

**Faculté des bioingénieurs**

# **Le rôle du genre dans l'adoption de pratiques agricoles durables**

## **Les fermes de grandes cultures en Wallonie**

**Autrice : Sophie Henrotte**

**Promotrice : Prof. Dr. Goedele Van den Broeck**

**Lectrices : Océane Duluins, Louise Legein**

**Année académique 2023-2024**

**Mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention du diplôme  
de Bioingénieur : sciences agronomiques**



## Remerciements

Je souhaite commencer par remercier ma promotrice, Prof. Van den Broeck pour son soutien, sa confiance et sa bienveillance tout au long de cette année. Merci de m'avoir accordé l'opportunité d'explorer les enjeux passionnants du genre dans l'agriculture et d'avoir créé un espace aussi propice à l'apprentissage.

Ensuite, je tiens à remercier chaleureusement tous·tes les agriculteur·rices qui m'ont accordé leur temps et leur confiance lors des entretiens. Merci pour ces riches échanges qui ont grandement alimenté mes connaissances sur les enjeux agricoles wallons. Merci de m'avoir invitée chez vous et d'avoir partagé avec moi vos expériences, vos difficultés et vos aspirations.

Ensuite, je remercie vivement mon amie Juliane Collin et mon père, Éric Henrotte, pour leurs relectures attentives de ce mémoire et la pertinence de leurs réflexions qui m'ont permis d'améliorer ce travail. Aussi, je remercie l'ensemble de mes proches avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger à propos de ce mémoire.

Je remercie également mes ami·es Imo, Buzz, Messie, Rio et Brych pour leur amitié et leur présence tout au long de cette année. Merci pour les rires et les aventures, c'est une chance d'avoir pu partager mes années d'études avec vous. Je remercie tout particulièrement Cloé Christiaens, avec qui j'ai eu l'occasion de collaborer sur ce mémoire. En plus de notre amitié, travailler ensemble cette année a été d'une grande richesse en réflexions, en découvertes et en rires.

Finalement, je remercie Nicola pour son soutien et sa patience. Merci pour la bienveillance, la curiosité et l'énergie que tu as perpétuellement proposées lors de toutes nos réflexions sur ce mémoire. Cette richesse quotidienne est précieuse et m'a souvent ressourcée et inspirée tout au long de cette année.



## Table des matières

Remerciements.....	3
1. Introduction.....	10
2. Etat de l'Art.....	12
2.1. Pratiques agricoles durables .....	13
2.2. Adoption de pratiques agricoles durables.....	17
2.2.1. Processus d'adoption de pratiques agricoles.....	17
2.2.2. Facteurs qui influencent l'adoption de pratiques agricoles durables .....	18
a) Facteurs socio-démographiques.....	18
b) Facteurs individuels .....	19
c) Facteurs liés à la ferme.....	19
d) Facteurs externes.....	20
e) Facteurs institutionnels.....	20
2.3. Le genre et l'agriculture .....	21
2.3.1. Définition du genre .....	21
2.3.2. Historique des études sur le genre dans l'agriculture .....	22
2.3.3. Le genre et l'agriculture durable.....	23
a) Ecoféminisme .....	23
b) Le <i>care</i> .....	24
c) Masculinités et agriculture durable .....	25
d) Genre et durabilité agricole dans le Sud global.....	25
e) Genre et durabilité agricole dans le Nord global.....	26
2.4. Lacunes dans la littérature .....	27
3. Matériel et méthodes.....	29
3.1. Contexte.....	29
a) Contexte agricole .....	29
b) Contexte institutionnel .....	33
3.2. Cadre conceptuel .....	34
3.3. Méthodologie.....	36
3.3.1. Analyse qualitative .....	36
3.3.2. Récolte de données .....	37
a) Entretiens semi-dirigés.....	37
b) Elaboration du guide d'entretien semi-dirigé.....	37
c) Echantillon .....	37
3.3.3. Analyse des données .....	40
4. Résultats.....	42
4.1. Facteurs qui influencent l'adoption de PAD .....	42

4.2.	Discours genré .....	44
5.	Discussion .....	45
5.0.	Constat global .....	47
a)	Les grandes cultures sont un milieu masculin et la division genrée des rôles y est très forte. 47	
b)	Des profils d'agriculteur·rices différents selon le genre .....	49
5.1.	Facteurs socio-démographiques .....	50
a)	Des agriculteurs plus jeunes que les agricultrices .....	50
b)	Des agriculteurs plus formés que les agricultrices .....	51
5.2.	Facteurs individuels .....	52
a)	Des mesures du succès agricole différentes .....	52
b)	Volonté plus forte chez les agricultrices de faire de l'AB .....	53
c)	Des injonctions masculines qui défavorisent les PAD .....	54
d)	Les chasseurs sont plus sensibles à la biodiversité.....	55
5.3.	Facteurs liés à la ferme .....	56
a)	Des agricultrices qui font de la sous-traitance.....	56
b)	Les agricultrices sont des moteurs de diversification.....	59
5.4.	Facteurs externes .....	61
a)	Les agricultrices davantage dépendantes du conseil commercial .....	61
b)	Les agricultrices subissent du sexisme dans les milieux agricoles.....	62
c)	Les femmes encouragent la demande de nourriture BIO .....	64
5.5.	Facteurs institutionnels .....	64
a)	Du matériel dimensionné pour les hommes .....	64
5.6.	Recommandations .....	65
a)	Visibiliser les agricultrices et inclure les femmes dans les postes à responsabilités dans les milieux agricoles.....	66
b)	Création de services de sous-traitance des tâches du <i>care</i> .....	67
c)	Création de groupements agricoles réservés aux agricultrices.....	67
d)	Proposer des formations aux agriculteur·rices qui reprennent « sur le tard » .....	67
e)	Favoriser les services de conseil indépendant.....	68
f)	Anticiper les enjeux de main d'œuvre des ETA.....	68
g)	Visibiliser les dangers de santé liés aux PPP .....	68
5.7.	Reconnaitances des biais et limitations et recommandations pour la recherche .....	68
6.	Conclusion .....	70
7.	Bibliographie.....	72
8.	Annexes.....	78

## Liste des figures

Figure 1 : Structure du mémoire .....	11
Figure 2 : Structure de l'état de "art .....	12
Figure 3 : Schéma récapitulatif du contexte.....	29
Figure 4 : Répartition genrée de la main d'œuvre agricole wallonne .....	32
Figure 5 : Cadre conceptuel adapté à l'étude du rôle du genre dans l'adoption de pratiques agricoles durables dans les fermes de grandes cultures en Wallonie. ....	35
Figure 6 : Structure de la méthodologie.....	36
Figure 7 : Structure et contenu principal de la discussion .....	46
Figure 8 : Représentation des différents profils d'agriculteur·rices interrogé·es selon le genre de la personne qui gère l'exploitation, leur statut légal et leur parcours de vie avant de devenir agriculteur·rices. ....	50

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Tableau représentant les facteurs influençant l'APD des 9 articles analysés .....	18
Tableau 2 : Echantillon final des 29 personnes qui ont participé aux entretiens avec la région, le mode de production, le genre des personnes qui prennent les décisions à la ferme et la personne qui a passé l'entretien. (BW = Brabant Wallon) .....	39
Tableau 3 : Facteurs influençant l'adoption de PAD identifiés par les agriculteur·rices interrogé·es ..	42
Tableau 4: Moteurs et Freins principaux à l'adoption de PAD séparés par catégorie de PAD .....	43
Tableau 5 : Thèmes présents dans l'ensemble des discours à propos du genre dans l'agriculture présents dans les entretiens. ....	44

## Liste des annexes

Annexe 1: Tableau comparatif des pratiques agricoles citées dans les 3 cadres théoriques de durabilité (SAFA, IDEA4, PG) selon leur influence sur l'environnement. ....	78
Annexe 2 : Approche globale, critères d'inclusion et guide d'entretien de la prise de données de ce mémoire .....	79
Annexe 3 : Facteurs influençant l'adoption de pratiques agricoles durables selon les 5 catégories de PAD de ce mémoire. ....	80
Annexe 4 : La récolte, Jean-François Millet, vers 1869, Museum of fine arts, Boston. (Source : <a href="https://www.fontainebleau-photo.fr">https://www.fontainebleau-photo.fr</a> ).....	81
Annexe 5 : Publicité pour un fongicide apparue dans le sillon belge (7 mars 2024).....	81
Annexe 6 : Schéma représentant les différents acteurs des filières dominantes présentes dans les fermes de l'échantillon.....	82

## Liste des abréviations

PAD : Pratiques agricoles durables

PPP : Produits Phytopharmaceutiques

NPK : Abréviations utilisées pour décrire les engrais (N =azote, P =phosphore, k=potassium)

MAEC : Mesures agroenvironnementales et climatiques

IAE : Installation agroenvironnementale

ACI : Agriculture conventionnelle intensive

AR : Agriculture raisonnée

AEI : Agriculture écologiquement intensive

AB : Agriculture biologique

AEB : Agroécologie biologique

ha : hectare

NO<sub>x</sub> : Oxydes d'azote (monoxyde d'azote et dioxyde d'azote)

PM : Particules fines et ultrafines (De l'anglais particulate matter)

SO<sub>2</sub> : Dioxyde de soufre

MOV : Matière organique volatile

O<sub>3</sub> : Ozone

NH<sub>3</sub> : Ammoniac

GES : Gaz à effet de serre

CO<sub>2</sub> : Dioxyde de carbone

N<sub>2</sub>O : Protoxyde d'azote

C : Carbone

UAW : Union des agricultrices wallonnes

FWA : Fédération wallonne de l'agriculture

APAQ-W : Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité

PSw-PAC : Plan stratégique wallon de la politique agricole commune

PAC : Politique agricole commune



## 1. Introduction

La transition des socio-écosystèmes agroalimentaires nécessite l'identification et surtout la compréhension des facteurs qui influencent les agriculteur·rices à adopter des pratiques agricoles durables (PAD). Issues de la remise en question de l'intensification agricole du XXème siècle, ces PAD visent à réduire l'impact de l'agriculture sur la biodiversité, l'eau, l'atmosphère et les sols. Afin de comprendre les facteurs qui influencent leur adoption, il est nécessaire de concevoir l'agriculture comme un socio-écosystème complexe où les interactions entre les acteur·rices des filières, les normes sociales et les politiques agricoles influencent l'adoption des pratiques agricoles et ainsi, l'ensemble des écosystèmes concernés.

L'étude des facteurs socio-démographiques qui influencent l'adoption de PAD a mené à des résultats controversés. En effet, ceux-ci ont souvent été étudiés en tant que facteurs indépendants, ce qui est insuffisant pour décrire la nature complexe de leurs interactions avec l'ensemble du socio-écosystème agricole. Le genre est particulièrement intéressant car la corrélation entre le genre et l'adoption de pratiques agricoles durables a déjà été démontrée à plusieurs reprises. Cependant, la description profonde des liens causaux qui expliquent et décrivent cette causalité est encore limitée, particulièrement dans les pays du Nord global.

Afin de mettre en lumière le rôle du genre dans l'adoption de pratiques agricoles durables, ce mémoire a trois objectifs : 1) La création d'un cadre conceptuel pour l'étude systémique du rôle de facteurs socio-démographiques dans l'adoption de pratiques agricoles durables, 2) L'application de ce cadre à l'étude du genre dans le contexte des grandes cultures en Wallonie et 3) La formulation de recommandations institutionnelles.

Le contexte des grandes cultures wallonnes est particulièrement intéressant car celles-ci couvrent 25% du territoire, principalement en cultures conventionnelles. Cette densité atteste du rôle central que les grandes cultures jouent dans les écosystèmes wallons. De plus, cette étude de cas wallonne peut contribuer à l'étude d'autres socio-écosystèmes agricoles, particulièrement dans les pays du Nord global.

Ce mémoire propose une approche interdisciplinaire qui emprunte des éléments théoriques aux études féministes, des éléments méthodologiques à la sociologie et les applique dans un contexte de sciences agronomiques. Aussi, plutôt que d'étudier l'adoption de PAD comme un processus individuel rationnel, ce mémoire propose d'intégrer la dimension socio-démographique comme élément médiateur de l'ensemble des facteurs qui influencent l'adoption de PAD. Ce cadre conceptuel permet ainsi une description profonde et transversale des dynamiques de genre dans l'agriculture wallonne, grâce à des données directement issues des agriculteur·rices de ce système et informée par la littérature existante. Ceci permet de lier la dimension sociale et la dimension environnementale de l'agriculture en identifiant comment un facteur socio-démographique, le genre, influence la durabilité environnementale des pratiques agricoles. Ainsi, les résultats de ce mémoire contribuent à identifier des leviers de transition vers des systèmes agroalimentaires durables.

Dans un premier temps, l'état de l'art de ce mémoire propose de définir et décrire le concept de pratiques agricoles durables. Il présente également la recherche faite à propos des facteurs qui influencent l'adoption de ces PAD et fait un état des lieux de la recherche à propos du genre et de l'agriculture. La méthodologie présente ensuite le contexte wallon, le cadre conceptuel de cette recherche, ainsi que les méthodes appliquées à la prise de données. Ensuite, les résultats présentent de manière concise le contenu des 22 entretiens qui ont été réalisés. Finalement, une discussion permet de développer ces résultats, de décrire les liens qui relient le genre et l'adoption de PAD et de formuler des recommandations institutionnelles. La figure ci-dessous représente brièvement la structure de ce mémoire et le contenu des différentes sections.

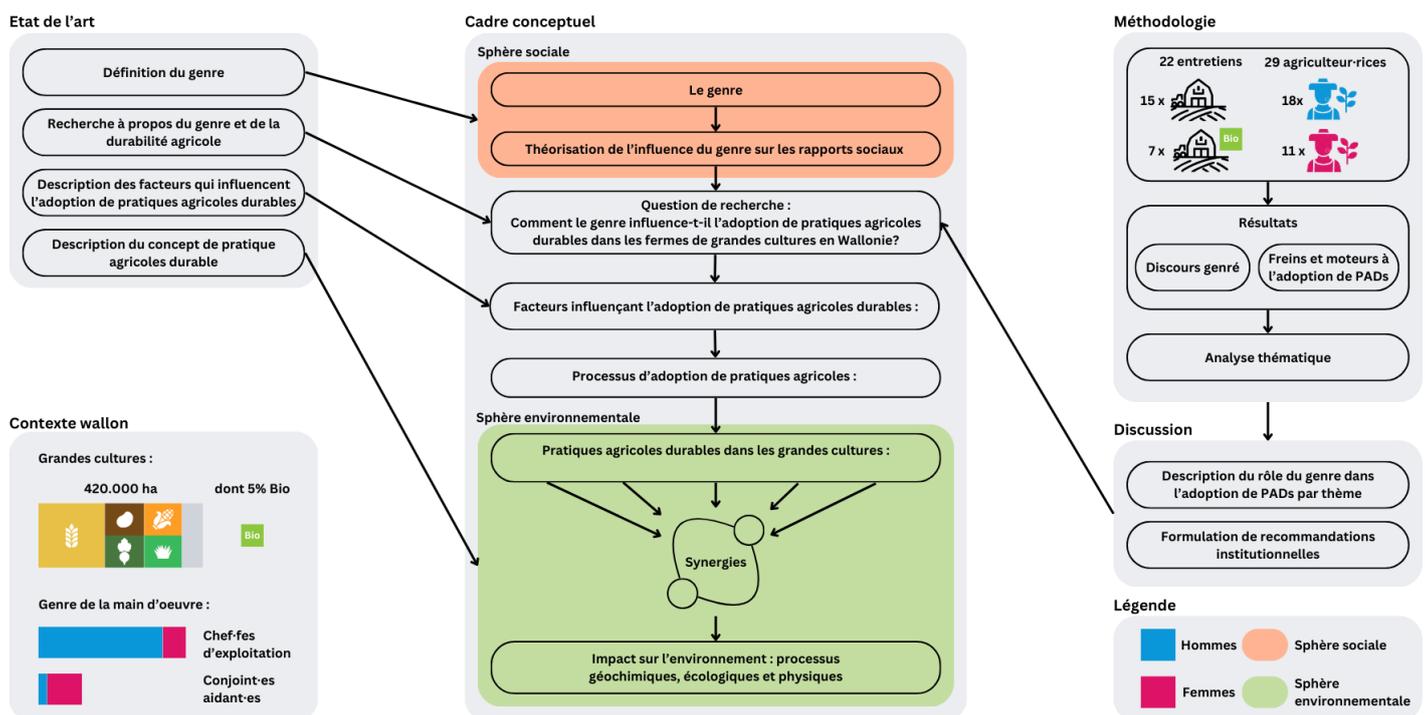


Figure 1 : Structure du mémoire

## 2. Etat de l'Art

Cette revue de littérature a pour objectif de décrire la place du genre dans la recherche à propos de l'adoption de pratiques agricoles durables. Dans un premier temps, une définition de pratiques agricoles durables rappelle les enjeux environnementaux agricoles et les PAD qui y répondent. Ensuite, basée sur cette définition, la deuxième partie décrit quels facteurs influencent l'adoption de ces PAD. Parmi ces facteurs, le genre est identifié comme particulièrement intéressant et peu étudié. La troisième partie de cet état de l'art vise donc à décrire les études qui ont été faites sur le genre et l'agriculture afin de définir le point de départ théorique de ce mémoire. Finalement, la dernière partie identifie les lacunes de la littérature que ce mémoire vise à contribuer à combler.

### Pratiques agricoles durables\* SAFA, IDEA4, Public Goods

PPP:	Fertilisants:	Diversité agronomique:	Conservation du sol:	IAE et biodiversité:
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la quantité de PPP (kg s.a. /ha)**</li> <li>• Substances moins nocives</li> <li>• Gels antidérive</li> <li>• Rampes à injection d'air</li> <li>• Choix de périodes propices à la pulvérisation (périodes actives d'insectes et météo)</li> <li>• Choix de variétés résistantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la quantité de fertilisants</li> <li>• Incorporation rapide des effluents d'élevage</li> <li>• Analyses de taux de NPK</li> <li>• Couverture dense du sol</li> <li>• Soins du matériel d'épandage</li> <li>• Météo lors de l'épandage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le nombre d'espèces cultivées</li> <li>• Diversifier la répartition spatiale et temporelle de la SAU</li> <li>• Favoriser les mélanges et les variétés-populations</li> <li>• Autoproduction de semences</li> <li>• Favoriser les espèces anciennes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la fréquence et profondeur du travail du sol</li> <li>• Retardement des récoltes</li> <li>• Couverture permanente</li> <li>• Enfouissement de pailles</li> <li>• Analyses de taux de matière organique</li> <li>• Réduction de cuivre fongicide et de boues d'épuration</li> <li>• Sobriété de la mécanisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures agroécologiques (tournières, bandes enherbées, haies, ...)</li> <li>• Réduction des interventions sur les IAE</li> <li>• Favorisation de la connectivité des parcelles</li> <li>• Surveillance des espèces protégées</li> </ul>

\*pratiques agricoles environnementalement durables

\*\*kg de substances actives / hectare

### Facteurs qui influencent l'adoption de PADs

Facteurs socio-démographiques:	Facteurs individuels:	Facteurs liés à la ferme:	Facteurs extérieurs:	Facteurs institutionnels:
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Age</li> <li>• Expérience agricole</li> <li>• Niveau de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilité environnement</li> <li>• Personnalité</li> <li>• Tolérance aux risques</li> <li>• Normes sociales</li> <li>• Perception des pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille de la ferme</li> <li>• Propriété privée des terres</li> <li>• Main d'oeuvre</li> <li>• Climat et types de sols</li> <li>• Revenus extérieurs à la ferme</li> <li>• Géographie</li> <li>• Localisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à l'information</li> <li>• Conseil technique</li> <li>• Interaction avec d'autres agriculteur-rices</li> <li>• Médias</li> <li>• Adhésion à des groupes agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régulations</li> <li>• Réglementations</li> <li>• Contrôles</li> <li>• Confiance envers les institutions</li> </ul>

### Définition du genre Lépinard & Lieber, 2020

Le concept de genre désigne les processus sociaux, culturels, historiques et psychiques par lesquels les identités sexuées et sexuelles sont produites, les processus par lesquels les frontières entre ces identités sont tracées et/ou subverties, et les dynamiques par lesquelles les rapports de pouvoir qui sous-tendent ces identités et ces frontières sont perpétués ou négociés.

### Genre et durabilité agricole

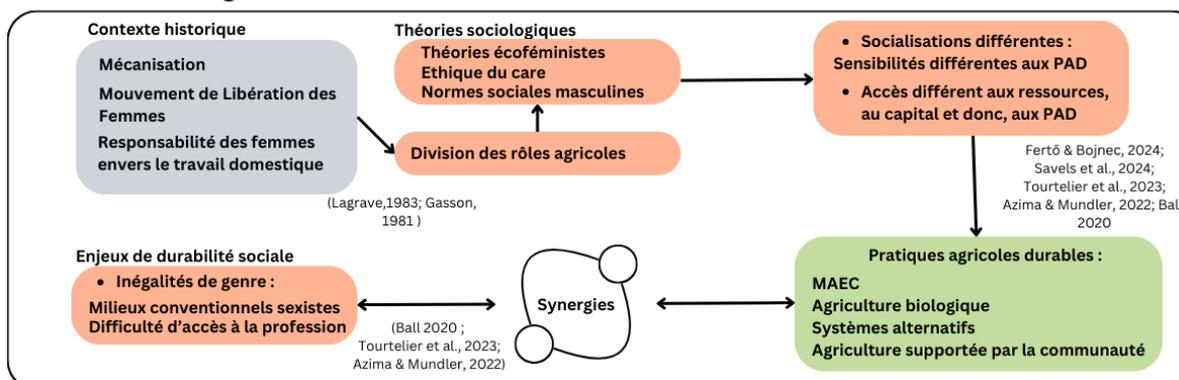


Figure 2 : Structure de l'état de l'art

## 2.1. Pratiques agricoles durables

La volonté de définir l'agriculture durable apparaît lors de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle avec la prise de conscience des impacts environnementaux et sanitaires de l'intensification agricole (Jacquet et al., 2022; Zahm & Girard, 2023). En effet, cette intensification (aussi appelée « révolution verte » ou « deuxième révolution agricole des Temps modernes ») se manifeste par la mécanisation, la sélection variétale et l'utilisation intensive d'intrants de synthèse qui ont permis d'augmenter la productivité mondiale de manière spectaculaire. Dès les années 1980 en Europe, la prise de conscience des impacts environnementaux de ces transformations profondes conduit à la remise en question de ces modes de production (Alaoui et al., 2022; Mazoyer & Roudart, 1997). Les indicateurs de réussite du système agroalimentaire d'abord centrés sur les rendements se diversifient alors en y intégrant progressivement les principes du développement durable. En 2015, les 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU proposent un cadre théorique international qui permet de baliser cette définition (Zahm & Girard, 2023). La diversité des ODD témoigne de la complexité des enjeux globaux et met en évidence les interactions étroites qui existent entre les dimensions économique, sociale et environnementale. Tout en reconnaissant ces interactions, la définition de pratiques agricoles durables utilisée dans ce mémoire se concentre sur la dimension environnementale. Ainsi, par souci de clarté, le terme de pratiques agricoles durables (PAD) sera utilisé dans le reste de ce mémoire afin de décrire des pratiques qui réduisent les impacts négatifs et augmentent les impacts positifs de l'agriculture sur l'environnement. Dans cette partie, nous allons détailler comment l'intensification agricole a modifié les pratiques agricoles, comment ces modifications ont impacté les processus géochimiques, écologiques et physiques des écosystèmes et, finalement, identifier les principales PAD qui tentent d'y répondre. Ces étapes seront faites selon 5 catégories de PAD<sup>1</sup>: 1) les produits phytopharmaceutiques, 2) les fertilisants, 3) la diversité agronomique, 4) la gestion du sol et 5) les éléments paysagers.

Premièrement, l'intensification agricole du XX<sup>ème</sup> siècle a placé les produits phytopharmaceutiques (PPP) comme une des bases des nouveaux modèles de production agricole (Lykogianni et al., 2021). Ces PPP ont participé à la croissance rapide des rendements et de la productivité par unité de main d'œuvre. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, si le rapport initial entre l'agriculture la plus productive au monde et la moins productive au monde était de 10 :1, à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle il atteint un rapport de 500 :1, soit un rapport multiplié 50 fois (Mazoyer & Roudart, 1997). L'utilisation des PPP a non seulement permis d'augmenter les rendements, mais aussi de réduire la variabilité interannuelle des rendements, ce qui limite les risques pour les agriculteur·rices et améliore leur bien-être. L'utilisation généralisée des PPP dans les agricultures industrialisées est telle que leur impact positif sur les rendements est estimé à 40 milliards \$ par an aux États-Unis (Lykogianni et al., 2021). Cependant, en polluant les sols, les eaux et l'atmosphère, les PPP contribuent à la dégradation des services

---

<sup>1</sup> Cette définition est basée sur la littérature ainsi que la comparaison de 3 cadres théoriques d'évaluation de la durabilité des pratiques agricoles : SAFA par la FAO (Scialabba, 2014), IDEA4 par (Zahm & Girard, 2023) et Public Goods (Gerrard et al., 2011). La comparaison de ces 3 théories est disponible en Annexe 1

écosystémiques, posent des dangers pour la santé humaine et sont l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité (Jacquet et al., 2022; Zahm & Girard, 2023). Les «effets cocktails», peu maîtrisés, présentent une source supplémentaire de danger et d'incertitude (Jacquet et al., 2022). De plus, l'utilisation intensive de PPP induit des résistances chez les agresseurs, ce qui met en danger la résilience des systèmes agricoles (Scialabba, 2014; Zahm & Girard, 2023).

Les pratiques agricoles durables liées aux PPP sont caractérisées par la diminution nette de la quantité de substances actives pulvérisées sur les parcelles (en volume et en nombre de substances actives) et par le choix de substances actives moins nocives. Ensuite, les PAD liées à la pulvérisation ont pour objectif la réduction de la dérive via des mesures telles que l'usage d'un gel antidérive ou de rampes à injection d'air, l'attention portée aux conditions météorologiques lors de la pulvérisation (minimum de vent et de pluie), et la pulvérisation hors des périodes actives des pollinisateurs (c'est-à-dire après le coucher de soleil) (Gerrard et al., 2011; Scialabba, 2014; Zahm & Girard, 2023). Finalement, le choix de variétés résistantes aux maladies permet de réduire les besoins en PPP (Scialabba, 2014).

La deuxième base de la révolution verte a été la découverte des méthodes de production d'engrais minéraux (NPK) (Menegat et al., 2022; Tyagi et al., 2022). C'est l'utilisation de ces engrais qui a eu l'impact le plus important sur la croissance des rendements du XXème siècle. En effet, si dans les années 1950, une parcelle de céréales cultivée avec du fumier avait un rendement de 3 tonnes, la même parcelle cultivée actuellement avec des engrais NPK atteint des rendements de 10 tonnes, voire plus (Mazoyer & Roudart, 1997). Les autres sources de fertilisation azotée sont les effluents d'élevage et les légumineuses, qui représentaient en France en 2018 respectivement 36% et 11% des intrants azotés totaux (Zahm & Girard, 2023). Cette utilisation massive de fertilisants a pour conséquence un surplus nutritif dans les sols agricoles, principalement en azote et en phosphore. Ce surplus a plusieurs impacts sur l'environnement : une migration de ces fertilisants vers les eaux, la perte de matière organique via la minéralisation, l'émission de polluants atmosphériques, la présence et la mobilité de métaux lourds dans les sols et un impact négatif sur les populations de micro-organismes des sols (Scialabba, 2014; Serebrennikov et al., 2020; Tyagi et al., 2022). Aussi, les engrais azotés synthétiques contribuent à 10,6% des émissions de gaz à effet de serre (GES) agricoles soit 2,1% des émissions de GES anthropiques mondiales (Menegat et al., 2022). Ces émissions proviennent principalement des émissions de N<sub>2</sub>O et de la production d'azote minéral (Menegat et al., 2022; Tyagi et al., 2022). Les amendements carbonatés qui régulent le pH des sols émettent également des GES sous forme de CO<sub>2</sub> (Tyagi et al., 2022). Tous ces impacts contribuent au dérèglement climatique, à l'eutrophisation et la réduction de la qualité des eaux. Ils réduisent la fertilité des sols, contribuent à l'érosion de la biodiversité et sont dangereux pour la santé humaine (Scialabba, 2014; Serebrennikov et al., 2020; Tyagi et al., 2022).

Les PAD associées à ces enjeux de fertilisation sont principalement la réduction nette de l'utilisation de fertilisants, la réduction de la part d'azote minéral dans les fertilisants, l'incorporation rapide des effluents d'élevage, les analyses de taux de NPK dans les sols, les couvertures denses du sol, le soin du matériel d'épandage et une attention portée aux conditions

météorologiques lors de l'épandage (minimum de vent, minimum de pluie) (Gerrard et al., 2011; Scialabba, 2014; Zahm & Girard, 2023).

La troisième base de l'intensification agricole a été la sélection variétale, qui a mené à une très forte réduction du nombre d'espèces cultivées avec, à ce jour, 30 espèces qui fournissent 90 à 95% des calories mondiales et 4 espèces (maïs, blé, riz, pomme de terre) qui produisent 60% des calories (Zahm & Girard, 2023). Le recours massif aux PPP et aux engrais NPK a encouragé la sélection de variétés pouvant supporter et valoriser au maximum ces nouvelles technologies. En plus de cela, les variétés les plus productives ont été sélectionnées. Par exemple, les céréales ont été sélectionnées afin d'avoir des pailles plus courtes ainsi que des rendements en grains plus importants. Ainsi, la part de grain dans la biomasse de la partie aérienne du blé est passée de 35% à 50% entre le début et la fin du XX<sup>ème</sup> siècle (Mazoyer & Roudart, 1997). Aussi, ces sélections variétales ont induit une érosion génétique avec une perte de 75% de la diversité génétique lors du XX<sup>ème</sup> siècle (Zahm & Girard, 2023). Cette érosion de la diversité des variétés cultivées réduit la résilience des systèmes alimentaires face au dérèglement climatique, aux agresseurs et aux résistances aux PPP (Scialabba, 2014; Zahm & Girard, 2023). Augmenter cette diversité peut se faire en augmentant le nombre d'espèces cultivées, en diversifiant leur répartition spatiale et temporelle dans la SAU, en favorisant les cultures de mélanges variétaux ou de variétés-populations, par l'autoproduction des semences et en favorisant les espèces anciennes (Gerrard et al., 2011; Scialabba, 2014; Zahm & Girard, 2023).

Un quatrième impact de l'intensification agricole sur l'environnement est la dégradation des sols (Chatterjee & Acharya, 2021; Pannell et al., 2006; Scialabba, 2014; Zahm & Girard, 2023). Il est estimé que 45% des sols européens subissent un grave déficit de fertilité avec une baisse des taux de matière organique, et une baisse des stocks de C, ce qui contribue à l'empreinte carbone élevé de l'agriculture (Serebrennikov et al., 2020). La perte de cette fertilité s'accompagne d'enjeux globaux d'érosion des sols (Ranaivoson et al., 2017; Wuepper et al., 2020). La perte de matière organique dans les sols agricoles réduit leur fertilité, ce qui augmente les besoins en intrants et dégrade la structure des sols (via la réduction des agrégats argileux). Cette réduction de matière organique et la dégradation de la structure qui en découle défavorisent le développement racinaire des plantes, les réserves d'eau utile, la biodiversité des sols et les stocks de carbone.

Il y a plusieurs PAD qui réduisent la dégradation des sols. Premièrement, la diminution de la fréquence et de la profondeur du travail du sol (labour par exemple) permet de maintenir la vie biologique des sols. Aussi, le retardement de la période de récolte et la couverture permanente des parcelles permettent de limiter l'érosion et de favoriser la vie biologique du sol (Gerrard et al., 2011; Zahm & Girard, 2023). L'enfouissement de pailles et des résidus de cultures (notamment des couverts intercultures) permet d'améliorer les taux de matière organique. Les analyses de taux de matière organique permettent de gérer plus finement la fertilité. Réduire l'utilisation de cuivre fongicide ou de boues d'épuration (qui peuvent contenir des métaux lourds) permet de préserver les populations microbiennes et les vers de terre dans le sol (Ranaivoson et al., 2017; Zahm & Girard, 2023). Ensuite, la sobriété de la mécanisation et la

qualité (performance et entretien) des machines, ainsi que leur qualité (performances et entretiens) permettent de diminuer les émissions de GES liées au carburant. Finalement, toutes ces pratiques et le recyclage des eaux de la ferme contribuent à une augmentation des réserves d'eau utile, permettant une gestion raisonnée des ressources en eau lorsque les cultures sont irriguées (Scialabba, 2014; Zahm & Girard, 2023)

Finalement, la mécanisation rapide des systèmes agricoles au XX<sup>ème</sup> siècle a profondément modifié les travaux de culture en augmentant la taille des parcelles et en simplifiant les paysages (Zahm & Girard, 2023). De plus l'utilisation intensive d'intrants azotés et de PPP a rendu possible la culture de zones moins favorables, réduisant davantage les zones non cultivées (Zahm & Girard, 2023). Cette modification des paysages a eu pour résultat de fragmenter les espaces naturels, contribuant à la perte de la biodiversité.

Un premier groupe de PAD associées à cette perte d'habitats naturels s'articule autour de la gestion des nombreuses formes d'infrastructures agroécologiques (IAE) : tournières, bandes enherbées, parcelles aménagées, céréales sur pied, haies, bosquets, mares, jachères, murets, agroforesterie ou encore arbres isolés. La préservation de ces IAE, ajoutée à la réduction des interventions (mécaniques et intrants) a un impact positif sur la biodiversité. Aussi, la réduction des tailles des parcelles permet d'augmenter le maillage écologique et permet de prendre en compte les variations du paysage pour affiner la gestion des agresseurs (Zahm & Girard, 2023). Finalement, la surveillance et la protection des espèces menacées présentes sur l'exploitation contribuent également à la protection de cette biodiversité (Gerrard et al., 2011).

Il existe des interactions très fortes et très nombreuses au sein des différentes catégories de PAD citées ci-dessus. Par exemple, la diversité des espèces cultivées est un outil important pour diminuer l'usage des PPP et pour favoriser les organismes du sol (Gerrard et al., 2011; Zahm & Girard, 2023). Aussi, les IAE contribuent favorablement à la gestion de l'érosion des sols, à l'augmentation de la séquestration de carbone et à la protection des auxiliaires de culture, ce qui permettent de diminuer les PPP (Zahm & Girard, 2023). Enfin, le fait d'augmenter la diversité temporelle (la longueur des rotations) en incluant des cultures comme les prairies temporaires ou la luzerne contribue à diversifier les structures racinaires et donc à améliorer la structure du sol. Cette pratique permet aussi d'augmenter la fertilité du sol, de limiter la spécialisation de la flore adventice et de rompre les cycles de bioagresseurs (Zahm & Girard, 2023). Ces 5 catégories de PAD ne sont donc en aucun cas indépendantes les unes des autres et de nombreuses synergies influencent leur impact sur l'environnement.

Il existe de nombreux systèmes de production qui rassemblent ces PAD. L'agriculture de conservation (ACS) vise à réduire la perte de productivité des sols avec trois piliers principaux : la diminution du travail du sol, la couverture des sols et l'augmentation de la diversité des cultures (Coulibaly et al., 2021; Knowler, 2015). L'agriculture biologique (AB) s'inscrit dans un cadre légal qui exclut les intrants chimiques (PPP, engrais NPK, antibiotiques pour l'élevage) et bénéficie d'un contrôle via une certification institutionnelle (Brito et al., 2022). L'agroécologie est tout à la fois une science, un mouvement social et un ensemble de pratiques.

Elle est basée sur 13 principes inscrits<sup>2</sup> dans une approche holistique de l'agroécosystème qui inclut les pratiques agricoles, les consommateur·rices, les agriculteur·rices, et la gouvernance (Wezel et al., 2020).

## **2.2. Adoption de pratiques agricoles durables**

Cette deuxième section décrit le processus d'adoption de pratiques agricoles durables et les facteurs qui l'influencent, avec une attention particulière portée aux mentions du genre. Pour ce faire, trois critères d'inclusion ont été appliqués aux 178 revues systématiques de littérature répondant à l'intitulé de recherche<sup>3</sup> utilisé dans Scopus : l'étude de facteurs influençant l'adoption de pratiques durables par les agriculteur·rices, la présence d'au moins un pays du Nord global dans les pays étudiés et la présence de pratiques agricoles de grandes cultures. Un total de 9 revues correspondent à ces critères, et une méthode « boule de neige » a ajouté à ce total 1 article de Burton, 2014.

### **2.2.1. Processus d'adoption de pratiques agricoles**

Il existe de nombreuses bases théoriques qui décrivent les facteurs qui influencent le processus d'adoption d'un comportement. La plus fréquente, qui est la base de nombreux articles présentés dans la section suivante, est la Théorie du Comportement Planifié de Ajzen<sup>4</sup> (TCP) (Burton, 2004; Meunier et al., 2024; Serebrennikov et al., 2020). Le cadre théorique de Ajzen a été critiqué comme étant proche des modèles de l'individu rationnel, par exemple, ignorant ainsi l'influence de pensées inconscientes dans la prise de décision (Sniehotta et al., 2014). Ce mémoire se base donc sur une approche proposée par plusieurs chercheur·ses qui vise à identifier des catégories de facteurs (Ahmad Rizal & Md Nordin, 2022; Dessart et al., 2019; Serebrennikov et al., 2020). Ces catégories sont donc déjà formulées dans un contexte agricole et permettent une vision systémique des facteurs qui influencent l'adoption de PAD: 1) Les facteurs socio-démographiques comme l'âge, le genre, la classe sociale, l'ethnicité et le niveau de formation 2) Les facteurs individuels comme la sensibilité à l'environnement, la volonté de prise de risque ou encore la personnalité, 3) Les facteurs liés à la ferme comme la taille de la ferme, le degré de mécanisation, la disponibilité de la main d'œuvre, la localisation ou encore la topographie 4) Les facteurs extérieurs, qui regroupent l'influence des voisins, de la famille, les groupements agricoles ou encore le conseil technique, 5) Les facteurs institutionnels, qui regroupent les subsides, les réglementations ou encore la recherche.

---

<sup>2</sup> Pour plus d'informations voir Agroecological principles and elements and their implications for transitioning to sustainable food systems. A review par Wezel et al., 2020

<sup>3</sup> «TITLE-ABS-KEY-AUTH ( ( (sustainab\* AND influenc\* AND adopt\* AND ( farm\* OR agricultur\* ) ) ) AND ( LIMIT-TO ( DOCTYPE,"re" ) ) ) »

<sup>4</sup> Voir Sander et al., 2024 pour un exemple de la Théorie du Comportement Planifié appliquée à l'adoption de mesures agri-environnementales

## 2.2.2. Facteurs qui influencent l'adoption de pratiques agricoles durables

Le tableau ci-dessous représente les 10 revues de littérature analysées dans cette section. Pour chaque catégorie de facteurs. Les cases vertes représentent une influence qui a été évaluée comme positive sur l'adoption de PAD dans l'article étudié, les cases jaunes une influence non-consensuelle, les cases oranges une influence négative et les cases grises une simple mention du facteur.

Tableau 1 : Tableau représentant les facteurs influençant l'APD des 9 articles analysés

ARTICLE	PRATIQUES	FACTEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES				FACTEURS PERSONNELS					FACTEURS LIÉS A LA FERME					FACTEURS EXTÉRIEURS				FACTEURS INSTITUTIONNELS					
		GENRE	AGE	EXP	EDUC	TOLRI	PERS	SENS	PERC	NORM	TAILLE	PROPR	REV	COMP	GEOG	LOCAL	FORM	CONS	MEDIA	RELAT	ORGA	SUBS	CONF	POL	
COULIBALY ET AL., 2021	DÉFINITION LARGE	Verte	Jaune	Verte	Jaune	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Jaune	Verte	Jaune	Verte	Jaune	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte
MEUNIER ET AL., 2024	RÉDUCTION DE PESTICIDES	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte
RIZZO ET AL., 2024	DÉFINITION LARGE	Verte	Verte	Orange	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte
AHMAD ET NORDIN, 2022	DÉFINITION LARGE	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte
FOGUESATTO ET AL., 2020	DÉFINITION LARGE	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte
CHATTERJEE & ACHARYA, 2021	AGRICULTURE DE CONSERVATION	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Orange	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte
SEREBRENNIKOV, ET AL., 2020	DÉFINITION LARGE	Verte	Orange	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte
XIE ET AL., 2019	INTENSIFICATION DURABLE	Verte	Orange	Verte	Orange	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte
TEY ET AL., 2012	AGRICULTURE DE PRÉCISION	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte
BURTON, 2014	MESURES ENVIRONNEMENTALES	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte	Verte

Notes : Genre = femme<sup>5</sup>, Exp = expérience à la ferme, Educ = Niveau d'éducation, Tolri = tolérance au risque, Pers = personnalité, Sens = sensibilité environnementale, Perc : perception positive des pratiques, Norm : Normes sociales, Taille = Taille de la ferme, Propr = Propriété privée des terres, Rev=Revenu, Comp = Compatibilité entre la PAD et la ferme, Géog = Géographie de la ferme, Local = Localisation de la ferme, Form = Formation et vulgarisation, Cons = Conseil, Relat = Relations avec d'autres agriculteur·rices, Orga = Membre d'une organisation agricole, Subs = Subsides, Conf = confiance envers les institutions, Pol = politiques agricoles.

### a) Facteurs socio-démographiques

L'âge est l'un des facteurs socio-démographiques les plus étudiés, avec des résultats divergents. Certes, les agriculteur·rices plus jeunes sont plus susceptibles d'accepter de nouvelles technologies, mais l'expertise et les ressources des plus âgé·es leur offrent davantage d'opportunités de tester de nouvelles technologies. Aussi, les agriculteur·rices plus âgé·es sont plus susceptibles d'avoir une aversion au risque (Coulibaly et al., 2021; Foguesatto et al., 2020; Serebrennikov et al., 2020). Le nombre d'années de travail à la ferme influence de manière inconsistante l'adoption de PAD. D'un côté, les agriculteur·rices expérimenté·es connaissent mieux leur exploitation, mais sont également habitué·es à une certaine manière de travailler et sont plus résistant·es au changement (Coulibaly et al., 2021; Rizzo et al., 2023; Tey & Brindal, 2012). Une majorité d'études indiquent une corrélation positive entre le niveau d'éducation et l'adoption de PAD (Chatterjee & Acharya, 2021; Coulibaly et al., 2021; Foguesatto et al., 2020; Rizzo et al., 2023; Serebrennikov et al., 2020; Tey & Brindal, 2012). Cependant, deux revues systématiques de littérature ont montré une corrélation négative entre le niveau d'éducation et

<sup>5</sup> Dans de nombreux articles, le genre est étudié presque comme un synonyme de femme. Ici, une case verte indique que le fait que la personne soit une femme influence positivement l'adoption de PAD.

l'APD (Coulibaly et al., 2021; Xie et al., 2019). Bien que le genre en tant que facteur socio-démographique est mentionné dans 9 articles sur 10, il n'existe pas de consensus quant à son impact. En effet, trois articles indiquent que les femmes sont plus susceptibles d'adopter des PAD, deux pointent des influences controversées et un article que les femmes sont moins susceptibles d'adopter des PAD.

### **b) Facteurs individuels**

La personnalité semble avoir une influence sur l'adoption de PAD via des traits comme l'extraversion, l'ouverture d'esprit ou encore l'envie de s'informer, qui ont un effet positif (Meunier et al., 2024; Rizzo et al., 2023). La tolérance au risque est un facteur généralement étudié séparément de la personnalité et qui a une influence positive (Meunier et al., 2024; Rizzo et al., 2023). Les normes sociales quant à elles, peuvent avoir une influence positive autant que négative. Si les habitant-es d'un territoire ont une vision négative des PPP, la sensibilité des agriculteur·rices à ces injonctions sociales peut influencer positivement l'adoption de PAD. Inversement, la valorisation des rendements au sein des milieux agricoles peut avoir une influence négative (Ahmad Rizal & Md Nordin, 2022; Meunier et al., 2024). La sensibilité environnementale, parfois appelée attitude environnementale ou conscience environnementale a une corrélation strictement positive avec l'adoption de PAD. Finalement, la perception positive des pratiques a une influence importante sur l'adoption via l'évaluation des risques, de la compatibilité avec la ferme, des bénéfices et du contrôle des pratiques (Ahmad Rizal & Md Nordin, 2022; Coulibaly et al., 2021; Meunier et al., 2024; Rizzo et al., 2023; Serebrennikov et al., 2020; Tey & Brindal, 2012).

### **c) Facteurs liés à la ferme**

La taille des fermes a une influence non-consensuelle, certaines études établissent un lien positif entre la taille des fermes et la quantité de capital à investir dans l'adoption de PAD et d'autres indiquent plutôt une sensibilité accrue des grandes fermes aux risques de perte de rendements, par exemple, à cause du poids des investissements à amortir (Ahmad Rizal & Md Nordin, 2022; Coulibaly et al., 2021; Meunier et al., 2024; Rizzo et al., 2023; Serebrennikov et al., 2020). La propriété privée des terres ainsi que la présence de revenus extérieurs à la ferme ont une influence positive sur l'adoption de PAD (Ahmad Rizal & Md Nordin, 2022; Chatterjee & Acharya, 2021; Coulibaly et al., 2021; Foguesatto et al., 2020; Meunier et al., 2024; Rizzo et al., 2023; Serebrennikov et al., 2020; Tey & Brindal, 2012). De plus, des facteurs géographiques comme la pluviométrie, la pente des parcelles, l'ensoleillement, la température ou les types de sols jouent un rôle sur l'adoption ou non de PAD (Chatterjee & Acharya, 2021; Foguesatto et al., 2020; Serebrennikov et al., 2020; Tey & Brindal, 2012; Xie et al., 2019). La localisation de la ferme peut être un autre facteur influenceur. Avec un effet plutôt positif lorsque la ferme se situe à proximité des villes et des services de vulgarisation, ou dans une zone soumise à une forte pression démographique. En effet, l'étroitesse de possibilités d'extension de la ferme peut encourager des agriculteur·rices à adopter des pratiques durables en diversifiant, intensifiant ou en augmentant la qualité de leur production (Tey & Brindal, 2012; Xie et al., 2019).

#### **d) Facteurs externes**

Les principaux facteurs extérieurs à l'adoption de PAD sont liés à l'accès à l'information, qui peut prendre plusieurs formes. D'abord, il y a les formations et la vulgarisation, qui ont une influence positive sur l'adoption de PAD (Ahmad Rizal & Md Nordin, 2022; Chatterjee & Acharya, 2021; Coulibaly et al., 2021; Foguesatto et al., 2020; Meunier et al., 2024; Serebrennikov et al., 2020; Tey & Brindal, 2012). Ensuite, il y a le conseil technique extérieur, qui peut être positif ou négatif, selon la source (Meunier et al., 2024; Rizzo et al., 2023; Tey & Brindal, 2012). Par exemple, il existe une corrélation négative entre le conseil commercial, des marchands de PPP par exemple, et la réduction de l'utilisation de ces produits (Meunier et al., 2024; Serebrennikov et al., 2020). Ensuite, certains articles indiquent une influence positive des médias (télévision, revues agricoles, internet) comme Coulibaly et al., et d'autres qui indiquent une influence négative (Serebrennikov et al., 2020). Aussi, l'interaction avec d'autres agriculteur·rices est systématiquement corrélée positivement à l'adoption de PAD (Chatterjee & Acharya, 2021; Coulibaly et al., 2021; Foguesatto et al., 2020; Meunier et al., 2024; Rizzo et al., 2023; Serebrennikov et al., 2020). Finalement, l'adhésion à un groupe ou un organisme agricole a une influence généralement positive sur l'adoption de PAD, seul·es Serebrennikov et al., ont identifié une influence négative.

#### **e) Facteurs institutionnels**

Les facteurs institutionnels qui ont une influence sur l'adoption de PAD sont principalement les subsides, avec un effet positif sur l'adoption de PAD (Ahmad Rizal & Md Nordin, 2022; Chatterjee & Acharya, 2021; Rizzo et al., 2023; Serebrennikov et al., 2020). La présence de politiques agricoles environnementales, comme le classement de parcelles dans des zones défavorisées ou les réglementations ont un effet positif sur l'adoption de PAD (Rizzo et al., 2023). Par exemple, Serebrennikov et al., indiquent une corrélation positive entre les fermes placées dans les zones moins favorisées par des institutions et l'adoption de PAD. Cependant, des réglementations jugées trop contraignantes et un manque de confiance envers les institutions ont un effet négatif sur les PAD (Chatterjee & Acharya, 2021; Meunier et al., 2024).

Ces 5 catégories démontrent la complexité des facteurs qui influencent la prise de décision des agriculteur·rices. Elles permettent de mettre en relation une multitude de facteurs comme les attitudes personnelles, les acteur·rices des filières comme les conseillers PPP, les régulations et les subsides, les caractéristiques de la ferme... Parmi ces facteurs, le genre a été étudié comme un facteur individuel, à part entière, dans les articles présentés. Pourtant, le genre interagit avec de nombreux éléments des autres catégories. Par exemple, il existe des différences étudiées entre les attitudes personnelles des hommes et des femmes, notamment une tendance des agricultrices à préférer l'agriculture biologique (Azima & Mundler, 2022; Burton, 2004; Tourtelier et al., 2023). Afin de mettre en lumière comment le genre interagit avec ces facteurs, la prochaine section va établir un état des lieux de la recherche sur le genre et l'agriculture.

## 2.3. Le genre et l'agriculture

### 2.3.1. Définition du genre

Traditionnellement, le genre est décrit via les différences biologiques qui existent entre les hommes et les femmes, il s'agit de l'approche essentialiste (Clair, 2023). Il existe de nombreuses théories du genre qui visent à remettre en question cet essentialisme : le constructivisme social, le matérialisme, le post-humanisme, le post-structuralisme et l'interactionnisme<sup>6</sup>. Dans « Le deuxième sexe », en 1949, Simone de Beauvoir est l'une des premières à définir le genre comme une construction sociale qui structure les subjectivités (désirs, pulsions, affects et perceptions de soi-même). Cette approche constructiviste théorise que la reproduction de cette construction sociale, la socialisation, commence dès l'enfance, via des traditions et des normes appliquées aux enfants (vêtements, jouets, sports, ...) (Lépinard & Lieber, 2020). Ces différences se marquent également dans la division genrée du travail, par exemple, le travail domestique lié aux femmes, et le travail rémunéré lié aux hommes. Dans son ouvrage « Undoing gender » en 2004, Judith Butler critique les normes de genre et met en avant l'incompatibilité de la binarité hommes/femmes avec les autres identités et expériences du genre. L'intersectionnalité vise à mettre en lumière la diversité des expériences de genre qui peuvent avoir lieu lorsque d'autres rapports sociaux co-existent. Par exemple, Kimberlé Crenshaw, une sociologue américaine, a mis en avant l'expérience différente des femmes afro-américaine par rapport aux femmes blanches aux Etats-Unis. L'intersection de plusieurs rapports de force sociaux comme le racisme, l'homophobie, le classisme ou le validisme influencent l'expérience du genre des individus, notamment dans les milieux agricoles (Allen & Sachs, 1991; Cho et al., 2013). Finalement, rassemblant ces contributions, Lépinard et Lieber, 2020 définissent le genre comme ceci : « *En somme, le concept de genre désigne les processus sociaux, culturels, historiques et psychiques par lesquels les identités sexuées et sexuelles sont produites, les processus par lesquels les frontières entre ces identités sont tracées et/ou subverties, et les dynamiques par lesquelles les rapports de pouvoir qui sous-tendent ces identités et ces frontières sont perpétués ou négociés. Outil de dénaturalisation — révéler comme social ce qui était pensé comme le produit de différences biologiques —, le concept de genre a permis de rendre visibles et de nommer des réalités sociales jusque-là non interrogées : travail domestique, écart salarial, violences faites aux femmes, harcèlement sexuel, travail de care ou hétéronormativité ; autant de concepts élaborés dans le champ des études de genre qui permettent de produire de nouveaux savoirs sur les processus sociaux, et les inégalités et les identités qu'ils façonnent. [...] En effet, adopter une perspective de genre en médecine ou en biologie, c'est se donner les moyens de faire de nouvelles découvertes, par exemple en n'ignorant plus ce qui arrive aux femmes et aux femelles.* » (Lépinard & Lieber, 2020)

---

<sup>6</sup> Pour plus d'infos voir « Les théories en étude de genre » de Éléonore Lépinard et Marylène Lieber, 2020 ou encore « La sociologie du genre » de Isabelle Clair, 2023.

La recherche sur le genre invite donc à adopter une approche interdisciplinaire que ce mémoire propose d'appliquer à l'agriculture. Ainsi, concevoir l'agriculture comme un socio-écosystème permet de mettre en lumière l'importance des dynamiques sociales dans son fonctionnement, notamment les dynamiques de genre. Ce mémoire propose donc de mettre en lumière les rapports de genre dans l'ensemble du socio-écosystème agricole via leur influence sur l'adoption des PAD. Pour ce faire, la prochaine partie décrit comment, historiquement, ces théories du genre ont été appliquées à l'étude des systèmes agricoles.

### **2.3.2. Historique des études sur le genre dans l'agriculture**

La section Pratiques agricoles durables décrit comment la profonde transformation des systèmes agroalimentaires du XX<sup>ème</sup> siècle a eu des effets sur la dimension environnementale des socio-écosystèmes agricoles. Les modifications qui ont impacté la dimension sociale, par ailleurs moins documentées, ont eu des effets différenciés sur les hommes et les femmes (Gasson, 1981; Lagrave, 1983; Prügl, 2004). La productivité par unité de main d'œuvre des systèmes industrialisés a augmenté de manière spectaculaire, à tel point que le travail dans les champs a pu être effectué par un seul membre de la famille, généralement l'homme/le mari/le père (Lagrave, 1983; Prügl, 2004; Tchékémian, 2014). Cette modernisation a donc masculinisé le travail, en marginalisant les femmes des travaux de culture (Lagrave, 1983; Prügl, 2004; Seuneke & Bock, 2015; Tchékémian, 2014).

En parallèle, à partir des années 60, suite à des changements structurels et culturels comme le mouvement de libération des femmes, une proportion de plus en plus grande de femmes trouve un emploi à l'extérieur du domicile, notamment dans les familles agricoles (Lépinard & Lieber, 2020; Mørkeberg, 1978). Les femmes qui continuent à travailler à la ferme deviennent secrétaires et assistantes agricoles, disponibles pour aider leur mari agriculteur lorsqu'il a besoin d'aide, alors que lui est responsable des travaux de culture. Les nouveaux rôles des agricultrices ont également des liens ambigus avec le travail domestique puisqu'une partie des responsabilités des femmes dans les fermes est également d'assurer les tâches ménagères ainsi que l'éducation des enfants (Brandth, 2002; Gasson, 1981; Lagrave, 1983; Marchesoni & De Ros, 2009; Mørkeberg, 1978). Ainsi, cette redistribution genrée du travail agricole redéfinit « l'ethos paysan », l'ensemble de règles qui décrit la manière d'être et de vivre dans les fermes (Lagrave, 1983). Ces nouvelles définitions de « l'agriculteur » et de « l'agricultrice » influencent alors la transmission et la socialisation des enfants. Par exemple, l'apprentissage des techniques agraires est préférentiellement adressé aux garçons et l'apprentissage du soin des animaux préférentiellement adressé aux filles. Ceci a eu pour conséquence que ce sont principalement les agriculteurs qui faisaient le travail rémunérateur et qui se sont identifiés comme chefs d'exploitation, bénéficiant ainsi d'un statut légal (Brandth, 2002; Lagrave, 1983; Sachs, 1983).

La recherche a donc dans un premier temps eu pour but de visibiliser le travail des femmes dans les fermes, qui était invisibilisé des statistiques de recensements agricoles par l'absence de statut officiel et l'absence de rémunération (Ball, 2020; Lagrave, 1983). Progressivement,

alors qu'une proportion croissante de femmes travaille à l'extérieur et obtient un revenu et des droits sociaux, les agricultrices commencent à questionner leur absence de statut légal (Lagrange 1983; Gasson 1981; Jensen 1985). Ces statuts étaient différents par pays voire absents dans certains contextes (Belgique, Danemark, Pays-Bas, Luxembourg), où le manque total de statut dissociait les agricultrices des revenus, de la propriété des terres de la ferme et des lois sociales (Barbic, 1993). En Belgique, c'est en 1990 que le statut de conjointe aidante a été instauré sous forme de « mini-statut », qui confère des droits à la pension et à des congés. En 2005, ce statut a évolué vers un « maxi-statut » qui confère aux conjointes aidantes des droits similaires à ceux du chef d'exploitation. L'acquisition de ce statut a été d'une très grande importance pour les agricultrices et leur indépendance, notamment en cas de divorce ou de décès de leur conjoint (Buraud et al., 2023). Parallèlement, à partir des années 70 et plus intensément à partir des années 90, tout un courant de la recherche s'intéresse aux agricultrices des pays du Sud dans un but de contribuer au développement de ces régions (Ball, 2020). Petit à petit, la recherche qui visait à visibiliser le travail agricole des femmes a évolué pour faire le lien avec la durabilité agricole.

### 2.3.3. Le genre et l'agriculture durable

La recherche sur le genre et l'adoption de PAD est très mince, particulièrement dans les pays du Nord global<sup>7</sup>. Cette question de recherche met en relation plusieurs dimensions : Le genre, les pratiques agricoles durables, la prise de décision des agriculteur·rices et le contexte du Nord global. Bien que très peu d'articles aient rassemblé toutes ces dimensions, certaines disciplines et certain·es auteur·rices en ont rassemblé une partie, proposant ainsi des éléments de base sur lesquels ce mémoire se construit.

#### a) Ecoféminisme

Une discipline qui s'est particulièrement intéressée à l'intersection du genre et de la durabilité est l'écoféminisme. Apparu dans les années 60, ce concept fait le lien entre la domination subie par les femmes et la domination subie par la nature (Burandt & Mölders, 2017; Molyneux & Steinberg, 1995; Nightingale, 2006; Plumwood, 1986; Portman, 2018; Sachs, 1983). Plusieurs courants écoféministes se sont distingués avec le temps, avec comme bases théoriques communes : 1) Le postulat d'une hiérarchie de domination, 2) Le postulat de rôles instrumentaux (le groupe dominé sert le groupe dominant) 3) Le postulat de la polarité (les groupes dominants et dominés sont binaires et polarisés). Le premier courant écoféministe, le courant essentialiste, a pris de l'ampleur au milieu des années 70 en même temps que les mouvements environnementalistes, avec des figures de proue comme Vandana Shiva ou Françoise d'Eaubonne. Ce mouvement est caractérisé par l'identification d'un lien *inhérent* entre les femmes et la nature : les femmes seraient biologiquement liées à la nature, notamment via la reproduction, ce qui augmenterait leur sensibilité aux enjeux environnementaux. Non

---

<sup>7</sup> L'appellation pays du Nord global désigne les pays avec un indice de développement humain ou un produit intérieur brut élevé. Ce terme correspond au terme « Pays développés », sans y inclure la notion controversée de développement. Inversement, les « Pays en voie de développement » sont nommés pays du Sud global.

seulement les femmes comprendraient mieux l'environnement que les hommes, mais elles souffriraient davantage de sa destruction (Meinzen-Dick et al., 2014; Molyneux & Steinberg, 1995; Nightingale, 2006).

Dans les années 80, l'écoféminisme essentialiste est critiqué pour sa représentation homogène des femmes et l'absence des hommes dans les discours sur le genre<sup>8</sup>. De nouveaux mouvements émergent, comme « l'environnementalisme féministe » ou « l'écologie politique féministe » (Agarwal, 1992). Ces courants remettent en question la sensibilité intrinsèquement plus forte des femmes pour la nature et insistent sur l'importance des réalités matérielles et sociales dans l'interaction du genre et de l'environnement. Ces courants théorisent que les rôles sociaux genrés structurent l'accès à la connaissance, aux ressources et aux processus socio-politiques (Meinzen-Dick et al., 2014; Nightingale, 2006). Par exemple, le rôle social d'une femme comme responsable du travail domestique structure sa connaissance sur la gestion de l'eau potable du ménage. Inversement, le rôle social d'un homme comme agriculteur structure sa connaissance de la gestion de l'eau d'irrigation (Meinzen-Dick et al., 2014; Nightingale, 2006). Ainsi, ces rôles sociaux confèrent aux hommes et aux femmes une sensibilité environnementale différente. L'absence des femmes des processus de prises de décision communautaires et politiques invisibilise leurs besoins, contribuant aux inégalités de genre et à l'invisibilisation des enjeux environnementaux qui leur sont liés (Meinzen-Dick et al., 2014; Nightingale, 2006; Rocheleau et al., 1996).

### **b) Le care**

Le concept du *care*<sup>9</sup> (ou soin en français<sup>10</sup>) est une autre approche qui vise à décrire les différences genrées observées dans l'adoption de PAD, basée dans les théories écoféministes (Gilligan, 1993; Plumwood, 1986). Le concept du *care* est décrit par Tronto & Fisher, 1990 comme « *toute activité qui vise à maintenir, perpétuer et restaurer le monde afin de pouvoir y évoluer de la meilleure des manières* ». Le *care* est très fortement lié au travail domestique effectué par les femmes, particulièrement dans les familles agricoles, et apporte des éléments d'explication de la division des rôles: Les hommes responsables des travaux de culture mécanisés et les femmes responsables des soins apportés aux animaux et du travail domestique. (Brandth, 1994; Cousinne, 2014; Dunne et al., 2021; Karttunen et al., 2019; Lagrave, 1983; Meinzen-Dick et al., 2014; Tourtelier et al., 2023). Ces schémas genrés sont reproduits par la socialisation différente des enfants en fonction de leur genre. Ainsi, généralement, les jeunes hommes apprennent à conduire le tracteur avec leur papa, et les filles apprennent à effectuer le travail du *care*, les tâches liées au fait de prendre soin de son environnement, comme soigner les animaux et à prendre soin de la maison avec leur maman (Tourtelier et al., 2023; Brandth, 1994; Peter et al., 2000; Saugeres, 2002). Au-delà de la division des rôles, le *care* établit un

---

<sup>8</sup> Voir les théories de genre intersectionnelles dans la partie (Définition du genre).

<sup>9</sup> Pour plus d'informations, voir « In a different voice », de Carol Gilligan (1982)

<sup>10</sup> La version anglaise *care* est très souvent préférée à sa traduction française dans le langage courant.

lien direct entre les femmes et les pratiques agricoles durables. Certaines études montrent que les femmes transposeraient ce *care* à l'environnement, et ensuite à leurs pratiques agricoles (Tourtelier et al., 2023; Wells & Gradwell, 2001). Wells et Gradwell illustrent ce lien via une étude d'agriculteur·rices de l'Iowa, aux Etats-Unis, dans le cadre d'un projet de « community supported agriculture » (CSA)<sup>11</sup>. Dans leur étude, une proportion significativement plus grande de femmes est impliquée dans ce schéma agricole plus fortement basé sur les relations sociales, et généralement moins intensif par rapport à un schéma conventionnel.

### **c) Masculinités et agriculture durable**

Si l'intersection entre la socialisation féminine et les PAD a été étudiée, notamment via le *care*, ces mécanismes ont également été explorés brièvement avec la socialisation masculine. Le contexte masculin de l'agriculture s'accompagne d'injonctions de genre dirigées vers les hommes, autant que vers les femmes. Ces injonctions peuvent être décrites par des mots comme : l'autonomie, le travail, la force physique, le contrôle, la compétition et l'individualisme (Coldwell, 2007; Roy & Hočevár, 2019; Saugeres, 2002). Il existe également d'autres caractéristiques d'acceptance sociale comportementales, par exemple, les activités à haut risque comme la chasse ou la conduite de tracteurs par des garçons (Roy & Hočevár, 2019). Ces normes sociales masculines ont donc tendance à faire écho et à encourager les modèles agricoles conventionnels. Cependant, avec les évolutions sociales et l'apparition de mouvements agricoles alternatifs, ces normes masculines ont tendance à évoluer vers l'atténuation de ces injonctions de contrôle et de force physique (Coldwell, 2007).

### **d) Genre et durabilité agricole dans le Sud global**

Le lien entre genre et durabilité agricole a été principalement étudié dans les pays du Sud global, principalement en Afrique, avec comme volonté de contribuer au développement de ces pays (Ball, 2020; Chatterjee & Acharya, 2021). Dans les années 70, le mouvement WID (women in development), naît de la prise de conscience par la recherche que les femmes sont particulièrement sensibles aux enjeux de développement, comme l'accès aux ressources, et qu'il fallait inclure le genre dans les analyses afin de créer des politiques de développement plus efficaces et équitables (Meinzen-Dick et al., 2014; Nightingale, 2006).

Au début des années 80, le modèle d'étude principal en économie était le modèle du ménage unitaire basé sur le principe que les membres d'un ménage se comportent de manière uniforme. La recherche méthodologique a rapidement évolué vers le modèle de ménage collectif, qui considère que les membres du ménage ont des besoins et des aspirations différents (Doss, 2013; Quisumbing & Doss, 2021; Vermeulen, 2002). Le modèle de ménage collectif peut être coopératif ou non-coopératif. Le modèle non-coopératif prend en compte la possibilité que les choix faits au sein du ménage ne soient pas Pareto-efficient et qu'il existe des différences de

---

<sup>11</sup> Community supported agriculture (CSA) est un modèle agricole où des agriculteur·rices produisent spécifiquement pour et sur demande de leur communauté.

pouvoirs de négociation entre les membres du ménage (Doss, 2013; Meinzen-Dick et al., 2014). Ceci a permis de révéler les inégalités de genre présentes au sein des ménages et d'outiller les efforts pour l'atteinte de l'ODD 5 de l'égalité des genres. Par exemple, en créant des modèles comme le WEAI (Women's Empowerment in Agriculture Index), qui mesure l'émancipation des femmes dans les milieux agricoles (Alkire et al., 2013).

Ces modèles collectifs non-coopératifs ont donc permis de mettre en évidence de nombreux enjeux genrés jusque-là sous-estimés et leur lien avec l'environnement : Les inégalités dans le pouvoir de décision dans le ménage, dans les réponses à des chocs, dans l'accès aux revenus, dans les régimes fonciers, l'accès aux ressources, à l'information, ... Rapidement, ces inégalités ont été intégrées aux modèles de durabilité environnementale, comme les objectifs du millénaire pour le développement de l'ONU, par exemple.

Bien que les secteurs agroalimentaires soient différents entre des pays du Sud et du Nord global, il existe des points communs. En effet, parmi ces points communs il y a le phénomène de féminisation de l'agriculture, le fait que les fermes gérées par des femmes soient plus petites en moyenne, et l'utilisation plus faible d'intrants par les femmes que les hommes (Ball, 2020). Bien que le caractère contexte-spécifique de l'étude des socio-écosystèmes agricoles reste important, la recherche dans le Nord est informée par la recherche qui est faite dans le Sud et inversement.

#### **e) Genre et durabilité agricole dans le Nord global**

Dans un premier temps, bien qu'il ne s'agisse pas d'un consensus, la recherche a tendance à indiquer que les femmes seraient plus susceptibles d'adopter des PAD (Azima & Mundler, 2022; Ball, 2020; Burton, 2014; Tourtelier et al., 2023). En effet, bien que les études de cas aient tendance à identifier un lien direct entre les femmes et l'adoption de PAD (Azima & Mundler, 2022; Savels et al., 2024; Tourtelier et al., 2023; Wells & Gradwell, 2001), les revues de littérature semblent identifier des tendances plus nuancées (Foguesatto et al., 2020; Rizzo et al., 2023; Tey & Brindal, 2012). Ceci est pourrait être dû à un biais de sélection des échantillons des études de cas qui ont tendance à se focaliser sur des agricultrices engagées dans des systèmes alternatifs (Azima & Mundler, 2022; Fertő & Bojnec, 2024; Savels et al., 2024; Tourtelier et al., 2023; Wells & Gradwell, 2001). Cependant, la présence de consensus dans ces études de cas est très intéressante. Burton, Ball et Tourtelier indiquent qu'il existe indéniablement un biais des femmes à préférer l'AB et Fertő et Bojnec indiquent que les femmes sont plus susceptibles d'adopter des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) malgré des biais favorisant les hommes à y avoir accès. Le postulat de base de la recherche est que le *care* et les socialisations différenciées rendraient les femmes plus susceptibles d'adopter des systèmes qui intègrent des rapports sociaux communautaires, des systèmes respectueux des animaux et d'utiliser moins de PPP afin de produire de la nourriture saine pour leurs enfants (Azima & Mundler, 2022; Tourtelier et al., 2023; Wells & Gradwell, 2001). Ensuite, les inégalités de genre expliqueraient cette tendance des femmes à se tourner

vers des modèles alternatifs au modèle conventionnel (Azima & Mundler, 2022; Tourtelier et al., 2023). En effet, l'héritage des terres adressé aux hommes et les stéréotypes de genre vis-à-vis de l'image du chef d'exploitation défavorisent les femmes dans l'accès aux formations, aux statuts légaux et aux subsides. Ainsi, les modèles alternatifs seraient plus accueillants envers les femmes, avec des systèmes moins mécanisés et des communautés généralement plus sensibles aux enjeux d'égalité de genre (Azima & Mundler, 2022; Ball, 2020; Tourtelier et al., 2023).

Certaines autrices présentent l'agriculture durable comme un potentiel levier pour combattre les inégalités de genre dans les contextes agricoles. En accueillant davantage les femmes et en portant des valeurs féministes d'égalité, les communautés agricoles durables pourraient participer à la remise en question de la vision culturelle du chef d'exploitation masculin et ainsi lutter contre les stéréotypes de genre (Ball, 2020; Tourtelier et al., 2023). Fertó et Bojnec proposent de lutter contre les inégalités de genre dans les milieux agricoles traditionnels, et d'accorder aux femmes davantage de place dans les prises de décision afin d'encourager l'adoption de PAD, bien que ces résultats soient contexte-spécifiques. Finalement, dans sa revue de littérature à propos de la recherche économique au sujet des agricultrices dans les pays dits développés, Ball précise que le peu de recherche qui a été faite à propos des femmes dans les fermes des pays du Nord global s'est concentrée sur leur rôle en tant que consommatrices ou épouses d'agriculteurs plutôt que comme agricultrices/cheffes d'exploitations (Ball, 2020). L'autrice y décrit que la majorité de la recherche agricole qui est faite ignore les considérations de genre, même quand elles peuvent être informatives (Ball, 2020).

## 2.4. Lacunes dans la littérature

La transition vers des systèmes agricoles durables nécessite une compréhension des processus qui motivent et freinent les agriculteur·rices à adopter des PAD. En concevant l'agriculture comme un socio-écosystème, les interactions entre la dimension sociale et la dimension environnementale de l'agriculture deviennent évidentes (Feola & Binder, 2010; Meunier et al., 2024). Traditionnellement, les facteurs socio-démographiques qui influencent l'adoption de PAD ont été étudiés comme des caractéristiques linéaires : «A quel point une valeur élevée du facteur « âge » est-elle corrélée à une valeur élevée de PAD ? » ou encore « Le facteur genre (Femme=1, homme =0) est-il corrélé à l'adoption de PAD ? » (Burton, 2014; Dessart et al., 2019; Feola & Binder, 2010). Pourtant, il existe des interactions complexes importantes et jusqu'ici peu élaborées entre les facteurs socio-démographiques et les autres catégories de facteurs (personnels, liés à la ferme, externes et institutionnels) (Burton, 2014; Chatterjee & Acharya, 2021; Foguesatto et al., 2020; Schaub et al., 2023).

Plutôt qu'étudier l'adoption de PAD comme un processus individuel rationnel, ce mémoire propose d'intégrer la dimension socio-démographique comme facteur médiateur des autres catégories. Ainsi, cette approche permet de décrire l'adoption de PAD comme un processus systémique, résultat d'interactions complexes entre les différents acteurs des filières, les normes sociales ou encore les politiques agricoles (Meunier et al., 2024; Schaub et al., 2023).

La compréhension et la description profonde de ces interactions est importante pour la création de politiques efficaces (Foguesatto et al., 2020; Rizzo et al., 2023).

Il existe un consensus dans la recherche qui reconnaît le besoin de comprendre et approfondir la recherche à propos des contributions du genre dans les socio-écosystèmes agricoles (Ball, 2020; Burton, 2014; Sachs, 2023). En revanche, un risque lorsque la recherche s'intéresse au genre, est qu'elle se focalise uniquement sur les femmes. Etant donné que la recherche à propos des agricultrices avait pour but initial de visibiliser cette démographie, c'est très naturellement qu'une emphase portée sur les agricultrices a cherché à compenser leur absence des discours scientifiques, culturels et politiques. Récemment, la recherche propose de s'intéresser à la masculinité autant que la féminité pour expliquer les contributions du genre dans les socio-écosystèmes agricoles (Sachs, 2023). De nombreuses études sont faites au sein de mouvements agricoles alternatifs comme les GASAP, les fermes en circuits courts ou encore le maraîchage agroécologique et peu d'études ont été réalisées sur le genre dans le contexte spécifique des grandes cultures (Azima & Mundler, 2022; Savels et al., 2024; Tourtelier et al., 2023; Wells & Gradwell, 2001). Inversement la recherche sur l'adoption de PAD inclut rarement le genre de manière transversale. C'est sur base de ces lacunes que ce mémoire vise à apporter, dans un premier temps, un cadre conceptuel qui puisse servir à étudier l'influence de facteurs socio-démographiques sur l'adoption de PAD. Ensuite, ce mémoire vise à l'appliquer précisément à l'étude du genre comme facteur influençant l'adoption de PAD dans les systèmes de grandes cultures en Wallonie.

### 3. Matériel et méthodes

#### 3.1. Contexte des grandes cultures

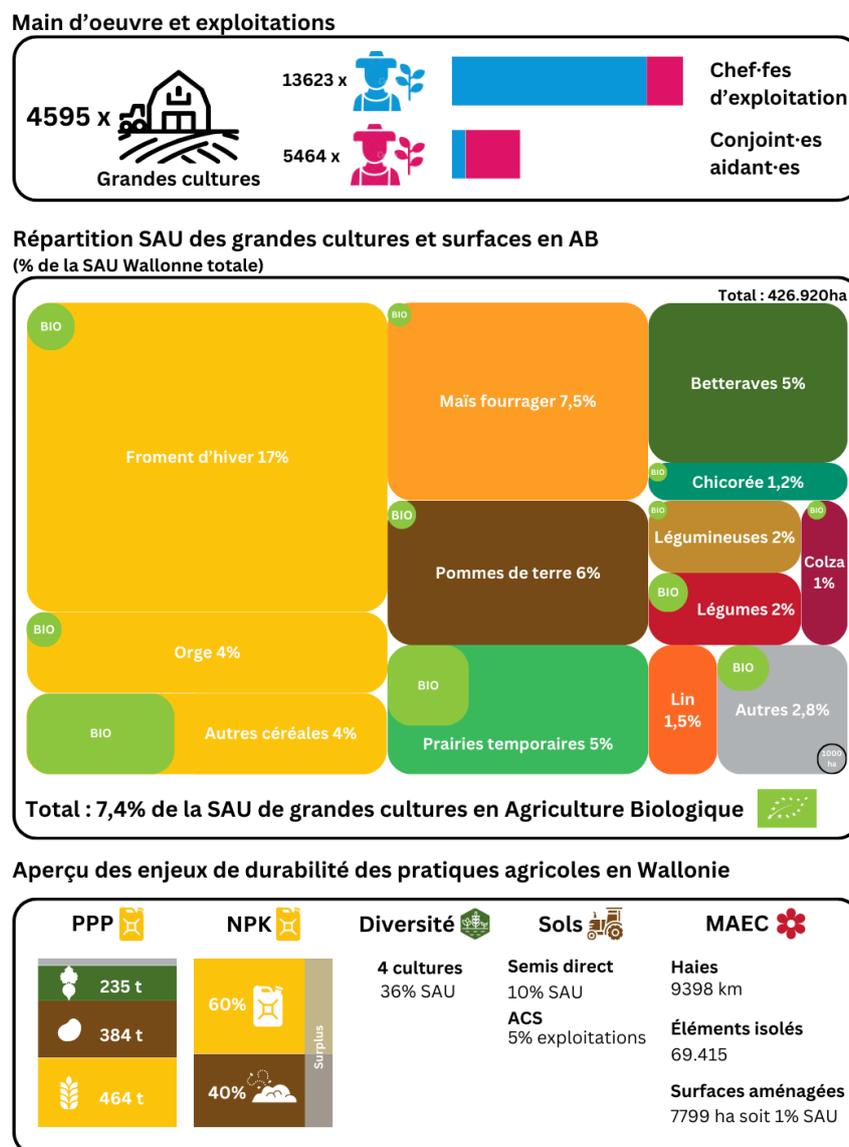


Figure 3 : Schéma récapitulatif du contexte

#### a) Contexte agricole

Le contexte de ce mémoire se situe dans l'étude des systèmes de grandes cultures en Wallonie. La SAU wallonne est composée à 56% de grandes cultures répartis comme suit : 25,5%<sup>12</sup> de céréales (16,8% de froment d'hiver, 4,1% d'escourgeon, 1,8% d'épeautre, 1,4% de maïs grain), 7,5% de maïs fourrager, 5,5% de pommes de terre, 5% de betteraves, 5% de prairies temporaires, 2% de légumes (petits pois, haricots, oignons, ...), 1,5% de lin textile, 1% de chicorée, 1% de colza, 1% de légumineuses, 1% de jachères<sup>13</sup>. (*Chiffres agricoles 2022*, 2022;

<sup>12</sup> De la SAU totale wallonne

<sup>13</sup> Les cultures représentant moins de 1% de la SAU ne sont pas citées.

SPW, 2023). Les prairies temporaires et les légumes ne sont généralement pas inclus dans l'appellation grandes cultures et sont plutôt associés respectivement aux prairies permanentes et au maraîchage<sup>14</sup>. Cependant, étant donné leur présence dans de nombreuses rotations de fermes de grandes cultures, ces spéculations sont incluses dans ce mémoire. Les grandes cultures excluent les cultures permanentes telles que les pépinières, les vergers ainsi que le maraîchage, les cultures sous serres, les prairies permanentes et l'élevage. Les exploitations qui font des grandes cultures peuvent être spécialisées en grandes cultures mais aussi être dans d'autres systèmes comme les fermes de polyculture-élevage.

Le système des grandes cultures se distingue des autres systèmes agricoles wallons par plusieurs facteurs qui le rendent particulièrement intéressant pour l'étude des PAD. Dans un premier temps, il se caractérise par une utilisation importante des surfaces. Ensuite, les grandes cultures représentent la majorité des intrants utilisés en Wallonie (Carrola et al., 2014) et finalement, il s'agit de cultures très mécanisées, avec un travail du sol qui peut être intensif. En utilisant 25% de la surface wallonne, les grandes cultures jouent un rôle particulier dans la fragmentation des écosystèmes et l'érosion de la biodiversité (Quadu et al., 2016). Avec l'utilisation des PPP, les grandes cultures favorisent l'érosion de la biodiversité, diminuent la qualité des eaux et dégradent les sols (Scialabba, 2014; Zahm & Girard, 2023). Ensuite, l'utilisation d'engrais dégrade les eaux, émet des polluants atmosphériques (NO<sub>x</sub>, NH<sub>3</sub>, particules fines), des GES (N<sub>2</sub>O), et la fabrication de ces engrais ainsi que le chaulage émettent du CO<sub>2</sub> (Scialabba, 2014; Zahm & Girard, 2023). Finalement, la mécanisation lourde et le travail du sol favorisent l'érosion et la compaction des sols ainsi que la minéralisation du C (Ferdinand, 2024).

Faire un état des lieux quantitatif des PAD dans les grandes cultures en Wallonie n'est pas évident. Nous l'avons vu dans la partie Pratiques agricoles durables, les nuances qui mènent à une modification positive de l'impact d'une pratique sur l'environnement sont nombreuses. Afin de décrire les PAD, nous allons nous baser sur les cinq catégories présentées plus tôt : Réduire l'utilisation de PPP et de NPK, augmenter la diversité agronomique, protéger les sols, augmenter les IAE et finalement, accéder à la certification d'AB. Cette dernière catégorie est liée à la première, la réduction de PPP et de NPK mais les spécificités légales et l'interdiction totale d'utilisation de ces intrants nécessite une catégorie à part entière.

IAE et éléments du paysage : Les régions wallonnes les plus fragmentées sont les bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon, soit des régions avec une grande densité de population et de parcelles de grandes cultures (Quadu et al., 2016). Par ailleurs, la fragmentation en Wallonie a tendance à augmenter avec comme cause principale la conversion de prairies permanentes en cultures annuelles ou prairies temporaires (Quadu et al., 2016). En Wallonie, une grande partie des IAE sont installées dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques

---

<sup>14</sup> Le maraîchage se distingue par la culture diversifiée de légumes sur des petites surfaces (< 2ha). La majorité de la SAU de légumes est occupée par des petits pois et des haricots, cultivés sur des plus grandes surfaces.

(MAEC), coordonnées par l'asbl Natagriwal qui a pour rôle « *d'informer, conseiller et encadrer les agriculteur·rice·s, les forestier·ère·s et les propriétaires publics ou privés au sujet du programme agroenvironnemental et climatique, du réseau écologique Natura 2000 et de la plantation d'arbres et haies indigènes.* » (« Natagriwal », 2024). Ces MAEC seront utilisées pour approximer les PAD de la catégorie des infrastructures agroécologiques. Les MAEC relatives aux grandes cultures présentes pendant l'année 2023 sont les haies et alignements d'arbres (9399 km), les arbres et arbustes isolés (69415 éléments), les tournières enherbées (3058 ha), les parcelles aménagées (3234 ha) et les céréales sur pied (1507 ha)<sup>15</sup>.

La réduction de l'utilisation des intrants (PPP et engrais) : L'utilisation des intrants dépend fortement des types de cultures. 95% des PPP sont utilisés dans les cultures de céréales (40%), de pommes de terre (30%) et de betteraves (25%). La densité de PPP par hectare est la plus élevée pour la culture de pommes de terre avec un taux de 11kg/ha, suivie par les betteraves avec un taux de 7kg/ha et finalement les céréales avec 3kg/ha (Courtois & Baret, 2022). L'apport d'engrais minéral, en Wallonie représentait en 2012 environ 60% des engrais totaux contre 40% d'engrais organiques. Il est estimé que près de 20% de l'apport annuel de fertilisants azotés est en surplus (SPW, 2022a). La Belgique est le 6<sup>ème</sup> pays parmi les 40 pays européens avec la plus grande densité d'utilisation de pesticides (6,42 kg/ha pour une moyenne de 3,16 kg/ha en 2021) (FAOSTAT, 2024).

Conservation des sols: La Belgique est l'un des pays européens avec la plus forte adoption du semis direct (10% des terres arables belges). De plus, le non-labour wallon implique 15 à 25% des cultures de froment d'hiver, 10% des cultures de betteraves, de colza, de maïs grain et de pois de conserverie (Ferdinand, 2024). Finalement, 5,5% des exploitations de grandes cultures wallonnes pratiquent l'ensemble des principes de l'ACS (voir Pratiques agricoles durables).

L'augmentation de la diversité des cultures : 83% de la SAU des grandes cultures est occupée par 8 cultures (voir ci-dessus). La taille des parcelles de grandes cultures ainsi que la faible diversité des cultures, ainsi que la tendance à la spécialisation croissante des exploitations font des grandes cultures un système particulièrement intéressant pour les enjeux de diversité agronomique.

L'agriculture biologique : En 2022, il y avait 4,8% des grandes cultures en agriculture biologique, soit 20.610 ha, 22% de la surface Bio de Wallonie (Chiffres du Bio, 2023). Il s'agissait principalement de céréales (48%) ou de mélanges céréales-légumineuses (30%), de cultures fourragères (luzerne, maïs) (11%), de pommes de terre (4%), de protéagineux (fèves et féveroles, pois) (2%) et d'oléagineux (colza, tournesol, moutarde) (2%). La situation du bio en Wallonie est particulière puisque pour la première fois depuis 2003, en 2023, la superficie

---

<sup>15</sup> Données fournies par l'ASBL Natagriwal pour l'année 2023.

bio et le nombre de fermes bio en Wallonie a diminué suite à une baisse de la demande (Chiffres du Bio, 2023).

Il n'existe pas de données genrées qui décrivent la main d'œuvre spécifique aux grandes cultures wallonnes, nous allons donc présenter les chiffres pour l'ensemble de la région. En 2020, lors du dernier recensement en Wallonie, les femmes représentaient 15,8% des chef·fes d'exploitation, 80% des conjoint·es aidant·es, 23% de la main d'œuvre familiale et 23% de la main d'œuvre non familiale (SPW, 2022c). Concernant les fermes spécialisées en grandes cultures, les femmes représentent 19% des chef·fes d'exploitation (Buraud et al., 2023). Cependant, une partie de ces cheffes d'exploitation sont co-exploitantes avec leur conjoint, le nombre de fermes gérées par des femmes n'est donc pas connu. Ces chiffres dressent assez clairement la division genrée dans l'agriculture wallonne : l'agriculture est un métier masculin, les hommes sont plutôt les chefs d'exploitation et les femmes plutôt les conjointes aidantes (Buraud et al., 2023).

En général, les femmes ont des exploitations de plus petite taille que les hommes avec une moyenne de 41,5 ha contre 59,5 ha en moyenne chez les hommes (Buraud et al., 2023). Elles gèrent 12% de la SAU wallonne et 22% de la SAU en AB. Les femmes sont sous-représentées dans les institutions agricoles (syndicats, centres de recherche, Collège des producteurs et coopératives) (Buraud et al., 2023). Par ailleurs, les femmes s'installent en moyenne plus tardivement que les hommes, avec une moyenne de 33 ans pour les femmes et de 24 ans pour les hommes (Buraud et al., 2023). Il n'existe pas d'information à propos de la proportion genrée de saisonniers et saisonnières, qui représentent 5456 personnes, soit 19,9% de la main d'œuvre agricole totale (Buraud et al., 2023). Cependant, il n'existe pas de données décrivant comment ces différences impactent l'adoption de PAD.

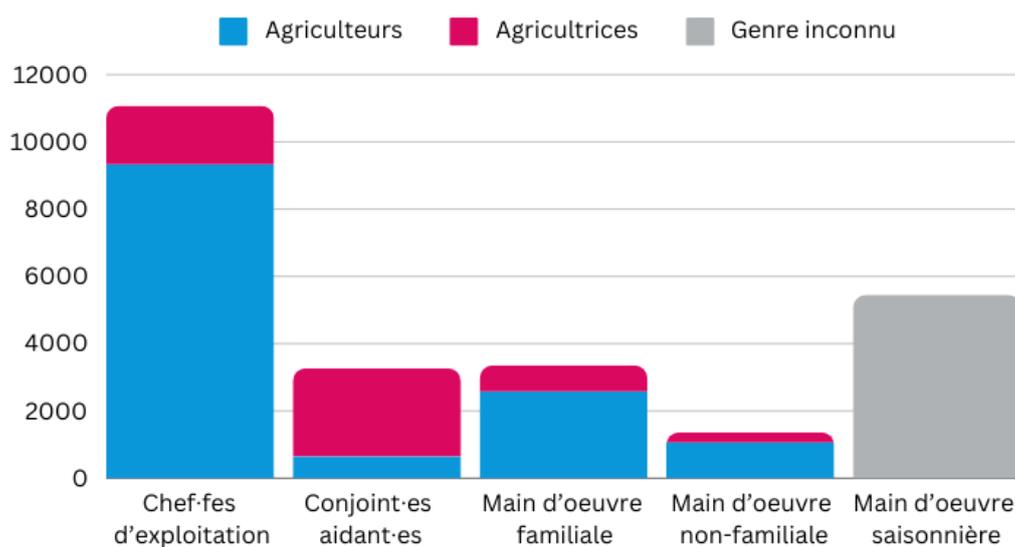


Figure 4 : Répartition genrée de la main d'œuvre agricole wallonne

## b) Contexte institutionnel

Le pacte vert, élément central de la nouvelle PAC 2023-2027, inclut des ambitions environnementales comme la neutralité carbone en 2050, des mesures pour la protection de la biodiversité et la stratégie de « la ferme à la fourchette ». Les objectifs chiffrés de la stratégie européenne pour la biodiversité pour 2030 (Pacte vert) au niveau des fermes sont 25% de surface agricole en AB, la réduction de l'utilisation des PPP de 50%<sup>16</sup>, la réduction de la perte de nutriments par les engrais de 50%, notamment en réduisant l'utilisation globale d'engrais de 20% et finalement, l'engagement de dédier 10% des surfaces agricoles à des IAE (Guyomard et al., 2023; Guyomard & Bureau, 2020). En 2023, un rapport rédigé par l'ASBL Nature et Progrès dénonce la politique fédérale belge comme particulièrement flexible sur les réglementations visant à réduire l'utilisation de pesticides, allant à contre-sens des politiques et des ambitions européennes (Klopstein & Dermine, 2023). Ceci renforce l'intérêt d'étudier le contexte wallon (belge) en termes d'ambitions politiques de réduction des pesticides et appuie davantage le caractère contexte-spécifique et systémique de l'étude des PAD. Aussi, il est intéressant de noter qu'au début de l'année 2024, juste avant les entretiens de ce mémoire, il y a eu un mouvement de manifestations des agriculteur·rices à travers toute l'Europe qui est considéré comme un événement politique majeur (Deloffre, 2024). En Wallonie, plusieurs manifestations ont eu lieu avec de nombreuses revendications, incluant une grande diversité de profils d'agriculteur·rices. Une des conséquences de ces manifestations a été l'annulation par la commission européenne de l'objectif de réduction de 50% de l'utilisation de pesticides (*Sustainable Use of Pesticides - European Commission*, 2022). Ces manifestations ont été un sujet de discussion dans de nombreux entretiens, et il n'est pas à exclure qu'elles aient influencé les réponses apportées par les personnes interrogées.

Au niveau du genre dans l'agriculture, le plan stratégique wallon de la PAC (PSw PAC) inclut la reconnaissance que les activités de diversification dans les fermes sont principalement faites par les femmes, la création d'un groupe de travail (GT) dédié aux enjeux des femmes dans l'agriculture<sup>17</sup> et l'aide à l'installation des jeunes, avec une mention spéciale à propos des femmes. Le plan genre 2019-2024 de la Wallonie inclut une amélioration des outils statistiques pour mieux représenter le travail des femmes, ainsi qu'une commande faite à l'APAQ-W de création de capsules vidéo visant à mettre en scène des entrepreneures agricoles. La déclaration de politique régionale pour la Wallonie 2019-2024 du Conseil wallon pour l'égalité des hommes et des femmes vise à augmenter l'accès des femmes aux micro-crédits, aux propriétés, aux postes de gestionnaires, à créer des coopératives durables qui visent l'égalité des genres, à augmenter l'accès des femmes aux formations agricoles et à créer des réseaux agricoles de femmes. Finalement, l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW), mouvement lié à la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA), est reconnue dans le champ de l'Education

---

<sup>16</sup> Cet objectif, le règlement sur l'utilisation durables des PPP (SUR) a été retiré par la commission le 27/03/2024

<sup>17</sup> Ce groupe de travail est en cours de création (*Groupes de Travail* du Réseau wallon PAC, consulté le 16/06/2024)

Permanente et est subventionnée afin de mobiliser et sensibiliser son public autour d'enjeux politiques, socio-économiques et des enjeux liés aux femmes dans l'agriculture (Plan Stratégique de la PAC - Wallonie, 2023).

### 3.2. Cadre conceptuel

Nous l'avons vu dans la partie Adoption de pratiques agricoles durables, l'étude de l'influence de facteurs socio-démographiques sur l'adoption de PAD est nécessaire afin d'améliorer la compréhension des socio-écosystèmes agricoles et la formulation de politiques efficaces. La littérature qui a été utilisée dans le cadre de ce mémoire ne semble pas proposer de cadre conceptuel reproductible. Cependant, l'utilisation de catégories de facteurs est évaluée comme efficace pour l'étude des facteurs qui influencent l'adoption de PAD (Dessart et al., 2019; Serebrennikov et al., 2020). Ce mémoire propose donc un cadre conceptuel reproductible qui puisse être appliqué à d'autres facteurs sociaux (exemples : âge, expérience, formation, classe sociale, ethnicité) et à d'autres systèmes de production (élevage, maraîchage, viticulture). Ce cadre se base sur le postulat que les facteurs socio-démographiques influencent le processus d'adoption de PAD en influençant les rapports sociaux de l'ensemble du socio-écosystème agricole (acteurs des filières, normes sociales, politiques agricoles) (Bijttebier et al., 2018; Burton, 2014; Feola & Binder, 2010; Meunier et al., 2024). Ainsi, ce cadre propose d'étudier les facteurs socio-démographiques comme des facteurs modérateurs plutôt que comme des facteurs individuels.

Ce cadre conceptuel se construit autour de 5 étapes :

- 1) La définition du facteur social étudié.
- 2) La théorisation de l'influence de ce facteur social sur les rapports sociaux dans le contexte géographique étudié.
- 3) La compilation des facteurs influençant l'adoption de pratiques agricoles durables selon le système de production étudié.
- 4) La compilation des pratiques agricoles durables selon le système de production étudié.
- 5) La compilation des impacts de ces pratiques agricoles sur l'environnement.

La question de recherche se place entre les étapes 2 et 3 et vise donc à décrire comment le facteur socio-démographique influence les autres facteurs qui influencent l'adoption de PAD. En proposant cette méthode, ce cadre vise à rendre la dimension sociologique accessible à des chercheur·ses peu familiar·es avec cette discipline. Les catégories de facteurs facilitent l'analyse en organisant déjà la complexité du socio-écosystème agricole, et facilitent la restitution des données en proposant des catégories adaptées au contexte agricole. Cette méthodologie se veut donc reproductible, accessible et adaptée à la restitution de données présentes dans la littérature mais aussi de données directement issues d'entretiens ou de questionnaires avec des agriculteur·rices. Dans le cadre de ce mémoire, ces étapes ont déjà été réalisées dans la partie

Etat de l'Art. Les étapes 1 et 2 sont développées dans la partie Définition du genre, l'étape 3 dans la partie Facteurs qui influencent l'adoption de pratiques agricoles durables, et les étapes 4 et 5 dans la partie Pratiques agricoles durables. Le schéma ci-dessous représente le cadre conceptuel adapté à l'étude du genre en tant que facteur socio-démographique qui influence l'adoption de PAD dans les systèmes de grandes cultures en Wallonie<sup>18</sup>. Les numéros présents sur le schéma représentent les 5 étapes.

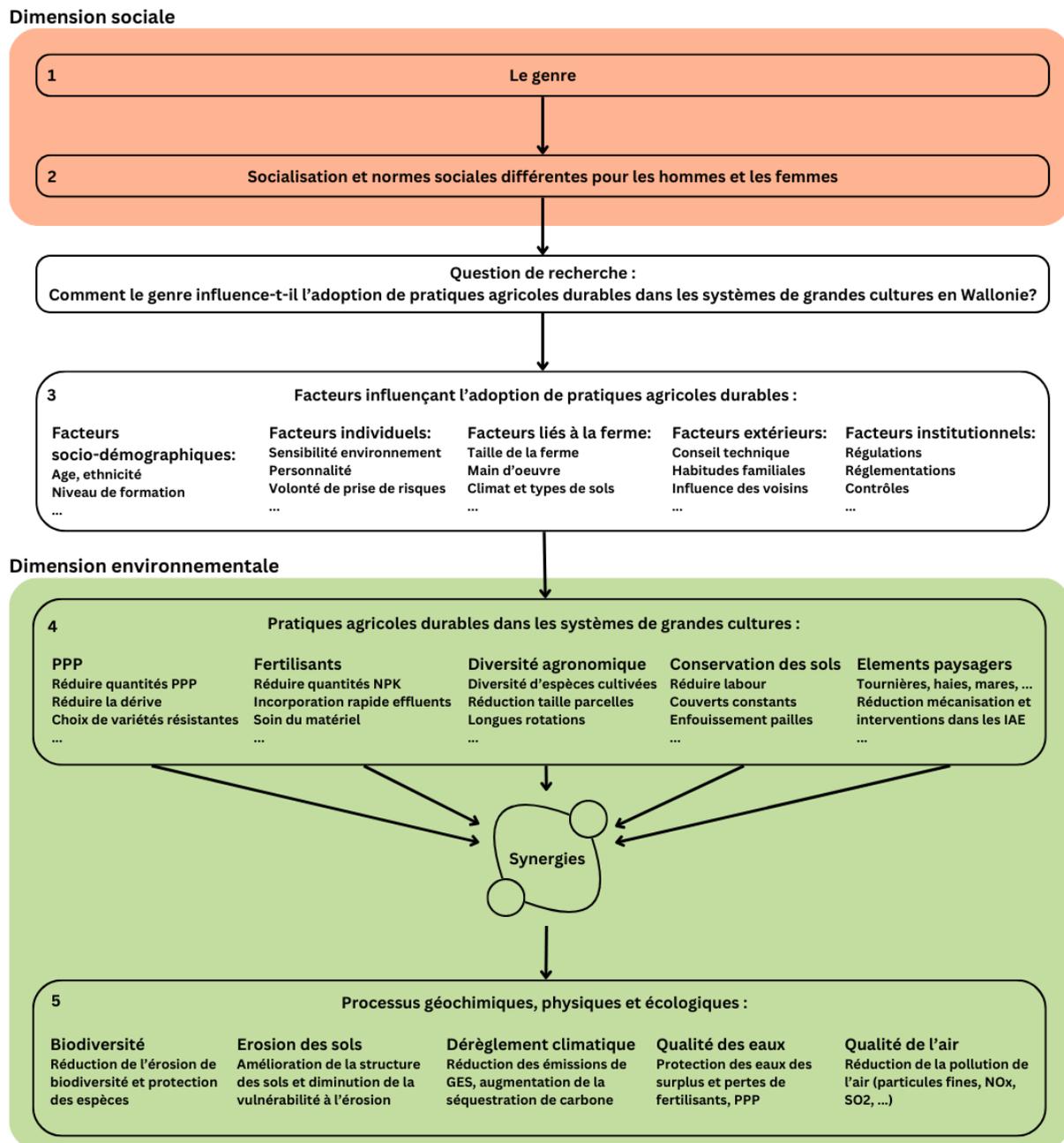


Figure 5 : Cadre conceptuel adapté à l'étude du rôle du genre dans l'adoption de pratiques agricoles durables dans les fermes de grandes cultures en Wallonie.

<sup>18</sup> Notons que les pratiques agricoles décrites dans ce cadre conceptuel ne sont pas propres à la Wallonie mais sont plutôt propres aux systèmes de grandes cultures intensifs hérités de la deuxième révolution agricole des Temps Modernes.

### 3.3. Méthodologie

Une partie de ce mémoire a été réalisée en collaboration avec ma collègue Cloé Christiaens qui a réalisé un mémoire à propos du rôle du genre dans la gouvernance des fermes de grandes cultures en Wallonie. Étant donné la proximité de nos sujets de mémoire, de nos méthodologies et de nos besoins en termes d'échantillon, nous avons réalisé l'élaboration du guide d'entretien, de l'échantillon, les entretiens et les retranscriptions des entretiens en collaboration. Certains entretiens ont été réalisés à deux et certains ont été réalisés par l'une d'entre nous de manière à ce que tous les entretiens contiennent des données destinées aux deux mémoires.

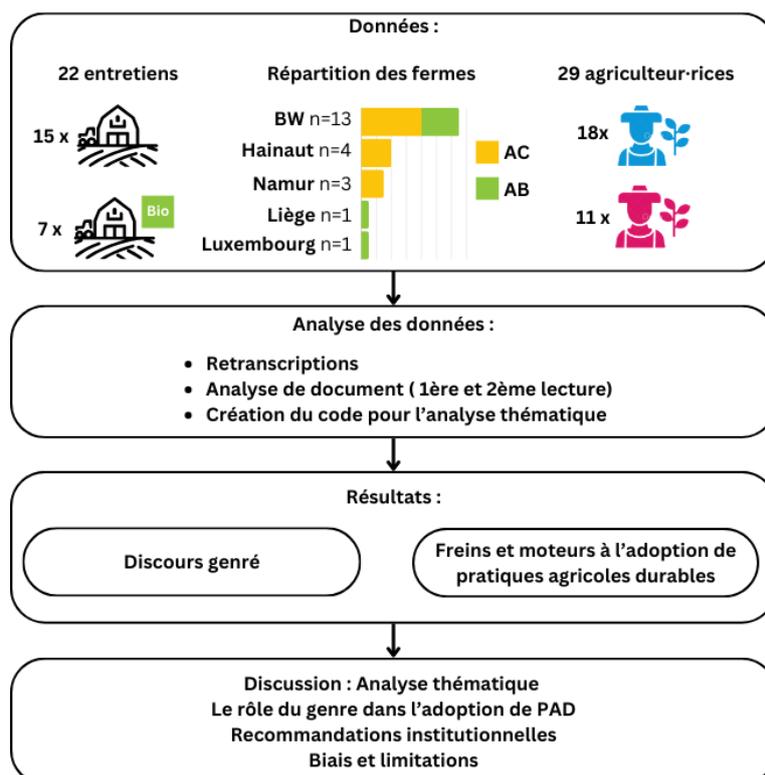


Figure 6 : Structure de la méthodologie

#### 3.3.1. Analyse qualitative

Le premier choix méthodologique de ce mémoire a été d'adopter une approche qualitative. Castleberry et Nolen (2018) définissent les approches quantitatives comme permettant de déterminer la fréquence, la durée et l'intensité d'un phénomène. Les approches qualitatives, d'un autre côté, permettent une analyse exploratoire de phénomènes, afin de mieux expliquer pourquoi et comment ils se produisent. Comme nous l'avons identifié dans l'état de l'art, il n'existe pas de consensus scientifique sur les dynamiques qui relient le genre et les pratiques agricoles durables. Burton concluait sa revue systématique de littérature sur les facteurs comportementaux qui influencent l'adoption de PAD précisément en identifiant le besoin que la recherche quitte le prisme quantitatif pour se concentrer sur les approches qualitatives (Burton, 2014). L'approche agronomique permet de décrire et comprendre le contexte de cette étude et les étapes 3,4,5 et 6 du Cadre conceptuel. Elle permet de décrire les socio-écosystèmes agricoles, informe le concept de transition agricole durable et permet un regard critique sur les

PAD et leur impact sur les processus géochimiques, physiques et écologiques. Une approche informée par la sociologie permet d'appliquer les étapes 1 et 2 du cadre conceptuel, de définir le concept du genre et comment il influence les rapports sociaux.

### **3.3.2. Récolte de données**

#### **a) Entretiens semi-dirigés**

Cette méthode est la plus populaire au sein de la recherche qualitative (Alvesson, 2003). Elle vise à guider les entretiens via des questions ouvertes et des thèmes prédéfinis à aborder, avec la possibilité d'élaborer des sujets de discussion particulièrement intéressants en fonction de la personne qui répond aux questions. Sa flexibilité permet de créer une discussion fluide qui peut mener à des réponses introspectives et développées de la part des participant·es. Cette profondeur de réponse permet d'investiguer et de comprendre comment l'expérience des participant·es influence leur vision, leurs actions (Qu & Dumay, 2011). Elle permet d'entamer une discussion détaillée sur les pratiques agricoles adoptées à la ferme, sur la vision agricole des participant·es et elle permet de poser des questions plus délicates à propos du genre et de l'agriculture. Aussi, dans le cadre de l'étude de phénomènes encore méconnus, poser des questions précises aux participant·es risquerait d'influencer les thèmes abordés et d'occulter certains phénomènes.

#### **b) Elaboration du guide d'entretien semi-dirigé**

Le guide d'entretien est composé de 5 parties : La première partie sert à présenter l'objectif et le déroulé de l'entretien. La deuxième partie vise à dresser un portrait des participant·es et de leur ferme. La troisième partie est réservée à la recherche de Cloé Christiaens. La quatrième partie comporte les 3 questions spécifiques à ce mémoire. La cinquième partie vise à clore l'entretien. Le guide d'entretien final est disponible Annexe 2. Le guide d'entretien respecte les recommandations méthodologiques de (Lopez, 2013) et pose des questions de plus en plus précises. Aussi, les questions précisément relatives au genre sont posées en dernier lieu afin de ne pas influencer les réponses aux premières questions. Avant les entretiens, il n'était pas dévoilé aux participant·es que le sujet du mémoire était le genre et les pratiques agricoles durables. Plutôt, il était expliqué qu'il s'agissait d'une discussion à propos de leurs témoignages, de leurs expériences en termes de gestion de la ferme et de leurs choix de pratiques agricoles. Une attention particulière a été portée au confort des agriculteur·rices (Sutton & Zubin, 2015). Lors de la première phase il était rappelé que l'entretien était anonyme, qu'il pouvait être interrompu si l'agriculteur·rice le souhaitait, et qu'il n'y n'avait aucune obligation de répondre à toutes les questions. Aussi, afin de s'assurer de la bonne interprétation des résultats, les éléments abordés par les participant·es étaient paraphrasés régulièrement (Lopez, 2013). Finalement, des questions étaient aussi posées afin de confirmer ou d'infirmier des éléments récoltés dans d'autres entretiens.

#### **c) Echantillon**

Le recrutement de l'échantillon s'est fait dans le but d'avoir un échantillon qui représente une diversité maximale de fermes de grandes cultures wallonnes. Avoir un échantillon représentatif

n'est pas l'objectif des méthodes qualitatives. Plutôt, l'échantillon doit refléter la diversité du contexte. Il existe non seulement une grande diversité en termes de pratiques agricoles mais aussi en termes de profils d'agriculteur·rices et de profils de fermes. L'échantillon a principalement visé à représenter deux choses fondamentales aux questions de recherche : des fermes avec des typologies différentes de modes de production (conventionnel intensif, conventionnel raisonné, AB, et agroécologie) et des fermes avec des hommes, des femmes ou les deux genres responsables de la prise de décision dans la ferme. Les différents modes de production sont basés sur le rapport « La filière des céréales en Région wallonne : État des lieux et scénarios à horizon 2050 » (Antier et al., 2020). Dans ce rapport, on retrouve 4 catégories : l'agriculture conventionnelle intensive (ACI), l'agriculture raisonnée (AR), l'agriculture biologique (AB) et l'agriculture écologiquement intensive (AEI). Cette répartition des modes de production représente efficacement les différentes catégories de l'échantillon à l'exception de la catégorie AEI qui sera remplacée par une nouvelle catégorie « agroécologie biologique » (AEB). En effet, cette catégorie regroupe les 6 fermes dont les agriculteur·rices ont une vision holistique de l'agroécosystème, et qui sont toutes en AB. Une seule ferme en AB ne correspond pas à la catégorie AEB et il est important de les distinguer tant leurs projets agricoles sont différents (voir section Des mesures du succès agricole différentes).

L'échantillon était considéré complet et équilibré lorsqu'il répondait aux quatre critères suivants : 1) Plusieurs agriculteur·rices de tous les modes de production présentes, 2) Parité entre hommes et femmes de minimum 1/3, 3) Toutes les provinces wallonnes représentées et 4) Présence de fermes gérées par des hommes seuls, des femmes seules et des hommes et femmes ensemble. D'autres critères de diversité de modes de gestion ont été rajoutés plus précisément pour répondre aux besoins du mémoire de Cloé Christiaens.

Les méthodes utilisées pour ce mémoire ont d'abord été l'échantillonnage de convenance (EN : convenience sampling), une demande de témoignage à l'UAW (voir Contexte) et une méthode « boule de neige ». Dans un premier temps, Cloé et moi avons contacté par téléphone des agriculteur·rices de notre entourage et des agriculteur·rices dont le numéro de téléphone était disponible sur internet. Ensuite, observant une forte présence de fermes en AB ou en AEB, ainsi qu'une difficulté à trouver des numéros de femmes cheffes d'exploitation, nous avons fait une demande à l'UAW afin de prendre la parole, présenter nos mémoires, et trouver des agricultrices volontaires lors du congrès annuel « Compréhension des enjeux de la mixité et de l'égalité professionnelle », qui a eu lieu le 19 mars 2024. Cette méthode nous a mises en contact avec 3 agricultrices. Finalement, une méthode boule de neige nous a permis de répondre aux critères de l'échantillon en contactant des agricultrices qui nous ont permis d'atteindre le ratio 1/3<sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> Cette méthode de recrutement de l'échantillon a été très efficace, en quelques semaines, nous avons réussi à passer 22 entretiens d'environ 1h30 chacun. Sur les 24 agriculteur·rices contacté·es, seul 1 a refusé de passer l'entretien par manque de temps et un autre s'est porté volontaire seulement en cas de besoin. Je souhaite insister sur ce point car de nombreux·ses collègues mémorant·es ont eu des difficultés à trouver des participant·es. Cette

Le tableau ci-dessous représente l'échantillon final des personnes qui ont répondu à l'ensemble ou à une partie des questions du questionnaire. La première colonne du tableau présente le numéro de la ferme où l'entretien a été réalisé. La deuxième colonne représente le n° genré des agriculteur.rices : La première lettre représente le genre (H, homme et F, femme), et le numéro qui suit représente l'ordre genré dans lequel les personnes ont été interrogées, les lettres en exposant représentent le mode de production de la ferme. Dans la suite de ce mémoire, les participant-es seront représenté-es grâce à cette notation.

Tableau 2 : Echantillon final des 29 personnes qui ont participé aux entretiens avec la région, le mode de production, le genre des personnes qui prennent les décisions à la ferme et la personne qui a passé l'entretien. (BW = Brabant Wallon)

N° ferme	N° complet de l'agriculteur.rice	Région	Mode de production	Genre des personnes qui gèrent la ferme	Personne qui a passé l'entretien
1	H1 <sup>AR</sup>	BW	AR	Homme seul	Cloé et Sophie
2	H2 <sup>AEB</sup>	BW	AEB	Homme seul	Cloé et Sophie
3	H3 <sup>AR</sup>	BW	AR	Homme seul	Sophie
4	H4 <sup>AR</sup>	BW	AR	Père et fils et employé	Sophie
4	H5 <sup>AR</sup>	BW	AR	Père et fils et employé	Sophie
5	F1 <sup>AEB</sup>	BW	AB	Couple	Sophie
5	H6 <sup>AEB</sup>	BW	AB	Couple	Sophie
6	H7 <sup>AEB</sup>	Liège	AB	Homme seul	Cloé
7	H8 <sup>AR</sup>	BW	AR	Homme seul	Sophie
7	F2 <sup>AR</sup>	BW	AR	Homme seul	Sophie
8	F3 <sup>ACI</sup>	Hainaut	ACI	Couple	Cloé
9	F4 <sup>ACI</sup>	Namur	ACI	Femme seule	Cloé et Sophie
9	H9 <sup>ACI</sup>	Namur	ACI	Femme seule	Cloé et Sophie
10	F5 <sup>AR</sup>	Namur	AR	Couple	Cloé et Sophie
11	H10 <sup>AR</sup>	BW	AR	Homme seul	Cloé
12	H11 <sup>AB</sup>	BW	AB	Homme seul	Sophie
13	F6 <sup>AR</sup>	Namur	AR	Couple	Sophie
13	H12 <sup>AR</sup>	Namur	AR	Couple	Sophie
13	H13 <sup>AR</sup>	Namur	AR	Couple	Sophie
14	H14 <sup>AR</sup>	Hainaut	AR	Homme seul	Sophie
15	F7 <sup>AR</sup>	Hainaut	AR	Couple	Sophie
16	H15 <sup>AR</sup>	Hainaut	AR	Couple et enfants	Cloé
17	H16 <sup>AEB</sup>	BW	AB	Homme seul	Cloé
18	F8 <sup>AR</sup>	BW	AR	Couple	Cloé

réussite est attribuée d'abord à la collaboration avec ma collègue Cloé, au fait que nous avons contacté les participant-es uniquement par téléphone et par le fait que nous avons une voiture à disposition, je conseille cette méthode aux futur-es mémorant-es qui souhaitent écrire un mémoire sur base d'entretiens.

19	H17 <sup>AEB</sup>	Luxembourg	AEB	Coopérative	Cloé
20	H18 <sup>AEB</sup>	BW	AEB	Homme seul	Cloé
21	F9 <sup>AR</sup>	BW	AR	Mère et fille	Sophie
21	F10 <sup>AR</sup>	BW	AR	Mère et fille	Sophie
22	F11 <sup>AR</sup>	BW	AR	Femme seule	Sophie

L'échantillon final respecte donc les critères établis : La proportion est de 37.9% de femmes et de 62.1% d'hommes. Tous les modes de production sont représentés. Au moins une ferme de chaque province est présente. Le Brabant Wallon est très fortement représenté (13 fermes, 11 agriculteurs, 6 agricultrices), suivi du Hainaut (4 fermes, 2 agriculteurs, 2 agricultrices), de la province de Namur (3 fermes, 3 agriculteurs, 3 agricultrices), de Liège (1 ferme, 1 agriculteur) et du Luxembourg (1 ferme, 1 agriculteur).

Les entretiens semi-directifs ont eu lieu entre le 18 mars et le 1er mai. Les deux premiers entretiens ont eu pour but de tester le guide d'entretien. Ils ont été réalisés en collaboration avec Cloé Christiaens afin de pouvoir mieux comprendre les besoins en données de l'une et de l'autre. L'objectif dans un premier temps était d'interroger différentes personnes de la même ferme séparément. Malheureusement cette demande a été reçue plusieurs fois avec la proposition de plutôt faire un entretien commun avec toutes les personnes concernées présentes en même temps. Au total, 6 entretiens ont été réalisés avec plusieurs personnes de la ferme présentes. Il s'agit des fermes 4,5,7,13 et 16. Il est arrivé que certaines personnes ne soient pas présentes tout au long de l'entretien, ou ne répondent pas à toutes les questions. Aussi, lorsque plusieurs personnes étaient présentes, il arrivait qu'une des personnes présentes réponde au nom des autres membres de la famille ou de la ferme. Dans ces cas-là, il a été demandé explicitement aux autres membres présent·es de confirmer leur accord avec ce qui avait été dit. Un total de 22 entretiens ont été réalisés avec 29 agriculteur·rices interrogé·es. Les entretiens duraient entre 45 minutes et 2h30, avec une moyenne de 1h30, approximativement.

### 3.3.3. Analyse des données

L'analyse des données de ce mémoire se construit sur deux méthodologies successives. Une première méthode, l'analyse de document, vise à réviser et évaluer un document. Elle se fait de manière itérative et systématique en trois étapes : une lecture rapide, une lecture approfondie et l'interprétation. Cette méthode est souvent utilisée en complément d'autres analyses. Il peut s'agir d'une étape préliminaire qui permet de décrire des entretiens dans leur entièreté, d'identifier les grandes lignes directrices avant d'entamer une analyse approfondie (Mackinson, Shlonsky, et Connolly 2019). Cette première étape est d'autant plus utile lors de l'analyse d'entretiens longs, comme ceux présents dans ce mémoire. Dans le cas de ce mémoire, la phase d'interprétation est remplacée par la deuxième phase d'analyse.

La deuxième phase de l'analyse se base sur l'analyse thématique qui permet d'identifier, analyser et interpréter des schémas répétitifs présents dans les données (les thèmes). Cette méthode est considérée flexible et exploratoire, elle est donc adaptée à l'étude d'un phénomène encore méconnu. Plus précisément, ce mémoire se base sur une analyse thématique déductive

latente. Une approche déductive permet dans une certaine mesure d'interpréter les résultats en opposition à une approche inductive qui se base sur ce qui est dit explicitement dans les entretiens. Une approche latente permet d'interpréter les données grâce à la littérature qui existe, et d'apporter des éléments théoriques afin d'expliquer certaines observations, en opposition à une approche sémantique qui n'utilise que ce qui est disponible explicitement dans les entretiens (Braun & Clarke, 2006; Castleberry & Nolen, 2018; Nowell et al., 2017; Rosairo, 2023). L'identification des thèmes lors de l'analyse thématique se fait après la création d'un code (Braun & Clarke, 2006; Rosairo, 2023). Ce code permet de systématiser l'analyse et la rendre reproductible. Dans le cadre de ce mémoire, nous cherchons à identifier les liens entre le genre et l'adoption de PAD. Ainsi, le code sera d'identifier toutes les mentions des freins et moteurs à l'adoption de PAD et tous les discours à propos du genre. Ceci proposera deux bases de données parmi lesquelles les thèmes récurrents seront identifiés et discutés conjointement.

## 4. Résultats

Dans l'analyse thématique, les résultats visent à identifier les thèmes récurrents présents dans les données afin de construire la discussion. Dans un premier temps, l'intégralité des facteurs qui influencent l'adoption des PAD sera présentée. Ensuite, l'intégralité des thèmes présents dans les discours à propos du genre seront présentés. Finalement, l'intersection de ces deux bases de données permettra d'identifier les facteurs genrés qui influencent l'adoption de PAD.

### 4.1. Facteurs qui influencent l'adoption de PAD

Le tableau ci-dessous rassemble l'ensemble des facteurs qui influencent l'adoption des PAD identifiés par les 29 agriculteur·rices interrogé·es. Ce tableau est organisé selon les catégories de facteurs décrites dans la partie Facteurs qui influencent l'adoption de pratiques agricoles durables et les fréquences sont indiquées selon le genre, dans la colonne bleue pour les agriculteurs et la colonne rose pour les agricultrices. De plus, afin d'éviter des résultats ambigus, les facteurs sont séparés en moteurs et freins à l'adoption de PAD. En effet, le terme de « facteur qui influence » peut être une source d'ambiguïté dans les résultats lorsqu'il n'est pas accompagné d'une indication sur la direction de l'influence par rapport à l'adoption de PAD (moteurs ou freins). Dans de nombreux articles, certains facteurs sont simplement cités, ce qui rend l'interprétation des résultats difficile (Ahmad Rizal & Md Nordin, 2022; Chatterjee & Acharya, 2021; Meunier et al., 2024). Bien sûr, de nombreux facteurs sont contexte-dépendants et il est important d'éviter de simplifier des influences complexes en les généralisant comme étant des moteurs ou des freins, cependant, l'utilisation de termes directionnels comme « freins/moteurs ou encore influence mixte » peut faciliter la compréhension. Ce tableau rassemble donc les facteurs en deux sous-catégories : freins et moteurs. Certains facteurs sont en réalité des couples de facteurs qui peuvent être présentés comme des moteurs ou des freins, selon le point de vue. Par exemple, la simplification du travail est un moteur pour certain·es et la complexification du travail est un frein pour d'autres.

Tableau 3 : Facteurs influençant l'adoption de PAD identifiés par les agriculteur·rices interrogé·es

	Facteurs socio-démographiques		Facteurs individuels		Facteurs liés à la ferme		Facteurs externes		Facteurs institutionnels	
Moteurs	Être jeune	2	Sensibilité	12	Rentabilité	21	Information	15	Subsides	6
	Formation d'agronome	1	Santé humaine	6	Santé des sols	9	Demande extérieure	5		4
			Habitudes	3	Simplification du travail	3	Présence d'exemples	3		
			Pratique de la chasse	5	Accès aux machines	4	Traditions familiales	2		
			Rejet du conventionnel	2	Vente en circuits courts	2				
				1	Propriété des terres	1				
Freins	Formation d'agronome	1	Habitudes	3	Complexification du travail	17	Manque d'alternatives	2	Politiques incohérentes	3
			Rejet des injonctions	1	Sous-traitance	4	Manque de filières	4	Politiques défavorables	1
					Manque de machines	6	Manque de demande	3	Contrôles	1
					Rentabilité	3	Conseil commercial	3		
					Moins de rendements	1	Manque d'information	1		
					Pas de propriété des terres	4	Pression des proches	2		
					Manque de main d'oeuvre	2	Compétition avec voisins	3		
					Absence de bétail	1	Publicité PPP	2		

● Agriculteurs ● Agricultrices

Dans la section Pratiques agricoles durables, les PAD ont été présentées en 5 catégories : PPP, NPK, IAE, diversité agronomique et santé des sols. Dans les données, ces catégories sont modifiées légèrement afin de mieux représenter le contenu des entretiens : 1) PPP et NPK, 2) conservation des sols, 3) diversité agronomique, 4) MAEC, 5) AB. Les PPP et les engrais NPK ont régulièrement été rassemblés sous le terme « intrants », sans précision systématique de quels intrants il s'agissait. Finalement, l'agriculture biologique, bien que très fortement liée à la catégorie de réduction des intrants, est une catégorie à part entière car le contexte de la certification et de l'interdiction totale des intrants a suscité des éléments de réponse différents. Les différentes PAD ne présentent pas les mêmes moteurs et les mêmes freins. Par exemple, le fait de ne pas être propriétaire des terres est un frein strictement lié aux MAEC. Le tableau ci-dessous présente les moteurs et freins principaux pour l'adoption de chaque PAD afin de faciliter la discussion. Les tableaux exhaustifs séparés selon les catégories de facteurs qui influencent l'adoption de PAD et selon les différentes catégories de PAD (intrants, conservation des sols, diversité agronomique, MAEC, AB) sont disponibles en Annexe 3.

Tableau 4: Moteurs et Freins principaux à l'adoption de PAD séparés par catégorie de PAD

	Réduction d'intrants		Conservation des sols		Diversité agronomique		MAEC		Agriculture biologique	
Moteurs	Rentabilité	8 3	Rentabilité	5 2	Rentabilité	4	Subsides	6 4	Sensibilité	4 1
	Information	5 1	Santé des sols	4 3	Information	2	Sensibilité	3 3	Santé humaine	4 1
	Sensibilité	3 1	Simplification du travail	2 2	Santé des sols	2	Pratique de la chasse	4	Santé des sols	3 1
	Santé humaine	2 1	Information	3	Sensibilité	1	Information	3	Demande extérieure	4
Freins	Sous-traitance	3 1	Complexification du travail	5 1	Complexification du travail	4 1	Complexification du travail	4 3	Manque de marché	3 2
	Conseil commercial	3 1	Manque de machines	6	Manque de filières	3 1	Politiques incohérentes	3 1	Rentabilité	3 1
	Manque d'alternatives	1 2	Sous-traitance	1 2	Compétitivité	2	Réduction des rendements	2	Pression des proches	2 1
	Publicité PPP	2	Réduction des rendements	1 1	Rentabilité	1	Location des terres	2	Complexification du travail	2 1

● Agriculteurs ● Agricultrices

En observant ces deux tableaux il est possible d'évaluer les moteurs et freins principaux à l'adoption de PAD ainsi que les PAD qui y sont liés le plus fortement. En ce qui concerne les moteurs : En première position, la rentabilité a été identifiée à 26 reprises, principalement liée à la réduction de l'utilisation des intrants et du travail mécanique du sol. En deuxième position, il s'agit de la sensibilité des agriculteur·rices envers les PAD, identifiée à 18 reprises et principalement liée aux MAEC et à l'AB. En deuxième position également, la santé des sols a été identifiée 18 fois comme moteur à l'adoption principalement des pratiques d'ACS. En quatrième position c'est l'accès à l'information qui a été identifié à 17 reprises, principalement pour la réduction des intrants, mais également pour les quatre autres catégories. En cinquième position, les subsides liés à la mise en place de MAEC, est un moteur important pour l'adoption de cette PAD identifié à 10 reprises. Ensuite, le souci de la santé humaine, identifié à 8 reprises, est un moteur principalement pour l'agriculture biologique et la réduction des intrants.

En ce qui concerne les freins à l'adoption de PAD, en première position, la complexification du travail a été identifiée à 23 reprises principalement par rapport aux MAEC, aux pratiques d'ACS et à l'augmentation de la diversité agronomique. Ensuite, la sous-traitance est le deuxième frein principal à l'adoption de PAD, identifié à 8 reprises principalement par rapport à la réduction des intrants et les pratiques d'ACS. Ensuite, le manque de machines a été identifié à 6 reprises, strictement pour les pratiques d'ACS. Également identifié 6 fois, le manque

d'alternatives aux pratiques conventionnelles est principalement lié à la réduction des intrants et l'adoption de l'AB. Identifiés 5 fois, la réduction de la rentabilité et le manque de demande sur le marché sont principalement liés à l'AB, le manque de filière est principalement lié à l'augmentation de la diversité agronomique. Finalement, identifiés 4 fois : les habitudes de travail sont un frein lié à l'utilisation d'intrants et à l'AB, ne pas être propriétaire des terres est principalement lié aux MAEC, le conseil commercial est lié aux intrants, et finalement les politiques incohérentes et un manque de confiance institutionnelle sont liés aux MAEC.

## 4.2. Discours genré

Afin d'identifier les thèmes genrés récurrents dans les entretiens, l'ensemble du discours genré a été rassemblé en plusieurs thèmes dont les fréquences sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Thèmes présents dans l'ensemble des discours à propos du genre dans l'agriculture présents dans les entretiens.

Thèmes		
Division des rôles dans le travail agricole	10	10
Masculinité du travail et des milieux agricoles	9	9
Reprise des fermes, successions	7	8
« Vision des choses » différente	9	3
Tendance des femmes vers l'AB	4	3
La sous-traitance	3	4
Patriarcat, statut de conjointe aidante	1	7
Ne pas être issu-e du monde agricole	3	2
Confiance en soi dans la prise de décisions		3

Les thèmes principaux par rapport au genre et l'agriculture sont la division des rôles dans le travail agricole, la masculinité du travail et des milieux agricoles, les dynamiques genrées dans la succession des fermes, la « vision des choses » différentes entre les hommes et les femmes, une tendance des femmes à préférer l'AB par rapport aux hommes, les dynamiques genrées dans le fait de faire appel à de la sous-traitance, le patriarcat et le sexisme, le fait de ne pas être issu-e du monde agricole et la confiance en soi dans la prise de décision.

Les relations qui existent entre les freins et moteurs à l'adoption de PAD et les discours sur le genre et l'agriculture sont les thèmes qui seront développés dans la discussion. Fidèlement au cadre conceptuel de ce mémoire, la discussion sera organisée par catégories de facteurs. Elle débutera par deux constats introductifs et présentera ensuite comment ces thèmes influencent les facteurs socio-démographiques, ensuite les facteurs individuels, les facteurs liés à la ferme, les facteurs extérieurs et finalement, les facteurs institutionnels. La discussion se conclura par la formulation de recommandations institutionnelles.

## 5. Discussion

Étudier l'agriculture sous le prisme du genre ne signifie pas uniquement s'intéresser aux différences entre les hommes et les femmes. Il s'agit de porter un regard différent sur l'ensemble du socio-écosystème afin de mettre en évidence des enjeux et des leviers peu étudiés jusque-là, et d'en compléter la compréhension. Il est important de rappeler que ce mémoire est qualitatif et qu'il est impossible avec ces données et cet échantillon de pondérer l'importance de certaines observations par rapport à d'autres. Cette discussion ne répond donc pas à la question de savoir si ce sont les hommes ou les femmes qui adoptent le plus de PAD. Cette discussion vise à décrire en profondeur les dynamiques de genre présentes dans l'agriculture, les enjeux liés aux PAD qui en découlent, et de proposer des pistes de réflexion pour y remédier.

La figure ci-dessous présente la structure et le contenu principal de cette discussion. Elle vise à illustrer comment la dimension sociale de l'agriculture influence la dimension environnementale. À partir de la définition du genre, elle décrit le contexte historique des dynamiques de genre dans les milieux agricoles. Ces dynamiques de genre sont ensuite décrites par deux constats globaux desquels la discussion découle. Au centre de la figure se trouve le cœur de ce mémoire, les éléments de réponse issus des entretiens à la question de recherche : Comment le genre influence-t-il l'adoption de PAD ? Chaque observation est accompagnée des PAD qui sont principalement concernées. Les PAD sont décrites à droite de la figure.



Figure 7 : Structure et contenu principal de la discussion

## 5.0. Constat global

Deux constats préliminaires permettent de dresser le portrait des dynamiques de genre en agriculture. Bien que ces premières observations ne soient pas directement liées à l'adoption de PAD, elles informent le contexte de la suite de la discussion.

### **a) Les grandes cultures sont un milieu masculin et la division genrée des rôles y est très forte.**

Parmi les 22 fermes de l'échantillon, 12 sont gérées par des hommes seuls, 7 sont gérées par un couple hétérosexuel et 3 sont gérées par des femmes. Le constat y est identique partout : Les hommes font les travaux de culture mécanisés et, si les femmes sont présentes, elles font les tâches administratives, éventuellement le soin des animaux s'il s'agit d'une ferme en polyculture-élevage, les tâches annexes comme l'achat de petit matériel ou le désherbage manuel et le travail domestique. Cette section fait très fortement écho à la section Le genre et l'agriculture tant le contenu des entretiens est en ligne avec la recherche existante. Le point de séparation entre le travail masculin et le travail féminin semble être identique dans l'ensemble de l'échantillon : l'utilisation des machines agricoles. Comme décrit dans la section Historique des études sur le genre dans l'agriculture, la mécanisation est à la source de la division des tâches agricoles (Lagrave, 1983; Prügl, 2004; Tchékémian, 2014). La participante F7<sup>AR</sup> le décrit également :

« Avant qu'on ait la mécanisation, les femmes, elles allaient aux champs, elles fanaient, elles fauchaient, elles faisaient les gerbes, les hommes chargeaient les gerbes. Le travail était aussi divisé mais quand tu vois les peintures de Millet<sup>20</sup>, les femmes sont aux champs quoi. Je crois que c'est la mécanisation qui a amené les hommes à prendre en main le travail et ça a été valorisé. Pour moi, c'est cette tradition qui reste » - F7<sup>AR</sup>

En effet, alors que tous les 18 agriculteurs interrogés font le travail mécanisé, seules 2 agricultrices sur 11 conduisent les machines, F7<sup>AR</sup> de temps en temps en complément de son conjoint et F11<sup>AR</sup> en dernier recours. D'ailleurs, selon de nombreux·ses participant·es, voir un tracteur conduit par une femme reste une exception :

« C'est surtout des hommes à la campagne. Quand je vais pulvériser le matin à 5h ou 6h, je vois qu'on est toujours les mêmes, c'est tous des hommes qui pulvérisent. Je n'ai pas de souvenir ici, d'avoir vu une femme qui pulvérise. [...] Quand même, les machines, ça reste une affaire d'hommes. » - H8<sup>AR</sup>

Un second élément de réponse au sujet de l'absence des femmes des travaux de culture est donné par la participante F6<sup>AR</sup>. Historiquement, la division des tâches agricoles s'est faite pour que les femmes puissent combiner le travail dans la ferme et le travail domestique.

« Je crois que c'est parce que ça a toujours été assez masculin. Et puis, il faut aimer aller sur le tracteur, on est quand même secoué, on a quand même parfois mal au dos. Et puis si on a des enfants, aller avec les enfants sur le tracteur, c'est pas toujours évident, quoi. Quand on fait de l'administratif, on sait surveiller ses enfants, dans l'élevage on est sur place. Alors que quand on est à la campagne, on ne sait jamais quand va revenir. » - F6<sup>AR</sup>

---

<sup>20</sup> Jean-François Millet est un peintre du XIX<sup>ème</sup> siècle, issu d'une famille paysanne, reconnu pour ses peintures réalistes qui dégagent « l'essence de la condition humaine aux champs ». (Universalis, 1999) Un exemple est présent en [Annexe 4].

Aussi, dès l'enfance, cette division est renforcée par une socialisation différente entre les garçons et les filles par rapport au travail mécanisé. Les garçons seraient davantage attirés par les machines agricoles et davantage encouragés à accompagner le travail aux champs.

*« Le garçon, bah il va à la campagne avec son papa, il est plus attiré par les machines. Alors qu'ici, les filles, j'ai jamais voulu qu'elles aillent dans les machines ou dans les tracteurs. [...] C'est dangereux. » - F2<sup>AR</sup>*

Les tracteurs sont donc considérés comme dangereux pour les filles, et pas pour les garçons. En effet, 100% des participant·es sont d'accord pour dire que les tracteurs sont trop lourds, trop grands et trop dangereux pour les femmes qui n'auraient pas la force de s'en servir.

*« Il faut être fort physiquement, parce qu'il y a souvent des pannes, il faut aller chipoter dans le matériel.... Non, pour une femme, non, ce n'est pas possible. Peut-être pour des petites surfaces par exemple, du maraîchage ou des choses pareilles, mais pas pour les grandes surfaces avec beaucoup de matériel dangereux. » - F4*

Finalement, la transmission des fermes de pères en fils reste la norme en Wallonie, même si de plus en plus de jeunes femmes reprennent les fermes.

*« Mais c'est sûr qu'il y a toujours eu un patriarcat dans les fermes : ça a souvent été les garçons qui ont repris. Par contre, je vois de plus en plus de cas où ce sont des filles qui reprennent. » - H11<sup>AB</sup>*

De fait, sur les 22 fermes de l'échantillon qui anticipent la transmission, 7 devraient être transmises à des fils ou des neveux et 4 seront remises à des filles, dont deux qui ont déjà prévu de créer un système de sous-traitance complète, et deux qui ont prévu de faire elles-mêmes la conduite des cultures. Parmi les 7 fils et neveux à qui la ferme devrait être transmise, il y a 3 cas où une fille de la fratrie aurait pu être intéressée mais où la présence d'un garçon donne à celui-ci la priorité de manière automatique :

*« Et puis, sans doute écrasée, elle s'est dit : « Mon frère est intéressé, je vais pas me pas me lancer ». Je pense que s'il n'avait pas été là et si je l'avais motivée, si j'avais dit « tiens, viens avec moi », peut-être qu'elle aurait été intéressée par la chose, elle l'aurait fait, elle l'aurait très bien fait. » - H11<sup>AB</sup>*

Par ailleurs, avoir un fils a été considéré comme très important par plusieurs agriculteurs :

*« Dans l'idée d'avoir un enfant, je ne pouvais pas imaginer avoir autre chose qu'un garçon, au départ. [...] De base, il y a quand même des stéréotypes, mais on se bat pour les faire disparaître. » - H2<sup>AB</sup>*

Ainsi, les milieux agricoles seraient masculins parce que la mécanisation du XX<sup>ème</sup> siècle a réduit les besoins en main d'œuvre pour les grandes cultures. Les hommes sont donc devenus responsables du travail agricole parce qu'ils ne faisaient pas le travail domestique. Cette division serait à la base de la masculinité des milieux agricoles et notamment, des traditions de transmission des fermes de père en fils. Ceci fait écho à la partie Historique des études sur le genre dans l'agriculture et à la redéfinition de l'éthos paysan qui a eu lieu pendant le XX<sup>ème</sup> siècle, réécrivant ce à quoi ressemble la vie et la nature d'un agriculteur ou une agricultrice (Lagrave, 1983). Ceci mène au dernier élément du premier constat de cette discussion, la présence du sexisme, particulièrement présent dans les milieux agricoles:

*« Dans les fermes, on est quand même encore des bons machos. » – F5*

*« En tout cas du temps de mes parents à moi, les femmes c'était à la cuisine hein. Et encore maintenant, dans le milieu agricole on entend bien souvent « bobonne dans la cuisine ». » – F1<sup>AB</sup>*

## b) Des profils d'agriculteur·rices différents selon le genre

Une deuxième observation fondamentale de ce mémoire réside dans l'identification de différents profils d'agriculteurs et d'agricultrices présents dans l'échantillon. Pour comprendre pourquoi cette tendance existe, rappelons la grande diversité de profils de ferme qui existe :

*« Et de fait, ça me rend furax quand on parle des agriculteurs. [...] Il y a plein de mouvements différents qui ne s'entendent pas, qui n'ont aucun rapport, qui sont ennemis. Et donc entre le petit fermier pas propriétaire au fin fond des Ardennes et un céréalier propriétaire de ses 500 hectares ici, il n'y a aucun rapport, aucun. » - H2<sup>AB</sup>*

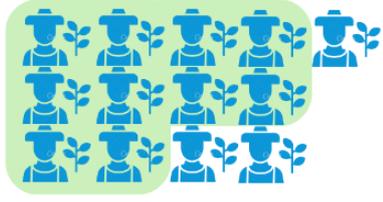
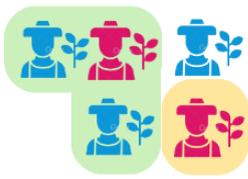
Au sein des 22 fermes de l'échantillon, il existe de nombreux facteurs qui créent leur diversité. Il y a des fermes de polyculture-élevage, des fermes strictement de grandes cultures, des agriculteurs qui travaillent seuls, en couple, en coopératives, avec des membres de leur famille, il y a des agriculteur·rices qui cultivent 17ha, d'autres qui en cultivent 400, des semaines de travail de 10h et d'autres qui vont jusqu' à 100h, des pratiques qui vont de l'agriculture conventionnelle intensive à des modèles d'agroécologie qui n'utilisent aucun intrants ... Cette diversité s'explique par de nombreux facteurs, notamment les différences de parcours de vie qui ont mené les participant·es à leur métier. Pour cela, comparons deux exemples : F11<sup>AR</sup> et H14<sup>AR</sup> qui répondent à la question « Et toi, pourquoi es-tu devenu agriculteur·rice ? »

*« Ah parce que c'était mon destin. C'était comme ça, c'était inscrit. Moi, je me suis jamais posé de question de savoir quelles études j'allais faire. Je voulais faire l'agronomie, depuis toujours. [...] Alors d'où c'est venu ? Ben j'allais passer mes vacances chez ma grand-mère et je voyais mon oncle qui travaillait et ça me plaisait de voir la moissonneuse batteuse, de voir le tracteur et tout ça c'était cool. » - H14<sup>AR</sup>*

*« Au départ moi j'ai dit « ouais non, ça ne m'intéresse pas, je suis journaliste », [...], et puis quand mon père m'a dit « Bon ben moi j'arrête, est-ce que tu reprends ? » Parce que c'est important pour la continuité des terres, j'ai dit « Bah ouais, pourquoi pas ? » Les terres on en a plus donc il y a une responsabilité, quand même. Donc j'ai voulu les reprendre en me disant « C'est rien, je ferai faire, je garde mon boulot à l'extérieur » [...] C'est vrai qu'en tant qu'ado, j'ai jamais été une fois en tracteur limite. J'allais à la rasette, ça oui, mais accompagner mon père en tracteur, ça ne m'est jamais venu à l'esprit. » - F11<sup>AR</sup>*

Ces deux exemples décrivent symboliquement deux profils d'agriculteur·rices qui couvrent 80% de l'échantillon. Le premier est une personne qui a grandi dans une famille agricole, qui a été encouragé à reprendre la ferme familiale (la ferme de sa propre famille ou de la famille de son épouse) et qui a donc entrepris une formation agricole (niveau secondaire, bachelier ou master). Il s'agit des profils entourés en vert sur la Figure 8, 12 hommes et 1 femme. Le deuxième profil est celui d'une personne qui a grandi dans une famille agricole, qui n'a jamais été encouragée à reprendre la ferme familiale et qui n'a pas entrepris de formation agricole, il s'agit des profils entourés en jaune dans la Figure 8, soit 8 femmes et aucun homme. Parmi ces 8 agricultrices qui ont débuté une carrière non-agricole, les 3 cheffes d'exploitation possèdent un point commun d'autant plus particulier : elles ont dû reprendre la ferme familiale suite au décès ou au départ à la retraite de leurs pères. Il s'agit des trois profils entourés en noir. Le fait qu'une femme soit cheffe d'exploitation sans son mari (ou un autre homme), a souvent été qualifié comme une anomalie, souvent le résultat d'un drame familial :

*« Quand c'est une femme cheffe d'exploitation, c'est qu'il y a eu un drame, c'est que le mari est décédé, y a rien à faire. Les seules femmes que je connais à la tête d'une exploitation, il y a eu un décès. » - F5<sup>AR</sup>*

	Fermes gérées par un homme	Fermes gérées en couple	Fermes gérées par une femme
Chef-fes d'exploitation			
Conjointes aidantes			
Membres de la famille aidants			

 Profil d'agriculteur-rices qui ont fait des études agricoles en se destinant à l'agriculture
  Profil d'agriculteur-rices qui n'ont pas suivi de formation agricole et qui ont quitté une carrière extérieure afin de travailler dans la ferme familiale
  Agriculteur-rices qui ont repris la ferme "sur le tard"

Figure 8 : Représentation des différents profils d'agriculteur-rices interrogé-es selon le genre de la personne qui gère l'exploitation, leur statut légal et leur parcours de vie avant de devenir agriculteur-rices.

Parmi les 3 fermes qui sont gérées par des agricultrices, sans homme, toutes correspondent à ce profil, et parmi les fermes qui correspondent à ce profil, toutes sont gérées par des agricultrices. Ce contraste genré impressionnant qui existe entre les personnes qui sont destinées à être agriculteur·rices et celles qui le deviennent par contrainte peut trouver une source d'explication dans la section précédente. En effet, la culture masculine agricole encourage les garçons dès l'enfance à entreprendre des études agricoles afin de reprendre la ferme familiale, ce qui en fait un profil de jeunes agriculteurs formés. De plus, la vision selon laquelle l'agriculture mécanisée (typique des grandes cultures) est dangereuse, dure physiquement et donc plutôt faite pour les hommes, encourage les filles à entreprendre une carrière à l'extérieur de la ferme. S'il n'y a pas de reprenneur lorsque la ferme familiale doit être cédée, ces femmes-là sont confrontées à la responsabilité de la conservation du patrimoine familial, principalement du capital foncier, et reprennent la ferme avec un profil d'agricultrices plus âgées, et non formées.

## 5.1. Facteurs socio-démographiques

### a) Des agriculteurs plus jeunes que les agricultrices

Cette observation ne réside pas tellement dans l'âge moyen des personnes interrogées dans ce mémoire, mais plutôt dans leurs parcours de vie. Pour les hommes, le profil et le métier d'agriculteur s'inscrivent plus rapidement dans leurs parcours et leurs choix de vie. De fait, le pic de reprise des fermes pour les femmes est de 33 ans alors qu'il est de 24 ans pour les hommes (Braud et al., 2023). Tel que discuté dans la section

a) Facteurs socio-démographiques de l'état de l'art, l'âge a une influence sur l'adoption de PAD, même s'il ne s'agit pas d'une corrélation directe. D'un côté, des agriculteur·rices plus

jeunes peuvent voir l'intérêt d'investir du temps et de l'énergie dans leur ferme alors que des agriculteur·rices plus âgé·es, plus proches de la retraite, pourraient avoir tendance à vouloir conserver leurs habitudes.

*« C'est plus facile de faire changer un mec comme moi qui a repris à 35 ans, qu'un mec qui a 55 ou 60 ans, qui en a encore 5 ans ou 10 ans à tirer et qui se dit : « moi je vais pas changer toute ma façon de faire. » - H3<sup>AR</sup>*

D'un autre côté, des agriculteur·rices plus âgé·es peuvent avoir plus d'expérience dans leur ferme et ainsi savoir mieux ajuster les investissements à leur terroir et diminuer le sentiment de prise de risque (Coulibaly et al., 2021; Foguesatto et al., 2020; Rizzo et al., 2023; Tey & Brindal, 2012).

### **b) Des agriculteurs plus formés que les agricultrices**

Faisant également suite au constat global qui a introduit cette discussion, le genre semble affecter le niveau de formation agricole des agriculteur·rices. Parmi les 18 agriculteurs interrogés, 15 ont suivi une formation agricole, alors que parmi les 11 agricultrices interrogées, seule 1 a suivi une formation agricole. Ce constat fait suite au précédent : les femmes ne sont généralement pas encouragées à entreprendre une carrière agricole, elles sont donc moins formées que leurs homologues masculins. Dans l'état de l'art, les revues systématiques de littérature ont identifié que le niveau d'éducation influençait positivement l'adoption de PAD (Chatterjee & Acharya, 2021; Coulibaly et al., 2021; Foguesatto et al., 2020; Rizzo et al., 2023). Cependant, il n'y a pas de mention spécifiquement des formations agricoles. Les formations agricoles sont parfois identifiées comme un frein à l'adoption de PAD :

*« J'ai transposé ce qu'on m'avait appris en pratique, sans vraiment poser de question. On ne parlait pas de la vie du sol hein, on n'a jamais parlé de la vie du sol, le sol c'est un substrat quoi. » - H14<sup>AR</sup>*

Et parfois comme un moteur :

*« Franchement mes études universitaires c'est pas ça qui m'a appris mon métier d'agricultrice, mais ça donne une capacité de réflexion, une analyse, une certaine sûreté dans ce qu'on fait. Par exemple, moi je dois choisir des variétés de froment, j'ai beau avoir Monsieur machin qui vient avec une belle voix ou des belles publicités dans le Sillon Belge [... ] Je vais prendre quoi ? Je vais prendre le livre blanc édité par Gembloux, ce sont des essais qui sont faits de façon indépendante et je regarde les résultats. » - F7<sup>AR</sup>*

Les formations agricoles peuvent donc être un atout pour la gestion de la ferme car elles permettent un avis critique par rapport aux publicités ou aux conseillers commerciaux qui encouragent la consommation de PPP ou de NPK (voir section Facteurs externes). À l'inverse, les formations agricoles peuvent être considérées comme une recette à appliquer qui réduit l'innovation et la créativité des agriculteur·rices par rapport à leurs pratiques agricoles. Cependant, lors des entretiens, le plus faible niveau de formation agricole des agricultrices a systématiquement été identifié comme étant un frein à la sortie des pratiques agricoles conventionnelles. Ainsi, ce plus faible niveau de formation défavorise la réduction des intrants, du travail du sol et la diversité agronomique. Les formations agricoles peuvent être un réel atout pour la transition de systèmes alimentaires car les compétences agronomiques et écologiques permettent de remplacer des pratiques conventionnelles, intensives en ressources non-renouvelables, par des PAD, intensives en connaissances (Carlisle et al., 2019). Prenons

l'exemple de l'agricultrice F7<sup>AR</sup> qui a suivi une formation d'ingénieure agronome : elle remplace un passage préventif d'insecticide par son expertise en allant voir la parcelle. Par contre, l'agricultrice F11<sup>AR</sup>, qui elle n'a pas suivi de formation agricole, ne se sent pas assez compétente pour évaluer les besoins phytopharmaceutiques de ses parcelles.

## 5.2. Facteurs individuels

### a) Des mesures du succès agricole différentes

Au fil des entretiens, les différents agriculteur·rices ont exprimé ce qui leur permet d'être fier·es de leur métier, c'est-à-dire, la mesure du succès agricole. Il y a trois visions du succès agricole qui peuvent être identifiées dans l'échantillon : le revenu, le rendement, et la vision holistique.

La première vision, majoritaire, est celle qui vise à maximiser le revenu. Ces agriculteur·rices visent à optimiser le rapport entre les rendements et les coûts en PPP, en engrais et en carburant, ou encore, installent des MAEC afin de percevoir des subsides. Il s'agit de l'agriculture conventionnelle raisonnée, qui représente 14 fermes sur 22.

*« Si on fait notre travail, c'est pour gagner nos vies. On essaie de faire le mieux possible mais y a rien à faire, on regarde quand même toujours la rentabilité. Certaines années c'est plus rentable de mettre des céréales ou des betteraves que des MAEC. [...] Voilà, faut pas être trop philanthrope non plus. » - H5<sup>AR</sup>*

Il existe aussi des agriculteur·rices en agriculture biologique qui ont pris la décision d'entamer la conversion dans le but d'y trouver de meilleures marges. Ce profil correspond par exemple au profil de l'agriculteur H11<sup>AB</sup> :

*« Alors il faut être très honnête et c'est ce que je m'acharne à chaque fois à expliquer à tout le monde : Quand je me lève le matin pour aller travailler, c'est pour gagner du fric, pas pour en perdre. Alors qu'on ne me fasse pas croire que celui qui fait du bio, c'est une idéologie, non non non. » - H11<sup>AB</sup>*

La seconde mesure du succès est minoritaire et regroupe des agriculteur·rices qui cherchent en priorité à maximiser les rendements, qui utilisent les PPP et les engrais de manière intensive, et qui font de l'agriculture conventionnelle intensive. Il s'agit du modèle de 2 fermes sur 22.

*« Évidemment, c'est toujours mieux d'avoir plus de rendements, on est fiers. Par exemple, quand on récolte le froment et l'escourgeon, on calcule le nombre de tonnes qu'on a fait, et cetera. Et c'est vrai que c'est quand même beaucoup de travail, quand on n'a pas une bonne récolte, on est déçus quoi. Parce que franchement, c'est une fierté un bon rendement. » - F4<sup>ACI</sup>*

Cette mesure du succès agricole est un héritage culturel de l'intensification agricole du XX<sup>ème</sup> siècle, transmis par les membres de la famille :

*« Mon père est mort de Parkinson, ma sœur fait un double cancer. [...] Papa c'était monsieur pulvérisateur. Lui, il voyait que ça. C'était la génération où on leur a donné tous les moyens. » - H6<sup>AEB</sup>*

Finalement, la mesure du succès agricole holistique inclut des agriculteur·rices qui souhaitent participer à une transition des systèmes alimentaires et s'affranchir du système conventionnel. Le succès réside alors dans la mise en place de pratiques durables avec une vision holistique de l'agroécosystème. Les rendements et les revenus ne sont pas placés en priorité absolue dans les choix des agriculteur·rices. Il s'agit du modèle de 6 fermes sur 22, toutes en AEB.

« Mais bon, à l'évidence, l'agriculture conventionnelle, elle, va devoir changer de cap, ça c'est certain. Et j'avais toujours dit que je n'allais pas être dans la locomotive, mais indirectement je le deviens. » - H7<sup>AEB</sup>

La composition de l'échantillon des fermes avec une mesure du succès agricole holistique (AEB) est masculine : il s'agit de 5 fermes gérées par des hommes et 1 ferme gérée en couple, soit 6 hommes et 1 femme. Il existe une corrélation très forte entre la présence d'une vocation agricole, la présence des participant·es dans la catégorie AEB et l'adoption de PAD de l'ensemble des catégories : PPP et NPK, conservation des sols, diversité agronomique, MAEC et AB. Il s'agit d'agriculteur·rices passionné·es par leur métier, qui décrivent leurs choix agroécologiques comme une évidence :

« Ça a toujours été une évidence, il n'y a que ceux qui sont calés dans le modèle productiviste depuis la naissance qui ont un peu du mal à imaginer autre chose. Mais quand tu viens de l'extérieur, somme toute, il n'y a pas trop de raisons. » - H2<sup>AEB</sup>

« Mais je le fais d'abord pour ma conscience, pour essayer de ne pas être complice de tout le système, des pesticides et de l'industrie du pétrole. » - H16<sup>AEB</sup>

« Moi je n'ai pas supporté le pulvérisateur quand [mon père] m'a demandé d'aller traiter les champs j'ai fait un blocage. Comme il fallait quand même continuer à travailler, le bio, m'est apparu comme une piste. » H17<sup>AEB</sup>

Cette absence de femmes dans la catégorie AEB diverge cependant de la littérature qui conclut de manière consistante que les femmes sont plus susceptibles d'adopter des PAD et de faire partie de fermes avec un vision holistique (Ball, 2020; Burton, 2014; Fertó & Bojnec, 2024; Tourtelier et al., 2023; Wells & Gradwell, 2001). En effet, ces articles observent en général que le care induit une plus grande sensibilité environnementale chez les agricultrices et qui induit ensuite une plus grande adoption de PAD. Ceci ne semble pas être représenté dans notre échantillon et le contexte des grandes cultures peut être un élément explicatif de cette différence. En effet, nous l'avons vu, le sexisme et la masculinité des grandes cultures a tendance à marginaliser les femmes qui subissent des discriminations dans l'accès au capital et aux ressources (Tourtelier et al., 2023; Trauger, 2004). Les systèmes alternatifs moins mécanisés, comme le maraîchage, fournissent un contexte plus accessible, plus accueillant et émancipateur pour les femmes (Leslie et al., 2019; Tourtelier et al., 2023; Trauger, 2004). Ainsi, les agricultrices des grandes cultures subissent des contraintes différentes des agricultrices dans d'autres types de production. Dans les grandes cultures, toute une catégorie d'agricultrices n'a pas été préparée à reprendre les fermes familiales et y sont pourtant contrainte. Elles n'ont pas reçu la potentielle passion agricole de leurs pères et deviennent agricultrices sans le bagage de formations et sans la richesse sociale nécessaire à la complexification de leurs fermes<sup>21</sup>.

### **b) Volonté plus forte chez les agricultrices de faire de l'AB**

Comme présenté dans les Résultats, la sensibilité est le second moteur le plus important pour l'adoption de PAD, principalement pour l'AB et la réduction des intrants. Le terme

---

<sup>21</sup> Ce dernier élément fera l'objet d'une discussion approfondie dans la partie Les agricultrices subissent du sexisme dans les milieux agricoles.

« sensibilité » a été utilisé pour décrire les différences qui existent entre les hommes et les femmes par 19 participant·es sur 29 alors que seulement 2 participant·es sur 29 ont nié l'existence de différences entre les hommes et les femmes. Dans cette section, nous allons tenter d'identifier les tendances qui existent derrière ces « sensibilités différentes ».

Dans un premier temps, il y a une tendance nette qui se dégage des entretiens : les femmes auraient plus tendance à vouloir faire de l'agriculture biologique. Ceci peut sembler contradictoire avec le fait qu'il n'y qu'une femme parmi les 8 participant·es qui font de l'AB. Pourtant, un lien direct présent entre les femmes et le bio a été identifié par 5 participant·es, gravitant toujours autour du conceptb) Le *care*.

*« Les femmes sont plus convaincues du bio. Pourquoi est-ce qu'elles le sont plus ?[...] Pour des raisons de santé de leurs enfants, ça les travaille beaucoup plus. [...] Les femmes sont beaucoup plus sensibles, je pense, à la qualité de santé de leur famille, donc indirectement, ça percole sur les autres, sur la santé de la société. » - H7<sup>AEB</sup>*

La participante F1<sup>AEB</sup> élabore davantage cette explication en décrivant que c'est via le travail domestique que les femmes de sa famille ont voulu les pousser, elle et son mari, à faire la conversion vers l'AB.

*« Je trouve que les femmes sont plus attentives en général. Elles sont plus concernées parce qu'on met dans les champs parce que, de notre génération en tout cas, la place de la femme c'était à la cuisine. » - F1<sup>AEB</sup>*

Ainsi, les femmes seraient un moteur pour les conversions des systèmes conventionnels vers des systèmes biologiques parce que leur proximité au *care* les rend plus attentives à la santé de leur famille et par extension, à la santé de la société. Par ailleurs, la proximité des femmes avec les tâches domestiques les rendrait plus conscientes du lien qui existe entre la production agricole et la nourriture. Rappelons que dans l'intégralité des fermes, les femmes ne sont pas responsables du travail agricole mécanisé ni de la pulvérisation des PPP. Cette distance avec le travail agricole est également régulièrement identifiée comme une explication à la tendance des femmes à préférer l'AB. Les tendances décrites dans cette section sont largement identifiées dans la littérature et correspondent au lien qui y est fait entre le *care* et la volonté plus présente chez les femmes de faire de l'AB (Azima & Mundler, 2022; Burton, 2014; Tourtelier et al., 2023; Trauger, 2004).

### **c) Des injonctions masculines qui défavorisent les PAD**

La section Masculinités et agriculture durable a décrit comment les injonctions masculines peuvent être décrites par des mots comme : l'autonomie, le travail, la force physique, le contrôle ou encore la compétition. Aussi, il existe d'autres caractéristiques d'acceptance sociale comportementales comme les activités à haut risque, par exemple, la chasse ou la conduite de tracteurs par des jeunes garçons (Roy & Hočevár, 2019; Saugeres, 2002). Ces normes sociales masculines pourraient impacter les pratiques agricoles des agriculteurs car elles vont généralement dans le sens des pratiques conventionnelles.

Des éléments témoins de l'impact de la masculinité sur les pratiques agricoles ont été présentés par les agriculteur·rices de l'échantillon. Par exemple, le participant H17<sup>AEB</sup> établit un lien entre la masculinité et le productivisme et explique qu'avec l'âge, cette tendance s'atténue :

« Les hommes, on va être sensibles à la machine, au matériel et chez les femmes, il y aura une sensibilité plus importante à la vie. [...] Et je me suis rendu compte qu'à l'âge de 50 ans, il y a eu un changement dans mon comportement. Avant 50 ans, je n'imaginai pas par exemple, faire de la semence etc. C'était compliqué. Non, non, moi je dois produire. Mon travail, c'est être producteur et faire 1000 ballots sur la journée, faire fonctionner 8 hectares. C'était produire quoi. À 50 ans, ta force est un peu moindre, peut-être que les hormones sont moins présentes aussi et mon côté sensible s'est accentué. J'ai vraiment découvert que le travail plus féminin me touchait plus, et c'est comme ça que j'ai développé toute la question des semences. » - H17<sup>AEB</sup>

Ou encore la participante F5<sup>AR</sup> qui raconte que son mari est plus « dur » qu'elle et que c'est pour ça qu'il est moins attentif à sa propre santé et à la santé de ses enfants et qu'il lui arrive de laisser des bidons de PPP dans la cour où les enfants jouent :

« Les papas sont quand même un peu plus durs, il y a rien à faire, que les mamans... En fait il faisait pas attention. Il pouvait y avoir un bidon qui restait en attendant qu'il revienne. Il n'y a jamais eu d'accident mais oui on voit peut-être plus le [danger] tout de suite. » - F5<sup>AR</sup>

Aussi, la vision traditionnelle du « bon père de famille » qui doit subvenir aux besoins de sa famille a été également identifiée comme un frein à la conversion en AB. En expliquant pourquoi les hommes font moins de bio, le participant H14<sup>AR</sup> explique :

« Toi, [la femme], tu te maries, tu fais des enfants et tu t'en occupes, et moi, le mâle dominant, je ramène l'argent pour que vous soyez en sécurité. » - H14<sup>AR</sup>

Dans la division traditionnelle des rôles agricoles, l'homme est responsable de la rentabilité de la ferme, parfois même au détriment de sa propre santé. Son épouse, elle, se soucie davantage de la santé de sa famille, tendant ainsi à avoir une volonté plus forte envers les systèmes en AB. Cependant, une observation importante de ce mémoire va à l'encontre de ce lien entre les injonctions masculines et l'agriculture conventionnelle. Cette observation n'est pas présente dans la littérature : la chasse est un moteur important à l'adoption de PAD pour ceux qui la pratiquent.

#### **d) Les chasseurs sont plus sensibles à la biodiversité**

La chasse, généralement une activité masculine, a été identifiée par 5 agriculteurs comme une raison principale au choix d'installer des MAEC et de réduire leur utilisation de PPP.

« Je vais le dire avant de commencer parce que ça a une importance énorme. En fait, moi étant chasseur dans ma campagne, je suis le premier peut-être à en profiter [des MAEC]. [...] Mais je suis le premier conscient en me disant : " Putain, il faut faire un traitement aux insecticides et les lièvres vont crever ". » - H11<sup>AB</sup>

Tout comme la proximité des femmes aux tâches ménagères les rend plus conscientes du lien direct entre la pulvérisation des PPP et la nourriture, la chasse rendrait les agriculteurs plus conscients du lien direct qui existe entre leurs pratiques et leur impact sur l'environnement. Cette différence qui existe entre les chasseurs et les autres agriculteur·rices met en évidence une différence de conscience du lien entre la biodiversité (mammifères et oiseaux) et l'agriculture. En effet, si les chasseurs ont identifié systématiquement l'impact de leurs propres pratiques agricoles sur la biodiversité et leur désir d'installer des MAEC et de réduire leur utilisation d'intrants, les autres agriculteur·rices conventionnels ont plutôt eu tendance à relativiser leur impact.

« Je ne comprends pas pourquoi on entend tellement ça : « Il n'y a plus d'oiseaux, il n'y a plus de vers de terre, il n'y a plus ceci, mais nous on en voit ! [...] Quand on se retrouve à la rasette - et pourtant un champ de betteraves, c'est plutôt monotone - on entend que ça bouge et on voit passer des lièvres, sangliers, renards, biches. » - F11<sup>AR</sup>

Il semblerait donc que la chasse renforce le lien à la nature<sup>22</sup> des agriculteurs qui la pratiquent. Ils sont davantage exposés à la disparition de certaines espèces et se sentent directement concernés.

« Moi je vois plutôt [l'érosion de la biodiversité] dans le gibier, c'est sûr que moi j'aimerais bien que la perdrix se réinstalle, ou le faisan sauvage. Mais bon, mon voisin, il met 4 insecticides sur ses betteraves, d'une manière généralisée. Il met le moins cher, donc celui qui tue tout. [...] Pourquoi est-ce qu'il met le moins cher ? Il me dit que c'est parce qu'il s'en fout, il n'est pas chasseur donc il met le moins cher. » - H1<sup>AR</sup>

L'opposition entre l'agriculture et la nature est plus présente dans les exploitations conventionnelles que dans les exploitations en AB et en AEB. Cette distance qui existe entre la production agricole et l'environnement est un héritage de l'intensification agricole du XX<sup>ème</sup> siècle décrite dans la partie Pratiques agricoles durables. En effet, la sélection variétale, les PPP et les engrais de synthèse ont permis de remplacer les services écosystémiques rendus par la nature et de mettre en place un contrôle presque intégral sur les espèces non-désirées (Mazoyer & Roudart, 1997). Dans le cas de la chasse, les normes sociales masculines qui encouragent les hommes à chasser favorisent leur adoption de MAEC et la réduction de l'utilisation de PPP.

### 5.3. Facteurs liés à la ferme

#### a) Des agricultrices qui font de la sous-traitance

Avec 9 identifications, la sous-traitance est le deuxième frein à l'adoption de PAD, après la complexification du travail [voir Tableau 3]. L'apparition de la sous-traitance dans les socio-écosystèmes agricoles est récente, elle date des années 1990 en France et depuis, ce phénomène s'est rapidement amplifié (Purseigle & Hervieu, 2022). Il existe trois formes principales de sous-traitance, la sous-traitance partielle des travaux de culture, qui permet de pallier certaines difficultés comme le manque de machines agricoles, de main d'œuvre ou encore de temps. Ensuite, il y a la sous-traitance complète des travaux de culture où l'agriculteur·rice conserve la responsabilité économique et administrative de la ferme mais délègue l'ensemble du travail agraire. Finalement, il y a la sous-traitance complète de l'exploitation qui concerne les opérations culturales ainsi que la gestion économique et administrative (déclarations PAC, assolements et itinéraires culturaux, filières de commercialisation) (Nguyen et al., 2022). Ces formes de sous-traitance peuvent se faire via d'autres agriculteur·rices qui ont fait de la sous-traitance une partie ou l'entièreté de leur profession, via des agriculteur·rices de manière informelle ou via des entreprises de travaux agricoles (ETA)<sup>23</sup>. Afin de mettre en lumière le

---

<sup>22</sup> Le terme de nature sera utilisé ici afin de décrire l'ensemble de l'agroécosystème en dehors des cultures, des humains et des animaux domestiqués.

<sup>23</sup> Il peut exister d'autres méthodes de sous-traitance avec d'autres formes d'organisation, comme les CUMA par exemple. Dans l'échantillon, cependant, seules ces 3 modalités existent. Il y a des agriculteur·rices faisant partie de CUMA, cependant dans ces cas-ci, elles ne sont pas responsables des travaux de culture.

lien entre genre, sous-traitance et PAD, nous allons d'abord expliquer pourquoi la sous-traitance a été considérée par les participant·es comme un frein important à l'adoption de PAD.

Un premier blocage qui existe entre la sous-traitance et les PAD est que cela a tendance à modifier la mesure du succès agricole mise en place lors des cultures vers la maximisation des rendements et donc, un retour vers des systèmes conventionnels intensifs :

*« Un entrepreneur qui vient louer une terre, il a un contrat pour livrer autant de tonnes. Et lui, il fait le maximum. Alors, s'il peut avoir un peu plus de tonnes que son contrat, il les vendra quand même [...] Donc on va en mettre, en mettre, en mettre [PPP et NPK] pour avoir le maximum de rendement et le maximum de kilos. » - H4<sup>AR</sup>*

Un deuxième blocage qui existe avec la sous-traitance est que ce mode de fonctionnement a tendance à simplifier les exploitations. Les parcours phyto, les fertilisations, et le travail du sol sont simplifiés par le prix des prestations et un problème fondamental qui existe au sein des ETA : le manque de main d'œuvre. En effet, il existe régulièrement des délais entre les demandes de prestations et la disponibilité des technicien·nes. Et cette difficulté est encore accentuée par la dépendance de nombreuses opérations envers les conditions météorologiques. Ainsi, les modèles basés sur la sous-traitance auront plutôt tendance à simplifier les rotations, en anticipant les maladies et les problèmes de développement, et en travaillant le sol à une profondeur de sécurité, afin d'anticiper des potentiels blocages plus tard dans la saison.

*« Les entrepreneurs manquent de main d'œuvre, et il y a une grande évolution dans le matériel, mais je dis toujours, on peut avoir la meilleure machine du monde, s'il y a une biesse<sup>24</sup> derrière le volant, ça n'ira jamais. Et les entrepreneurs prennent un peu tous les ouvriers qui passent devant chez eux à vélo. [...] Et ça, ça va devenir compliqué. La météo est très changeante, donc il fait bon chez tout le monde en même temps. » - H1<sup>AR</sup>*

Un problème supplémentaire qui place la sous-traitance strictement comme frein à l'adoption de PAD est la distance entre les technicien·nes et les projets de la ferme. De nombreux·ses participant·es ont raconté leurs mauvaises expériences avec les ETA. Par exemple, la participante F11<sup>AR</sup> a partagé une expérience où un technicien a pulvérisé un traitement PPP, qui représente un budget considérable, dans de très mauvaises conditions météorologiques. Un autre participant raconte également les difficultés qu'il identifie avec les techniciens d'ETA :

*« Il n'y en a pas un pour relever l'autre. Ils sont indifférents et quand on plante des haies, si on ne leur dit pas qu'il n'y a pas des piquets et qu'elles sont là, c'est sûr ils vont passer dedans. Et même avec des piquets, en leur disant, tous les ans on va replanter, tous les ans, tous les ans, tous les ans. La nature, pour eux, c'est un obstacle. Si on sait la sketter<sup>25</sup>, on le fait, c'est vraiment un bon terme. » H18<sup>AEB</sup>*

Finalement, un dernier problème identifié par des agriculteurs en AEB est qu'il n'y a pas de techniciens spécialisés en agroécologie. Leurs techniciens sont insuffisamment formés pour l'utilisation des outils utilisés en agroécologie ou en AB, ils n'ont pas l'habitude de travailler avec des haies ou encore n'ont pas l'habitude de travailler le sol de manière plus superficielle.

*« Rouler, labourer, je pense qu'on peut mettre à peu près n'importe qui dans le tracteur, il va savoir le faire quoi. [...] Aller régler un outil de désherbage, une herse étrille ou autre, ça demande d'abord de savoir pourquoi on le*

---

<sup>24</sup> Wallon : biesse = abruti, imbécile

<sup>25</sup> Belgicisme : sketter = familier pour détruire, abîmer

*fait, c'est pas simplement pour dégager toutes les mauvaises herbes, mais il faut aussi respecter la culture. Et parfois, quand je reviens après les travaux qui ont été faits, j'ai peur. » H18<sup>AEB</sup>*

Si la sous-traitance partielle peut varier en nature et en intensité d'une ferme à l'autre, la sous-traitance complète des opérations techniques, elle, modifie considérablement le fonctionnement de la ferme. En effet, elle crée une nouvelle catégorie de fermes : des exploitations gérées par des agriculteur·rices qui ne cultivent pas, qui n'ont pas de vocation agricole et qui gèrent l'exploitation dans le but de protéger le patrimoine familial. De plus, il semblerait que cette tendance devienne de plus en plus fréquente.

*« C'est un peu la mode chez les agriculteurs, pour rester un peu maître de son patrimoine. » H8<sup>AR</sup>*

Dans leur livre « Une agriculture sans agriculteurs », François Purseigle et Bertrand Hervieu identifient deux causes principales au phénomène de croissance de la sous-traitance complète dans les exploitations en France : la taille croissante des fermes et l'absence de repreneur·ses. Les données de ce mémoire permettent d'appliquer ce constat à l'échantillon ici présent. En effet, c'est bien l'absence de repreneur qui encourage des filles qui se destinent à une carrière non-agricole à reprendre les fermes. Et c'est bien le capital de plus en plus élevé des exploitations qui peut rendre la transmission difficile, poussant ainsi les agriculteur·rices en fin de vie ou des repreneur·ses à déléguer entièrement les travaux de culture. Par ailleurs, dans leur livre, les auteurs argumentent que le modèle d'agriculture familiale est « la forme la plus adéquate et la plus performante pour répondre aux défis de rentabilité, de territorialisation, de maintien de l'emploi, et de préservation de l'environnement. », excluant ainsi les modèles de sous-traitance complète des travaux de culture ou de l'exploitation.

Deux cas de sous-traitance complète de l'exploitation rencontrés dans l'échantillon permettent toutefois de nuancer ce propos. Deux agriculteurs exploitent plusieurs centaines d'hectares en agroécologie, il s'agit du participant H7<sup>AEB</sup> et du participant H18<sup>AEB</sup>. Ces deux agriculteurs possèdent une ferme familiale de petite taille et sont responsables de la gestion de nombreuses exploitations tierces. Ces agriculteurs ont tous les deux une vocation très forte pour « changer le système » et favoriser la transition vers des systèmes alimentaires durables. Afin de gérer ces centaines d'hectares, ces agriculteurs font appel à des ETA et suivent de très près les travaux de culture. Grâce à l'existence des ETA, ces deux agriculteurs mettent leur expertise à disposition de plusieurs exploitations, à la demande de propriétaires de terres demandeurs d'agroécologie. Par ailleurs, la littérature a identifié d'autres formes de sous-traitance comme étant un potentiel levier pour l'adoption de PAD dans la mesure où ces contrats ont l'avantage de réduire la prise de risque des agriculteur·rices (Weituschat et al., 2023).

Si l'on met la sous-traitance en relation avec les profils d'agriculteur·rices identifiés dans la Figure 8, la corrélation entre le genre et les formes de sous-traitance est très forte. Les fermes où la sous-traitance est partielle ou inexistante ont toutes au moins un homme chef d'exploitation. Les fermes où la sous-traitance des travaux de culture est complète sont toutes celles où il n'y a pas d'homme chef d'exploitation, c'est-à-dire, les trois fermes gérées par des femmes (en jaune entouré de noir sur la ). La corrélation entre sous-traitance et agricultrices a été identifiée par 5 agriculteur·rices, notamment par l'agricultrice F11 :

« Les femmes que je connais, sont en traditionnel et beaucoup font faire parce qu'elles ont une activité en dehors. [...]Je connais pas de femmes qui sont uniquement sur la ferme. » - F11

Si dans ce mémoire, il y a un lien très fort entre la sous-traitance intégrale des travaux de culture et le genre, ce lien demeure non-identifié par la recherche qui étudie les phénomènes de sous-traitance (Nguyen et al., 2022; Purseigle & Hervieu, 2022). Pourtant, comprendre la dimension du genre qui existe dans la tendance à la sous-traitance est essentiel afin de mieux comprendre les enjeux et les leviers qui y sont associés (voir Recommandations).

### **b) Les agricultrices sont des moteurs de diversification**

Le lien entre les PAD et la diversification économique a été mis en évidence à plusieurs reprises lors des entretiens. Par ailleurs, étudier l'influence des filières agricoles dans les comportements des agriculteur·rices a été identifié dans la recherche comme indispensable à la compréhension des leviers et blocages des socio-écosystèmes agricoles (Williams et al., 2024). Une stratégie alternative aux filières dominantes est la diversification économique qui peut être organisée par de la vente directe, des GASAP<sup>26</sup> (groupements d'achat solidaire de l'agriculture paysanne), des circuits courts. La production agricole est alors transformée sur la ferme ou en circuit court. Ces filières permettent de contourner les blocages présents dans les filières dominantes<sup>27</sup> de trois manières.

Le premier blocage de cette filière est le fait que la prise de décision par rapport aux semences et aux intrants est influencée par les industries (transformation, PPP, ...) dans les filières dominantes. En effet, les chaînes de valeur en AB et en AEB sont décrites par les participant·es comme davantage indépendantes. La filière industrielle des céréales, par exemple, est encadrée par des entreprises ou des coopératives qui fournissent des services qui encadrent les choix des agriculteur·rices depuis la vente de semences jusqu'à l'achat de la production. L'ensemble des fermes en AR ou en ACI font partie de cette filière pour leurs productions de céréales.

« En conventionnel, on produit du froment. On le sème, on a fait les traitements qu'il faut, on le récolte, on va le livrer chez Debois, à la SCAM ou autres et on s'en fout de la vente. En bio, ça va se passer tout à fait différemment. On va aller beaucoup plus loin dans la chaîne. Le froment par exemple, on va essayer d'en faire de la farine, on va essayer de vendre, trouver une filière pour le valoriser parce qu'il n'y a pas un marché si facile que ça pour commercialiser. Et dans tout ce qui est légumes, on va beaucoup plus loin encore : on stocke, dans certains cas même on lave, on emballe, on transforme et on vend. » H11<sup>AB</sup>

Les semences et les intrants sont vendus directement par la coopérative ou l'entreprise, le conseil commercial est fourni, et finalement, le service de transport après la récolte et le négoce sont proposés également. Les filières alternatives ne sont pas structurées de la même manière. Les semences ne sont pas fournies automatiquement, ce qui permet l'autoproduction et l'utilisation de variétés anciennes ou moins courantes. Et le conseil commercial n'est pas automatiquement fourni. Il arrive que ce conseil soit disponible mais selon les participant·es,

---

<sup>26</sup> Équivalent belge des CSA : Community Supported Agriculture

<sup>27</sup> Un schéma est présent en Annexe 1 présentant deux exemples contrastés de filières agricoles qui représentent la majorité de l'échantillon. Le schéma présente les acteurs principaux de ces filières depuis les semences jusqu'à la destination finale et permet de visualiser la discussion.

cela reste moins fréquent dans les filières alternatives, ce qui a tendance à réduire l'utilisation d'intrants.

Le deuxième blocage dans les filières industrielles est la destination finale de la production. Dans les filières industrielles, les produits sont généralement destinés aux industries (alimentation humaine, alimentation du bétail, production d'énergie et les produits pharmaceutiques). Or, les productions à destination de l'alimentation humaine ont des standards de qualité plus élevés que les productions industrielles, ce qui nécessite une gestion plus fine des intrants :

*« Nous, quand on vend les pommes de terre, c'est pour les particuliers. Donc on ne va pas mettre trop d'azote pour ne pas qu'il y ait des pommes de terre qui noircissent trop vite et des choses pareilles et pour ne pas avoir des pommes de terre qui explosent. Donc c'est une autre orientation. » - H4<sup>AR</sup>*

Dans les filières industrielles, la valeur de la production est moins importante :

*« [Dans les filières industrielles] ça va tellement vite que la céréale n'a plus de valeur, dans la mesure où, qu'il pleuve ou qu'il vente, elles sont stockées dehors. Elles n'ont plus de valeur. » - H6<sup>AEB</sup>*

Dernièrement, la proximité des consommateur·rices et des agriculteur·rices dans les filières alternatives a tendance à encourager les productions en AB ou en AEB. Par exemple, dans la ferme du participant H17<sup>AEB</sup>, le projet initial est venu des propriétaires qui ont voulu mettre leurs terres à disposition d'un agriculteur en agroécologie dans un but d'autosuffisance et d'accès à de la nourriture biologique.

Malgré leur lien positif avec l'adoption de PAD, les filières alternatives ont été identifiées à 6 reprises comme une difficulté pour les fermes en AB et en AEB. Les deux canaux de vente principaux pour les filières alternatives sont les points de vente locaux (magasins bio ou coopératives de consommateur·rices) et les magasins à la ferme (individuels ou groupement de plusieurs fermes). L'écoulement des produits via les points de vente locaux a été systématiquement critiqué par les agriculteurs qui ont déjà collaboré avec ces structures :

*« Mais à part ça, toutes les autres coopératives c'est dégueulasse, c'est pire que la grande distribution. » - H2<sup>AEB</sup>*

La vente directe, elle, a été systématiquement évaluée comme positive :

*« Ça me donne une satisfaction immense de voir mon client au final. » - H16<sup>AEB</sup>*

Or, et c'est un phénomène largement identifié dans la littérature, les agricultrices et les conjointes d'agriculteurs sont souvent à la base des projets de diversification économique, qui ont tendance à augmenter la diversité agronomique (spécifique, spatiale et temporelle), à réduire l'utilisation des intrants et encourage les transitions vers des systèmes en AB et en agroécologie (Azima & Mundler, 2022; Unay-Gailhard & Bojnec, 2021). Ces projets impliquent généralement la transformation et la vente des produits directement à la ferme. De fait, 2/3 des fermes AEB de notre échantillon ont un moulin ou souhaitent en installer un, et une ferme en AR possède un moulin et les 5 personnes qui gèrent (ou vont gérer) ces moulins sont des femmes.

*« La grande mode des magasins et des épiceries à la ferme, ce sont les femmes qui s'occupent de ça. » - F3<sup>ACI</sup>*

La division historique des rôles agricoles encourage les femmes à s'appropriier les rôles de diversification (faire du beurre, du fromage, gérer la vente directe, ...). Azima et al., proposent deux éléments supplémentaires pour expliquer cette tendance : 1) La proximité des femmes avec le care leur fournit davantage de compétences de communication et de création de liens, qui sont des qualités indispensables à la gestion d'un magasin à la ferme. 2) Les circuits courts permettent aux agricultrices d'avoir une activité indépendante, visible et reconnue, ce qui est un grand facteur d'émancipation. Ceci fait écho à la structure de la ferme 13 où H12<sup>AR</sup> est le chef d'exploitation responsable des cultures et F6<sup>AR</sup> est conjointe aidante. Elle ne s'identifie pas comme cheffe d'exploitation avec son mari, en revanche elle se considère comme cheffe du magasin :

« *[Je me considère] conjointe aidante. Cheffe d'exploitation, non, je suis cheffe de mon de mon magasin.* » - F6<sup>AR</sup>

Ainsi, en créant des activités de diversification, les agricultrices encouragent l'augmentation de la diversité agronomique, la réduction des intrants et les modèles d'AB ou d'agroécologie.

#### **5.4. Facteurs externes**

Le premier constat global de ce mémoire, la masculinité des travaux de culture, s'applique également aux autres structures qui encadrent l'agriculture. Les conseiller-es, les ouvrier-es ou encore les mécanicien·nes, l'ensemble des métiers qui encadrent le travail culturel, est principalement composé d'hommes. Par ailleurs, certains réflexes attestent de la dimension de cette masculinité, par exemple, lorsque le participant H1<sup>AR</sup> parle d'une conseillère technique en utilisant des pronoms masculins à 3 reprises.

« *Je me rendais compte qu'il n'y a que des mecs, quoi. Tout le temps, par exemple les marchands, c'est beaucoup d'hommes. Il y a très peu de femmes qui viennent. [...] Je vois que des hommes* » - F5

##### **a) Les agricultrices davantage dépendantes du conseil commercial**

Le conseil commercial correspond à un conseil technique proposé par une personne responsable de la vente d'intrants. Un exemple très fréquent est un conseiller qui propose un parcours culturel en PPP, et qui vend les PPP par la suite. Il s'agit d'une méthode de conseil très répandue dans les grandes cultures, particulièrement dans les filières industrielles où le conseil commercial fait partie des services proposés par les coopératives et entreprises agricoles et de la sous-traitance intégrale des cultures de pommes de terre [voir partie Les agricultrices sont des moteurs de ]. Cette méthode est utilisée par de nombreux·ses agriculteur·rices car les régulations PPP sont complexes et les conseillers sont également des techniciens avec lesquels il est possible de créer une relation de confiance. Cependant, bien que ces relations puissent être bénéfiques pour les agriculteurs dans la mesure où elles réduisent la prise de risques et où elles représentent un apport d'expertise nécessaire pour la gestion des PPP, elles ont été identifiées comme un des freins majeurs à l'adoption de PAD dans ce mémoire :

« *Ici, c'est la Scam qui réceptionne les grains, qui vend les engrais, qui vend les produits phytos. Et là il y a des conseillers et on fait un petit peu en fonction de ce qu'ils disent. [...] Ils vendent des phytos, et c'est ça la difficulté, eux ils vendent le produit donc ils vont tout faire pour qu'on en mette. Et c'est ça la vraie difficulté, mais nous on ne sait pas savoir si on fait bien ou pas.* » H4<sup>AR</sup>

Le participant H4<sup>AR</sup> décrit ici un blocage fondamental dans le conseil commercial, le fait que la personne qui vend les produits conseille également les agriculteur·rices quant aux quantités à utiliser. La participante F7<sup>AR</sup> décrit, elle, le manque de confiance qu'elle ressent envers les conseillers commerciaux :

*« Un jour, ils voulaient me vendre un produit dont je n'avais pas besoin. Je savais bien qu'il ne fallait pas traiter. " Ben oui ", j'ai dit, " tu peux me raconter tous les bobards que tu veux, mais ton produit, je l'achèterai pas. " Et en fait, je savais qu'il avait déjà les produits dans son coffre. Le négoce pur, il vient faire peur aux gens. Il dit « Oh vous savez il y a des tas de pucerons dans votre champ de froment, il faut absolument traiter » alors que c'est pas vrai et on finit par faire traiter des gens qui ont semé des variétés résistantes aux maladies. » - F7<sup>AR</sup>*

Ce qui est intéressant est que les 3 agricultrices qui ont repris la ferme « sur le tard », décrivent leur dépendance particulière aux conseillers. Au cours d'une discussion autour du vécu de F9<sup>AR</sup> en tant que femme cheffe d'exploitation, elle a partagé le manque de confiance qu'elle ressent face aux conseillers :

*« Il y a quand même une chose, on manque peut-être de confiance en soi par rapport aux hommes. [...] Il faut parfois oser se faire confiance. Et moi je n'ai pas fait d'études agricoles, je m'y suis prise sur le tard. En tout cas les cours A et B, 2 ans en cours du soir, ça ne remplace pas un bac ou un master. Et ça ne remplace pas non plus 50 ans d'expérience sur le terrain. En tout cas, demander plus de conseils, oui, ça c'est sûr [que je le fais]. Et puis y a rien à faire, je ne suis pas sur la machine. » - F9<sup>AR</sup>*

Ici, F9<sup>AR</sup> décrit le lien qui existe entre le genre, la formation agricole, le manque d'expérience et la dépendance envers le conseil commercial, faisant très fortement écho à la discussion qui a été faite à propos des deux profils contrastés décrits dans la partie [Facteurs socio-démographiques]. On comprend ainsi la position délicate dans laquelle les agricultrices se situent. Leur manque de formation et d'expérience de travail cultural les rend dépendantes d'un système qui a tendance à augmenter la consommation d'intrants. De plus, leur position de faiblesse par rapport aux autres acteurs agricoles, leur manque de confiance et d'information est un frein à l'adoption de PAD. Prenons encore l'exemple de la participante F11<sup>AR</sup> qui a voulu adopter des pratiques d'ACS et qui a eu des difficultés à se positionner entre le conseil de l'ASBL Regenacterre<sup>28</sup> et un conseiller commercial :

*« Je me suis dit " non ça ne va pas, je vais prendre Regenacterre. C'est quand même mieux pour la préservation des sols. " Puis j'ai des techniciens qui viennent et qui derrière, donnent tout à fait des autres conseils, donc quand t'écoutes 3 sons de cloche différents, t'es vraiment perdue. [...] En fait, ça résonne fort sur nos peurs. » - F11<sup>AR</sup>*

La tendance du conseil commercial à augmenter l'utilisation d'intrants (PPP, NPK) est réelle pour l'ensemble des agriculteur·rices qui reçoivent ses services. Cependant, les agricultrices, plus fréquemment dans une position de faiblesse, sont d'autant plus susceptibles d'en dépendre.

## **b) Les agricultrices subissent du sexisme dans les milieux agricoles**

Les groupements agricoles ont été souvent identifiés comme d'importants moteurs à l'adoption de PAD, principalement la réduction des intrants et les pratiques d'ACS (Anastasiadis &

---

<sup>28</sup> Regenacterre est « une association sans but lucratif pour le développement et la promotion d'une agriculture régénérative en Belgique » (Regenacterre, 2016). Cette ASBL propose du conseil indépendant proposé par des agronomes

Kolympari, 2019). Le terme de « groupement agricole » rassemble les différentes structures qui existent et qui rassemblent des agriculteur·rices autour du travail cultural. Il peut s'agir de coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), de centres d'études techniques agricoles (CETA), de groupements d'agroécologie, de réunions informatives... Et même de manière plus globale, il s'agit de la richesse sociale au sein des milieux agricoles qui a été régulièrement citée comme moteur à la complexification des fermes. Par exemple, l'agriculteur H14<sup>AR</sup>, explique comment son adhésion à un CETA lui permet de réduire ses quantités de PPP :

*« Avant d'être au CETA j'avais des commerciaux là [qui venaient], mais les commerciaux ils prennent toujours des doses à 80% voire 90%. Quand vous avez un centre technique où vous vous affiliez, où vous payez votre cotisation, ils réduisent la dose de moitié ou 3/4. » - H14<sup>AR</sup>*

Ces groupes sont d'autant importants que l'un des freins principaux à l'adoption de PAD est le manque de machines agricoles, ce que les CUMA permettent de faciliter, notamment pour la réduction de l'intensivité travail du sol.

*« C'est compliqué, ça coûte une fortune le matériel. Donc ce serait bien plus avantageux d'avoir une machine à se partager à 2,3. Dans le groupement [une CUMA], on achète un petit peu de matériel qu'on met à disposition de tous les adhérents. Il y a un semoir en semis direct, il y a un rouleau pour couper les engrais verts... » - H2<sup>AR</sup>*

Ces groupes permettent donc non seulement de se procurer du matériel mais aussi de partager de l'expérience avec d'autres agriculteur·rices de la région, de réaliser des économies d'échelles pour l'achat des intrants. Ils permettent aussi de se procurer précisément la dose nécessaire, d'éviter de « vider le bidon » comme en cas d'achat individuel, et d'employer des agronomes responsables de fournir un conseil indépendant. Cependant, de nombreuses agricultrices ont évoqué un malaise lié au fait d'être une femme lors des réunions avec des agriculteurs :

*« Quand je suis dans le milieu agricole, c'est une majorité d'hommes. Et c'est pas évident de se faire accepter [...], on a des réflexions, on ne va pas tenir compte de ce qu'on dit dans une discussion, on va couper la parole, on n'écoute pas ce que je dis... C'est comme si j'étais absente. » - F1<sup>AEB</sup>*

*« C'est des contraintes sociologiques et des contraintes mentales quoi. Ce qui est injurieux c'est quand on rentre dans une cour de ferme, mais on demande à la femme " il est où le patron ? ". Ou quand moi je négocie le contrat et qu'on me dit : " dans le fond, c'est toi qui portes la culotte ? ". Comme si je m'étais attribué un rôle d'homme parce que c'est moi qui négocie. Mais ça ne m'a jamais arrêté. [...] Il y a des fermières que je trouve très intéressantes mais qui ne veulent pas aller, par exemple, à une réunion de la Scam ou du CETA, parce qu'elles ne se sentiraient pas à l'aise, et parfois aussi parce que leur mari ne veut pas » - F7<sup>AR</sup>*

L'observation dans les résultats du Tableau 3 de la proportion genrée de l'identification de l'accès à l'information comme moteur de l'adoption de PAD appuie l'importance de ce point. En effet, les hommes ont identifié à 15 reprises l'accès à l'information comme un moteur, et une fois comme un frein. Les femmes, elles, ont identifié ce même accès à l'information comme moteur à une seule reprise et comme un frein à deux reprises. Ceci pourrait faire écho au constat présent dans la partie [Facteurs socio-démographiques], à savoir que les femmes sont généralement moins formées que leurs homologues masculins. Aussi, le sexisme présent dans les groupes agricoles décourage les agricultrices à participer aux discussions et formations et isole les agricultrices de l'information à propos des innovations, des risques de maladies, et de différentes manières de cultiver.

Au-delà des groupes agricoles, ce sont également dans les services extérieurs à la ferme que les agricultrices subissent du sexisme. Cet extrait fait référence au prix/ha fixé avec une ETA spécialisée en lin, en sous-traitance intégrale de la culture. La participante F11<sup>AR</sup> y décrit son ressenti face aux discriminations qu'elle subit en tant que femme :

« Parce que quand t'es une femme et que tu n'es pas sur le tracteur justement, c'est facile [pour les ETA] de te dire « Oh mais t'as le meilleur prix ». Ensuite on parle les uns avec les autres et je me rends compte que lui il a eu 200€ en plus de l'hectare. [...] T'as parfois le sentiment que tu te fais entuber. » F11<sup>AR</sup>

Ce sexisme a été identifié par l'agriculteur H2<sup>AEB</sup> (dont l'épouse a travaillé dans une structure de conseil aux agriculteur·rices) comme étant un facteur qui découragerait les agricultrices à vouloir recevoir des services de conseil:

« En fait, dans les fermes traditionnelles, ce sont les femmes qui sont les pires. [Mon épouse] quand elle va en ferme si elle se fait agresser, c'est par les femmes. [...] Et enfin, il y a des trucs à creuser. [...] Et j'ai du mal à l'expliquer, mais je pense que de fait, elles encaissent beaucoup, donc faut pas les emmerder. Là, où les mecs parfois ont un peu le bon côté des choses et ils sont plus tolérants. » - H2<sup>AEB</sup>

Bien que le sexisme soit décrit comme un frein à l'accès aux services pour les agricultrices, le fait que le sexisme puisse modifier la volonté de recevoir des services d'adoption de PAD n'est généralement pas explicitement décrit dans la littérature.

### **c) Les femmes encouragent la demande de nourriture BIO**

Nous l'avons vu, au sein des fermes, ce sont souvent les femmes qui soutiennent le bio et encouragent les transitions vers l'AB. Le même constat peut être fait auprès des consommateur·rices :

« Je lui ai dit [à un collègue] : “ si tu veux vraiment développer le bio, il faut d'abord en parler aux femmes, pas parler aux agriculteurs mais parler aux consommatrices acheteuses”. Je pense que c'est les femmes qui vont faire changer le mouvement. » - H7<sup>AEB</sup>

Comme pour le premier constat auprès des agricultrices, ce lien privilégié qu'ont les femmes avec le bio peut s'expliquer par le *care* et le fait que consommer bio revient à prendre soin de sa famille, de soi, et de l'environnement. Ce commentaire fait suite au constat qui a été dressé par de nombreux agriculteur·rices qu'une crainte face à leur transition vers l'AB ou leurs difficultés au sein de leur ferme en AB est le manque de demande de cette filière. Il s'agit par ailleurs du frein identifié le plus de fois. La tendance des femmes à encourager la consommation de nourriture biologique est par ailleurs identifiée dans la littérature (Olivas & Bernabéu, 2012).

## **5.5. Facteurs institutionnels**

### **a) Du matériel dimensionné pour les hommes**

Lors des discussions à propos de la distance qui sépare les femmes du travail cultural, le tracteur a été le symbole par excellence des blocages ressentis par les agricultrices. Ce constat n'est pas uniquement lié aux tracteurs et concerne en réalité une grande partie du matériel agricole :

« Il y a quand même une vérité, c'est que les travaux agricoles, l'outillage, le matériel, il est quand même dimensionné à la dimension des hommes.[...] Donc y a quand même des contraintes physiques qu'il faut pas nier. » - F7<sup>AR</sup>

« Il y avait des moments, on a vraiment adapté pour moi certaines choses, je devais monter sur des boxes. » - F5<sup>AR</sup>

Dans ces deux extraits, les agricultrices identifient deux éléments importants de cette discussion : Le travail est dimensionné pour des hommes. Pour pouvoir faire le travail, les femmes doivent parfois adapter le matériel.

Un dernier élément à tenir en compte dans cette discussion à propos des machines et des agricultrices est le fait qu'il y a de plus en plus de jeunes agricultrices qui conduisent les tracteurs et font les travaux de culture.

« Et en fait, on voit à Libramont des petites jeunes filles avec des grands ongles comme ça qui conduisent les machines et [...]ça c'est chouette. Ouais, c'est une éducation qui fait la différence. » - F11<sup>AR</sup>

Le fait que les femmes conduisent de plus en plus les tracteurs est identifié comme l'élément le plus important qui leur permettrait de s'affranchir de la sous-traitance :

« Je sais pas si les nouvelles, les plus jeunes, feront elles-mêmes parce qu'elles n'ont pas à ce complexe. » - F11<sup>AR</sup>

Par ailleurs, il semble y avoir de plus en plus de jeunes femmes qui reprennent les fermes :

« F4<sup>AR</sup> : Parce que, avant, c'étaient les garçons qui reprenaient les fermes. Maintenant c'est de plus en plus les filles.

Sophie : « Est-ce que c'est équilibré maintenant ? »

F4<sup>AR</sup> : Non, pas du tout. Justement à une réunion, y pas longtemps je pense, [ils disaient que maintenant]c'est 18%, c'est pas encore équitable. »

Ainsi, ce blocage qui existe chez les femmes envers les machines pourrait être dû, en partie, au fait que les machines ne sont pas dimensionnées pour les agricultrices. Résoudre ce blocage-là pourrait contribuer à réduire la croissance des modes de sous-traitance intégrale qui, nous l'avons vu, ont un impact négatif sur l'adoption de PAD.

## 5.6. Recommandations

Les autres études de cas à propos du genre et des PAD ont identifié presque systématiquement que les agricultrices adoptent davantage de PAD et qu'elles sont davantage représentées dans les modèles alternatifs (GASAP, AB, agroécologie) (Azima & Mundler, 2022; Fertó & Bojnc, 2024; Savels et al., 2024; Tourtelier et al., 2023; Wells & Gradwell, 2001). Il aurait donc été naturel que cette discussion rejoigne cette corrélation positive entre les agricultrices et l'adoption de PAD. La discussion de ce mémoire, pourtant, met en évidence davantage d'obstacles à l'adoption de PAD pour les agricultrices que pour les agriculteurs. En effet, sur les 12 observations de cette discussion, 8 identifient des éléments qui favorisent l'adoption de PAD par les agriculteurs : Ils reprennent les fermes plus jeunes, ils sont plus formés, ils ont une vocation agricole plus forte, les agriculteurs chasseurs protègent davantage la biodiversité, ils ont moins recours à la sous-traitance, sont moins dépendants du conseil commercial, ne sont pas marginalisés au sein des groupements agricoles, et le matériel est dimensionné à leur taille.

Inversement, 3 éléments favorisent l'adoption de PAD par les agricultrices : elles ont une plus forte volonté de faire de l'AB, subissent moins les normes sociales masculines et entreprennent davantage de projets de diversification. Le dernier élément est le fait que les consommatrices encouragent la demande en nourriture AB. Comme décrit dans la partie Genre et durabilité agricole dans le Nord global, de nombreuses études sont centrées autour de mouvements agricoles alternatifs comme les GASAP, les fermes en circuits courts ou encore le maraîchage agroécologique et peu d'études ont été réalisées sur le genre dans le contexte spécifique des grandes cultures et de l'agriculture conventionnelle (Azima & Mundler, 2022; Savels et al., 2024; Tourtelier et al., 2023; Wells & Gradwell, 2001). Inversement la recherche sur l'adoption de PAD dans des contextes conventionnels inclut rarement le genre de manière transversale.

Ainsi, ce mémoire a permis non seulement de confirmer des tendances de la littérature pour le contexte wallon mais également d'apporter de la transparence dans des phénomènes en y décrivant les tendances genrées. Ceci permet de mieux comprendre les blocages et les leviers actuels à l'adoption de PAD en Wallonie mais aussi d'anticiper des phénomènes émergents comme la proportion croissante d'agricultrices cheffes d'exploitation, et la dépendance à la sous-traitance et au conseil commercial. S'intéresser à ces phénomènes est essentiel face à la dégradation du taux de renouvellement des fermes wallonnes : dans les 10 prochaines années, ce sont 8000 fermes qui devront être reprises en Wallonie, soit, plus de 60% des exploitations wallonnes (L'Avenir, 2024; SPW, 2022b).

#### **a) Protéger les vocations agricoles**

Si le modèle de fermes familiales est considéré comme le plus durable (Purseigle & Hervieu, 2022), il est essentiel de protéger, accompagner et concrétiser les vocations agricoles. Le genre influence les vocations agricoles de deux manières. Premièrement, les injonctions masculines découragent les vocations agricoles chez les filles et les femmes. Deuxièmement, les injonctions masculines auraient un impact négatif sur la santé physique et mentale des agriculteurs (Roy & Hočevár, 2019). Les suicides agricoles sont causés par de nombreux facteurs comme la pression des dettes, les difficultés de rentabilité, la pression des parents, les interactions entre les sphères privées et professionnelles... Réduire les normes masculines ne résoudrait pas la source de ces problèmes. Cependant, les injonctions d'autonomie, d'indépendance, de force ont tendance à accentuer les difficultés morales (Purseigle & Hervieu, 2022; Roy & Hočevár, 2019). Les atténuer pourrait contribuer à améliorer la santé mentale des agriculteur·rices et à encourager les vocations agricoles.

#### **b) Visibiliser les agricultrices et inclure les femmes dans les postes à responsabilités dans les milieux agricoles**

Afin d'encourager les vocations, il est également essentiel de transformer l'image culturelle de « l'agriculteur » afin d'y intégrer les femmes. Visibiliser les agricultrices et créer des imaginaires positifs d'agricultrices compétentes, épanouies et indépendantes permettrait de remettre en question la division genrée des rôles agricoles et les discriminations auxquelles les agricultrices font face et qui les marginalisent des travaux de culture et des services qui favorisent l'adoption de PAD. Ceci permettrait de nombreuses évolutions : 1) Augmenter la

représentation des femmes dans les postes à responsabilités 2) Faire évoluer le lien entre les normes sociales masculines et les pratiques agricoles, ce qui visibiliserait les PAD et plus particulièrement les enjeux de santé humaine liés aux PPP 3) Affranchir les agricultrices des responsabilités du travail domestique pour leur permettre de développer leurs fermes, les complexifier et adopter des PAD au même titre que les agriculteurs 4) Développer des machines dimensionnées pour les agricultrices.

### **c) Création de services de sous-traitance des tâches du *care***

Un obstacle à la complexification des fermes pour les agricultrices est leur responsabilité envers les tâches du *care*. Cette responsabilité marginalise les femmes des travaux de culture car ce sont deux responsabilités qui sont souvent considérées comme incompatibles. Créer des services de sous-traitance des tâches domestiques spécifiquement pour les agricultrices et leurs contraintes de temps pourrait encourager les femmes à entreprendre des carrières agricoles où elles sont responsables des travaux de culture. Par exemple, créer des services de sous-traitance pendant les périodes de maternité et des services de crèches spécifique pour les agricultrices leur permettrait de ne pas devoir interrompre leurs responsabilités des travaux de culture en cas de grossesse. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à l'agricultrice F7<sup>AR</sup> qui était co-exploitante au même titre que son mari et qui a dû arrêter après avoir eu ses enfants car les tracteurs avaient trop évolués entre sa première grossesse et le départ de son troisième enfant à la maternelle. Ceci permettrait aux agricultrices d'avoir le même temps disponible pour le développement et la complexification de leurs exploitations, ce qui pourrait leur permettre d'adopter davantage de PAD.

### **d) Création de groupements agricoles réservés aux agricultrices**

Visibiliser les agricultrices permettrait de réduire les normes sociales agricoles masculines et les discriminations subies par les agricultrices qui les empêchent d'avoir accès aux services d'aides à l'installation de PAD. Mais il est intéressant d'également proposer des services qui répondent directement à cet obstacle. La création de groupements (CUMA, CETA, ...) exclusivement féminins pourrait créer des espaces de partage où les femmes ne sont pas marginalisées et encourager le partage des connaissances entre agricultrices, ce qui a été identifié très souvent comme un moteur important à l'adoption de PAD.

### **e) Proposer des formations aux agriculteur·rices qui reprennent « sur le tard »**

Pour ce profil, les obstacles principaux à l'adoption de PAD sont le manque de formation et le manque de confiance en soi. Ceci pousse ces agriculteur·rices à faire davantage appel à la sous-traitance intégrale des travaux de culture et au conseil commercial, ce qui a tendance à intensifier les pratiques. Proposer des formations spécifiques pour ce profil d'agriculteur·rices pourrait leur donner des outils supplémentaires pour adopter des PAD. Ce profil n'est pas strictement composé de femmes, il est probable que des hommes fassent également partie de cette catégorie. Cependant, les normes sociales masculines de l'agriculture augmentent la probabilité que les femmes soient sur-représentées dans ce profil.

#### **f) Favoriser les services de conseil indépendant**

Le conseil commercial est un frein qui affecte les agriculteurs autant que les agricultrices, cependant, l'absence de formation plus fréquente chez les agricultrices ainsi que leur accès restreint aux services d'information les rend plus dépendantes du conseil disponible. Si la proportion d'agricultrices tend à augmenter, il est essentiel d'instaurer des services de conseil indépendant disponibles et inclusifs.

#### **g) Anticiper les enjeux de main d'œuvre des ETA**

Si les agricultrices sont davantage susceptibles de faire appel à de la sous-traitance intégrale des travaux de culture, et que ce modèle tend à devenir de plus en plus fréquent, il est essentiel d'anticiper les difficultés qui y sont associées. Le problème de manque de main d'œuvre de ces structures pourrait être soulagé par la valorisation de ce métier. Par exemple, en mettant à disposition des formations agricoles qui confèrent aux technicien·nes agricoles un statut social et professionnel différencié. Aussi, il est essentiel que les techniques et outils spécifiques aux PAD soient intégrées à l'ensemble des formations agricoles.

#### **h) Visibiliser les dangers de santé liés aux PPP**

Si les normes sociales masculines rendent les agriculteurs moins sensibles aux enjeux de santé liés aux PPP, cela encourage l'utilisation de ces intrants. Sensibiliser davantage les hommes pourrait être un levier pour la réduction nette du volume de PPP utilisés et la conversion à l'AB. Ceci pourrait être fait de deux manières : renseigner sur les risques de santé directement sur les étiquettes de PPP et réguler les publicités faites pour les PPP. Il pourrait être intéressant de concevoir les PPP comme des produits à part et non comme des produits commerciaux parmi d'autres et, par exemple, en réguler la publicité (Un exemple est disponible en Annexe 5). Penser un nouveau système de publicité spécifique aux PPP qui soit basé sur des données scientifiques indépendantes et où les techniques traditionnelles de marketing commercial ne pourraient pas être appliquées pourrait réduire l'utilisation de ces produits.

### **5.7. Reconnaissances des biais et limitations et recommandations pour la recherche**

La reconnaissance des biais liés à la personne qui analyse et récolte les données est une partie intégrante de toute analyse qualitative (Mackienson et al., 2019; Pini, 2005a). Dans le cadre de ce mémoire, les biais préalables identifiés sont le fait que les données ont été récoltées par deux personnes genrées fémininement, ce qui peut biaiser les réponses des participant·es. Par exemple, il est possible que quelqu'un ait fait particulièrement attention à ne pas partager d'opinions sexistes à cause de notre présence. À l'inverse, il est possible que cela ait augmenté la confiance de personnes ayant subi des discriminations de genre. Aussi, l'intersection de plusieurs identités peut d'autant plus complexifier les biais présents lors des entretiens (Pini, 2005a). Notre âge, notre position d'étudiantes universitaires, notre extériorité aux milieux agricoles, notre ethnicité sont également des sources de biais dans les interactions des entretiens.

Ensuite, il existe des limitations liées à l'échantillon. La diversité géographique n'est pas tout à fait équilibrée dans notre échantillon, la province du Brabant Wallon est largement surreprésentée par rapport aux provinces de Liège et du Luxembourg. Deuxièmement, le genre est abordé dans ce mémoire de manière binaire. Ceci est fait parce que notre échantillon est composé de personnes qui s'identifient avec les genres masculins ou féminins et l'absence d'autres identités de genre. Ceci élimine toute une catégorie de personnes avec des enjeux LGBTQIA+, qui ont également un rôle intéressant dans les socio-écosystèmes agricoles (Leslie et al., 2019). Finalement, l'absence dans l'échantillon d'agricultrices qui font les travaux de culture mécanisés est une lacune. En effet, bien que ces agricultrices soient rares, elles sont manifestement de plus en plus nombreuses et les interroger serait riche afin de renforcer la compréhension de l'évolution des systèmes alimentaires. Il est également important de noter que le contexte des grandes cultures est spécifique et qu'il est important d'étudier d'autres systèmes de culture. De nombreuses observations de ce mémoire sont originales et bénéficieraient de comparaisons avec d'autres contextes. Aussi, il est important que la littérature propose des analyses genrées de manière systématique pour l'étude des socio-écosystèmes. Finalement, les observations de ce mémoire ne peuvent pas être pondérées et il n'est pas possible d'évaluer leurs influences relatives. Des analyses quantitatives complémentaires sont donc nécessaires afin d'identifier les leviers et blocages les plus importants.

## 6. Conclusion

Étudier la transition des socio-écosystèmes alimentaires sous le prisme du genre permet de visibiliser et de comprendre des dynamiques jusqu'ici sous-estimées. Ceci renforce la compréhension et l'anticipation des leviers et blocages à la transition de ces socio-écosystèmes. Jusqu'ici, la recherche sociologique sur le genre et la durabilité agricole s'est principalement concentrée sur les enjeux de durabilité sociale liés aux inégalités de genre. Aussi, cette recherche a principalement gravité autour de l'étude de systèmes agricoles alternatifs. De l'autre côté, la recherche agronomique n'intègre le genre que dans de rares occasions. Ceci crée des lacunes dans la littérature que ce mémoire propose d'explorer. Par l'application d'un cadre théorique interdisciplinaire intégrant les sciences sociales et les sciences agronomiques, ce mémoire permet d'identifier deux façons dont le genre influence l'adoption de PAD.

Premièrement, les socialisations différenciées des hommes et des femmes influencent leurs attitudes face aux PAD. Le lien au *care* des agricultrices les rend plus sensibles aux enjeux liés à la santé humaine. Cette sensibilité les rend plus favorables à l'AB et à des PAD visant la réduction des intrants. Inversement, les injonctions masculines amènent les agriculteurs à moins se soucier de leur santé et les encourage à cultiver de manière conventionnelle. Inversement, la tendance des hommes à pratiquer la chasse encourage la protection de la biodiversité dans leurs fermes. Finalement, les consommatrices encouragent le marché de l'alimentation biologique.

Deuxièmement, les normes sociales masculines de l'agriculture favorisent l'accès à la profession, au capital et aux ressources pour les agriculteurs. Les agriculteurs sont donc davantage formés, reprennent les fermes plus tôt et sont plus susceptibles d'avoir une vocation agricole forte, ce qui facilite la complexification de leurs fermes. Inversement, les agricultrices sont moins susceptibles d'avoir une vocation agricole forte et de suivre des formations. Ceci augmente leur dépendance au conseil commercial et à la sous-traitance des travaux de culture, ce qui réduit l'adoption de PAD. Finalement, le sexisme présent dans les milieux agricoles réduit l'accès aux groupements agricoles pour les agricultrices, ce qui réduit leur accès au conseil indépendant, aux machines et à la richesse sociale qui ont tendance à faciliter l'adoption de PAD.

Finalement, ce mémoire a permis de mettre en évidence des tendances peu identifiées dans la littérature. L'émergence de la féminisation des grandes cultures ainsi que l'évolution des normes sociales genrées ont tendance à augmenter la proportion d'agricultrices responsables des travaux de culture. Ce constat est accompagné par la réduction globale du taux de renouvellement des générations qui a tendance à augmenter la proportion de fermes qui font appel à de la sous-traitance totale des travaux de culture.

Ces résultats dévoilent le rôle central que le genre joue dans les enjeux de durabilité environnementale agricole et dans la transition de systèmes alimentaires. Premièrement, encourager les vocations agricoles des agricultrices peut contribuer à la mitigation de la dégradation des taux de renouvellement des générations des fermes. Pour ce faire, visibiliser

les agricultrices et créer des imaginaires positifs pourrait encourager les filles et les femmes à s'identifier au métier d'agriculteur·rice, à entamer des études agricoles et à s'affranchir des services de conseil et des ETA qui réduisent l'adoption de PAD. Deuxièmement, il est essentiel de renforcer l'accès des agricultrices aux groupements agricoles et aux services d'information indépendants. Par exemple, en créant des groupements d'agricultrices, en proposant des services de sous-traitance des tâches du *care* et en renforçant les services de conseil indépendant. Troisièmement, il est essentiel de tenir compte des enjeux de santé humaine qui sont occultés par les normes sociales masculines. Ceci peut contribuer à réduire l'utilisation de PPP et contribuer à la mitigation des difficultés morales des agriculteurs. Vu l'apparente croissance des modèles de sous-traitance totale des travaux de culture, il est indispensable d'anticiper les blocages à l'adoption de PAD qui y sont associés. Pour ce faire, il est crucial d'encourager la formation des ouvrier·es agricoles et d'y intégrer les PAD de manière transversale. Aussi, il est important d'encourager ces emplois afin d'anticiper la croissance de la demande en main d'œuvre agricole externe.

En ce qui concerne la recherche, il est important qu'elle intègre la dimension du genre dans l'étude des socio-écosystèmes agricoles, notamment en fournissant des données et des analyses désagrégées selon le genre. Aussi, il est important que la recherche et la prise de données soit réalisée sur l'ensemble de la main d'œuvre agricole, notamment la main d'œuvre saisonnière. Il serait également intéressant d'intégrer les systèmes conventionnels dans les recherches sur le genre et la durabilité environnementale. D'autre part, des analyses désagrégées par PAD permettraient une évaluation de la durabilité au-delà des catégories de systèmes de production en y incluant la diversité des pratiques au sein de chaque catégorie. Finalement, des analyses quantitatives pourraient compléter et rassembler les contributions de la recherche principalement réalisée sous forme d'études de cas.

## 7. Bibliographie

- Agarwal, B. (1992). The Gender and Environment Debate : Lessons from India. *Feminist Studies*, 18.
- Ahmad Rizal, A. R., & Md Nordin, S. (2022). Getting ahead of the pandemic curve : A systematic review of critical determining factors for innovation adoption in ensuring food security. *Frontiers in Nutrition*, 9, 986324.
- Alaoui, A., Barão, L., Ferreira, C. S. S., & Hessel, R. (2022). An Overview of Sustainability Assessment Frameworks in Agriculture. *Land*, 11(4), Article 4
- Alkire, S., Meinzen-Dick, R., Peterman, A., Quisumbing, A., Seymour, G., & Vaz, A. (2013). The Women's Empowerment in Agriculture Index. *World Development*, 52, 71-91.
- Anastasiadis, F., & Kolympari, P. (2019). Sustainable or conventional production? The influence of farmer demographic characteristics. *Agricultural Economics Review*, 20(2), 42-62.
- Azima, S., & Mundler, P. (2022). The gendered motives and experiences of Canadian women farmers in short food supply chains : Work satisfaction, values of care, and the potential for empowerment. *Journal of Rural Studies*, 96, 19-31.
- Ball, J. A. (2020). Women farmers in developed countries : A literature review. *Agriculture and Human Values*, 37(1), 147-160.
- Barbic, A. (1993). Farm women in Slovenia : Endeavors for equality. *Agriculture and Human Values*, 10(4), 13-25.
- Bijttebier, J., Ruyschaert, G., Hijbeek, R., Werner, M., Pronk, A. A., Zavattaro, L., Bechini, L., Grignani, C., ten Berge, H., Marchand, F., & Wauters, E. (2018). Adoption of non-inversion tillage across Europe : Use of a behavioural approach in understanding decision making of farmers. *Land Use Policy*, 78, 460-471
- Brandth, B. (1994). Changing femininity The social construction of women farmers in Norway. *Sociologia Ruralis*, 34(2-3), 127-149.
- Brandth, B. (2002). On the relationship between feminism and farm women. *Agriculture and Human Values* 19: 107–117
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3, 77-101.
- Brito, T. P., De Souza-Esquerdo, V. F., & Borsatto, R. S. (2022). State of the art on research about organic certification : A systematic literature review. *Organic Agriculture*, 12(2), 177-190.
- Burandt, A., & Mölders, T. (2017). Nature–gender relations within a social-ecological perspective on European multifunctional agriculture : The case of agrobiodiversity. *Agriculture and Human Values*, 34(4), 955-967.
- Buraud, L., Legein, L., & Guieu, A. (2023). *Défricher le genre dans l'agriculture wallonne*. Oxfam.
- Burton, R. J. F. (2004). Reconceptualising the 'behavioural approach' in agricultural studies : A socio-psychological perspective. *Journal of Rural Studies*, 20(3), 359-371.
- Burton, R. J. F. (2014). The influence of farmer demographic characteristics on environmental behaviour : A review. *Journal of Environmental Management*, 135, 19-26.
- Carlisle, L., Montenegro, M., DeLonge, M., Iles, A., Calo, A., Getz, C., Ory, J., Munden-Dixon, K., Galt, R., Melone, B., Knox, R., & Press, D. (2019). Transitioning to Sustainable Agriculture Requires Growing and Sustaining an Ecologically Skilled Workforce. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 3.
- Carrola, S., Lievens, E., Janssens, E., & Bragard, C. (2014). Estimation quantitative des utilisations de produits phytopharmaceutiques par les différents secteurs d'activité en Wallonie.

- Castleberry, A., & Nolen, A. (2018). Thematic analysis of qualitative research data : Is it as easy as it sounds?
- Chatterjee, R., & Acharya, S. K. (2021). Dynamics of Conservation Agriculture : A societal perspective. *Biodiversity and Conservation*, 30(6), 1599-1619.
- Chiffres agricoles 2022 (Statbel). (2022). [Jeu de données].
- Chiffres du Bio. (2023). BioWallonie.
- Clair, I. (2023). *Sociologie du genre*. Armand Colin.
- Coldwell, I. (2007). New farming masculinities : « More than just shit-kickers », we're « switched-on » farmers wanting to « balance lifestyle, sustainability and coin ». *Journal of Sociology*, 43(1), 87-103.
- Coulibaly, T. P., Du, J., & Diakit , D. (2021). Sustainable agricultural practices adoption. *Agriculture (Pol'nohospodrstvo)*, 67(4), 166-176.
- Courtois, A.-M., & Baret, P. (2022). Quelles agricultures en 2050 ? Une d marche prospective et participative pour explorer les trajectoires de transition vers moins d'intrants Le cas de la production de betteraves sucri res en R gion wallonne. Sytra.
- Deloffre, A. (2024, mai 15). Analyse du mouvement des agriculteurs 2024. Parlons Climat.
- Dessart, F., Barreiro-Hurl , J., & Van Bavel, R. (2019). Behavioural factors affecting the adoption of sustainable farming practices : A policy-oriented review. *European Review of Agricultural Economics*, 46, 417-471.
- Doss, C. (2013). Intrahousehold Bargaining and Resource Allocation in Developing Countries. *The World Bank Research Observer*, 28(1), 52-78. <https://doi.org/10.1093/wbro/lkt001>
- Dunne, C., Sietto, C., & Wilson, P. (2021). Investigating the economic visibility and contribution of UK women in agriculture through a systematic review of international literature. *Journal of Rural Studies*, 86, 330-345.
- FAOSTAT. (2024). <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/RP>
- Feola, G., & Binder, C. R. (2010). Towards an improved understanding of farmers' behaviour : The integrative agent-centred (IAC) framework. *Ecological Economics*, 69(12), 2323-2333.
- Ferdinand, M. (2024). The diversity of practices in Conservation agriculture.
- Fert , I., & Bojnec,  . (2024). Empowering women in sustainable agriculture. *Scientific Reports*, 14(1), 7110.
- Foguesatto, C. R., Borges, J. A. R., & Machado, J. A. D. (2020). A review and some reflections on farmers' adoption of sustainable agricultural practices worldwide. *Science of the Total Environment*, 729.
- Gasson, R. (1981). ROLES OF WOMEN ON FARMS : A PILOT STUDY. *Journal of Agricultural Economics*, 32(1), 11-20.
- Gerrard, C., Smith, L., Padel, S., Hitchings, R., Measures, M., & Cooper, N. (2011). OCIS Public Goods Tool Development.
- Gilligan, C. (1993). In *a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development*. Harvard University Press.
- Groupes de Travail. (s. d.). R seau wallon de D veloppement Rural. Consult  16 juin 2024,   l'adresse <https://www.reseauwallonpac.be/sections/groupes-de-travail>
- Guyomard, H., & Bureau, J.-C. (2020). Research for AGRI Committee—The Green Deal and the CAP: policy implications to adapt farming practices and to preserve the EU's natural resources.

- Guyomard, H., Soler, L.-G., Détang-Dessendre, C., & Réquillart, V. (2023). The European Green Deal improves the sustainability of food systems but has uneven economic impacts on consumers and farmers. *Communications Earth & Environment*, 4.
- Hilmi, Y. S., Tóth, J., Gabnai, Z., Király, G., & Temesi, Á. (2024). Farmers' resilience to climate change through the circular economy and sustainable agriculture : A review from developed and developing countries. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 39, e15.
- Jacquet, F., Jeuffroy, M.-H., Jouan, J., Le Cadre, E., Litrico, I., Malausa, T., Reboud, X., & Huyghe, C. (2022). Pesticide-free agriculture as a new paradigm for research. *Agronomy for Sustainable Development*, 42(1), 8.
- Jensen, J. M. (1985). The role of farm women in american history : Areas for additional research. *Agriculture and Human Values*, 2(1), 13-17.
- Karttunen, J. P., Rautiainen, R. H., & Quendler, E. (2019). Gender Division of Farm Work and Occupational Injuries. *Journal of Agricultural Safety and Health*, 25(3), 117-127.
- Klopstein, I., & Dermine, M. (2023). La Belgique, le royaume de pesticides. *Nature et Progrès*.
- Knowler, D. (2015). Farmer Adoption of Conservation Agriculture : A Review and Update. In M. Farooq & K. H. M. Siddique (Éds.), *Conservation Agriculture* (p. 621-642). Springer International Publishing.
- Lagrave, R.-M. (1983). Bilan critique des recherches sur les agricultrices en France. *Études rurales*, 92(1), 9-40.
- L'Avenir, E. (2024, août 1). Reprise de fermes : « Il faut s'y prendre à l'avance ». *L'Avenir*.
- Lépinard, É., & Lieber, M. (2020). Les théories en étude de genre.
- Leslie, I. S., Wypler, J., & Bell, M. M. (2019). Relational Agriculture : Gender, Sexuality, and Sustainability in U.S. Farming. *Society & Natural Resources*, 32(8), 853-874.
- Lopez, V. (2013). Sampling data and data collection in qualitative research.
- Lykogianni, M., Bempelou, E., Karamaouna, F., & Aliferis, K. A. (2021). Do pesticides promote or hinder sustainability in agriculture? The challenge of sustainable use of pesticides in modern agriculture. *Science of the Total Environment*, 795.
- Marchesoni, C., & De Ros, G. (2009). Type of farming and female entrepreneurship in agriculture : The case of Trentino (Italy).
- Mazoyer, M., & Roudart, L. (1997). *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*.
- Meinzen-Dick, R., Kovarik, C., & Quisumbing, A. R. (2014). Gender and Sustainability. *Annual Review of Environment and Resources*, 39(1), 29-55.
- Menegat, S., Ledo, A., & Tirado, R. (2022). Greenhouse gas emissions from global production and use of nitrogen synthetic fertilisers in agriculture. *Scientific Reports*, 12(1), 14490.
- Meunier, E., Smith, P., Griessinger, T., & Robert, C. (2024). Understanding changes in reducing pesticide use by farmers : Contribution of the behavioural sciences. *Agricultural Systems*, 214, 103818.
- Molyneux, M., & Steinberg, D. L. (1995). Mies and Shiva's Ecofeminism : A New Testament? *Feminist Review*, 49(1), 86-107.
- Mørkeberg, H. (1978). WORKING CONDITIONS OF WOMEN MARRIED TO SELFEMPLOYED FARMERS. *Sociologia Ruralis*, 18(2-3), 95-106
- Natagriwal. (2024, avril 16). <https://www.natagriwal.be/fr>

- Nguyen, G., Purseigle, F., Brailly, J., & Marre, M. (2022). Agricultural Outsourcing in France : A Statistical Perspective on an Emerging Phenomenon. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 532-33, 89-110.
- Nightingale, A. (2006). The Nature of Gender : Work, Gender, and Environment. *Environment and Planning D: Society and Space*, 24(2), 165-185.
- Niles, M. T., Horner, C., Chintala, R., & Tricarico, J. (2019). A review of determinants for dairy farmer decision making on manure management strategies in high-income countries. *Environmental Research Letters*, 14(5), 053004.
- Nowell, L. S., Norris, J. M., White, D. E., & Moules, N. J. (2017). Thematic Analysis : Striving to Meet the Trustworthiness Criteria. *International Journal of Qualitative Methods*, 16(1), 160940691773384.
- Olivas, R., & Bernabéu, R. (2012). Men's and women's attitudes toward organic food consumption. A Spanish case study. *Spanish Journal of Agricultural Research*, 10(2), 281-291.
- Pannell, D. J., Marshall, G. R., Barr, N., Curtis, A., Vanclay, F., & Wilkinson, R. (2006). Understanding and promoting adoption of conservation practices by rural landholders. *Australian Journal of Experimental Agriculture*, 46(11), 1407.
- Peter, G., Bell, M. M., Jarnagin, S., & Bauer, D. (2000). Coming Back Across the Fence : Masculinity and the Transition to Sustainable Agriculture\*. *Rural Sociology*, 65(2), 215-233.
- Plan Stratégique de la PAC - Wallonie. (2023). SPW.
- Plumwood, V. (1986). ECOFEMINISM: AN OVERVIEW AND DISCUSSION OF POSITIONS AND ARGUMENTS: *Australasian Journal of Philosophy* : Vol 64, No sup1.
- Portman, A. (2018). Food Sovereignty and Gender Justice. *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 31(4), 455-466.
- Prügl, E. (2004). Gender Orders in German Agriculture : From the Patriarchal Welfare State to Liberal Environmentalism. *Sociologia Ruralis*, 44(4), 349-372.
- Purseigle, F., & Hervieu, B. (2022). Une agriculture sans agriculteurs. *La révolution indicible* (Presses de Sciences Po).
- Quadu, F., Leclercq, A., & Hanin, Y. (2016). ETAT DE LA FRAGMENTATION DU TERRITOIRE EN WALLONIE PAR ENSEMBLE PAYSAGER. CREAT.
- Quisumbing, A. R., & Doss, C. R. (2021). Gender in agriculture and food systems. In *Handbook of Agricultural Economics* (Vol. 5, p. 4481-4549). Elsevier.
- Ranaivoson, L., Naudin, K., Ripoche, A., Affholder, F., Rabeharisoa, L., & Corbeels, M. (2017). Agro-ecological functions of crop residues under conservation agriculture. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 37(4).
- Regenacterre | À propos. (s. d.). Regenacterre. Consulté 31 juillet 2024, à l'adresse <https://www.regenacterre.be/a-propos>
- Rizzo, G., Migliore, G., Schifani, G., & Vecchio, R. (2023). Key factors influencing farmers' adoption of sustainable innovations : A systematic literature review and research agenda. *Organic Agriculture*.
- Rocheleau, D., Thomas-Slayter, B., & Wangari, E. (Éds.). (1996). *Feminist Political Ecology : Global Issues and Local Experience*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203352205>
- Rosairo, H. S. R. (2023). Thematic Analysis in Qualitative Research. *Journal of Agricultural Sciences – Sri Lanka*, 18(3).
- Roy, P., & Hočevár, D. K. (2019). Listening to a silent crisis : Men's suicide in rural and farming communities in slovenia. *Revija Za Socijalnu Politiku*, 26(2), 241-254. <https://doi.org/10.3935/rsp.v26i2.1593>

- Sachs. (2023). Gender, women and agriculture in Agriculture and Human Values. *Agriculture and Human Values*, 40(1), 19-24.
- Sachs (avec Internet Archive). (1983). *The invisible farmers : Women in agricultural production*. Totowa, N.J. : Rowman & Allanheld.
- Saugeres, L. (2002). Of tractors and men : Masculinity, technology and power in a French farming community. *Sociologia Ruralis*, 42(2), 143-159.
- Savels, R., Dessein, J., Lucantoni, D., & Speelman, S. (2024). Assessing the agroecological performance and sustainability of Community Supported Agriculture farms in Flanders, Belgium. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 8.
- Schaub, S., Ghazoul, J., Huber, R., Zhang, W., Sander, A., Rees, C., Banerjee, S., & Finger, R. (2023). The role of behavioural factors and opportunity costs in farmers' participation in voluntary agri-environmental schemes : A systematic review. *Journal of Agricultural Economics*, 74(3), 617-660.
- Scialabba, N. E.-H. (avec Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). (2014). *SAFA guidelines : Sustainability assessment of food and agriculture systems version 3.0*. FAO.
- Serebrennikov, D., Thorne, F., Kallas, Z., & McCarthy, S. N. (2020). Factors Influencing Adoption of Sustainable Farming Practices in Europe : A Systemic Review of Empirical Literature. *Sustainability*, 12(22), 9719.
- Seuneke, P., & Bock, B. B. (2015). Exploring the roles of women in the development of multifunctional entrepreneurship on family farms : An entrepreneurial learning approach. *NJAS - Wageningen Journal of Life Sciences*, 74-75, 41-50.
- Sniehotta, F. F., Presseau, J., & Araújo-Soares, V. (2014). Time to retire the theory of planned behaviour. *Health Psychology Review*, 8(1), 1-7.
- SPW. (2022a). *Consommation d'engrais en agriculture—État de l'environnement wallon*. Etat de l'environnement wallon.
- SPW. (2022b). *Exploitations agricoles*. Etat de l'Agriculture Wallonne.
- SPW. (2022c). *Genre en agriculture*. Etat de l'Agriculture Wallonne.
- SPW. (2023). *Exploitation-type spécialisée en grandes cultures*. Etat de l'Agriculture Wallonne.
- Sustainable use of pesticides—European Commission. (2022). [https://food.ec.europa.eu/plants/pesticides/sustainable-use-pesticides\\_en](https://food.ec.europa.eu/plants/pesticides/sustainable-use-pesticides_en)
- Tchékémian, A. (2014). Women and farming in twenty-first century France : The recognition of women farmers. *Etudes Rurales*, 193(1), 61-77.
- Tey, Y. S., & Brindal, M. (2012). Factors influencing the adoption of precision agricultural technologies : A review for policy implications. *Precision Agriculture*, 13(6), 713-730.
- Tourtelier, C., Gorman, M., & Tracy, S. (2023). Influence of gender on the development of sustainable agriculture in France. *Journal of Rural Studies*, 101, 103068.
- Trauger, A. (2004). 'Because they can do the work' : Women farmers in sustainable agriculture in Pennsylvania, USA. *Gender, Place & Culture*, 11(2), 289-307.
- Tronto, J. C., & Fisher, B. (1990). Toward a Feminist Theory of Caring. In E. Abel & M. Nelson (Éds.), *Circles of Care* (p. 36-54). SUNY Press.
- Tyagi, J., Ahmad, S., & Malik, M. (2022). Nitrogenous fertilizers : Impact on environment sustainability, mitigation strategies, and challenges. *International Journal of Environmental Science and Technology*, 19(11), 11649-11672.
- Unay-Gailhard, Í., & Bojnec, Š. (2021). Gender and the environmental concerns of young farmers : Do young women farmers make a difference on family farms? *Journal of Rural Studies*, 88, 71-82.

- Universalis, E. (1999, janvier 19). Biographie de JEAN-FRANÇOIS MILLET (1814-1875). Encyclopædia Universalis.
- Vermeulen, F. (2002). Collective Household Models : Principles and Main Results. *Journal of Economic Surveys*, 16(4), 533-564.
- Wells, B. L., & Gradwell, S. (2001). Gender and resource management : Community supported agriculture as caring-practice. *Agriculture and Human Values*, 18(1), 107-119.
- Wezel, A., Herren, B. G., Kerr, R. B., Barrios, E., Gonçalves, A. L. R., & Sinclair, F. (2020). Agroecological principles and elements and their implications for transitioning to sustainable food systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 40(6), 40.
- Williams, T. G., Bürgi, M., Debonne, N., Diogo, V., Helfenstein, J., Levers, C., Mohr, F., Stratton, A. E., & Verburg, P. H. (2024). Mapping lock-ins and enabling environments for agri-food sustainability transitions in Europe. *Sustainability Science*, 19(4), 1221-1242.
- Wuepper, D., Borrelli, P., & Finger, R. (2020). Countries and the global rate of soil erosion. *Nature Sustainability*, 3(1), 51-55.
- Xie, H., Huang, Y., Chen, Q., Zhang, Y., & Wu, Q. (2019). Prospects for agricultural sustainable intensification : A review of research. *Land*, 8(11).
- Zahm, F., & Girard, S. (2023). La méthode IDEA - Indicateurs de durabilité des Exploitations Agricoles. IDEA.

## 8. Annexes

	SAFA	IDEA 4	Public Goods
Atmosphère	Diminution des polluants (NOx, PM, SO2, MOV, O3) : Couverture dense des sols, BPA épandage,	Réduction PPP, N Choix intrants moins nocifs Réduction travail du sol Epannage PPP sans dérive ( gel anti dérive, rampes à injection d'air).	Certification AB Réduction PPP Réduction engrais Matériel d'épandage Analyses NPK Incorporation rapide fumier
Climat	Afforestation Stocks C Gestion des sols Réduction NPK Réduction énergies fossiles	Autonomie en énergie, semences, engrais (cycles) Sobriété carburant Qualité mécanisation Isolation Réduction N Réduction P Puits C (prairies, haies, ..)	Certification AB IAE Prairies permanentes Agroforesterie Haies Réduction NPK Incorporation rapide fumier Sobriété carburant Type de carburant
Eau	Prélèvement raisonné (quantité) ACS BPA épandage Gestion des eaux usées	Prélèvement raisonné Réduction P Réduction N Réduction PPP Choix intrants moins nocifs Zones tampons Cultures absorbantes en nitrates en automne Recyclage de l'eau	Certification AB IAE Agroforesterie Haies Réduction NPK Protection de l'eau Recyclage de l'eau Protection contre les inondations Incorporation rapide fumier
Sols	ACS Gestion taux MO Haies Couverture de sols Gestion apport NPK	Favoriser fertilité Réduction N Enfouissement paille, cultures Réduire labour Réduction métaux (Cu et boues) Couverture des sols Non-travail du sol Agroforesterie, haies, bandes Réduire PPP Analyses NPK	Certification AB IAE Agroforesterie Haies Réduction NPK Retarder récolte Couverts Incorporation rapide fumier
Diversité agronomique		Diversité des espèces cultivées Diversité génétique Diversité temporelle des cultures, rotations longues Qualité de l'organisation spatiale Protection des espèces Choix de variétés résistantes Mélanges ou variétés-populations	Semences alternatives Diversité des espèces cultivées
Biodiversité	Gestion des habitats, connectivité Diversité des cultures, agroforesterie Lutte biologique Diversité génétique des cultures	Eviter résistances Réduire taille de parcelles Présence IAE Réduction PPP Gestion insectes poll et auxiliaires (zones de régulation écologique) Réduire interventions dans habitats Réduire mécanisation habitats Maintenir végétation haies et bandes enherbées Diminution insecticides Eviter insecticides en période de pollinisateurs (coucher de soleil) Conserver ressources pour poll (fleurs) Réduire N Réduire P (mauvais pour les gisements)	Certification AB IAE Prairies permanentes Agroforesterie Haies Réduction NPK Gestion de espèces menacées Plan de conservation Participation à des mesures biodiversité par un tiers Méthodes d'épandage qui protège la biodiversité Soin du matériel d'épandage

Annexe 1: Tableau comparatif des pratiques agricoles citées dans les 3 cadres théoriques de durabilité (SAFA, IDEA4, PG) selon leur influence sur l'environnement.

Approche	<b>Du moins intrusif (actions, faits etc.) au + intrusif (philosophie, feelings, values, croyances etc.) OU + large au + précis (Lopez &amp; Whitehead, 2013)</b>	
Critères d'inclusion	Être un·e femme/homme/autre prenant des décisions concernant les activités au sein d'une exploitation agricole qui cultive des grandes cultures en Wallonie, Belgique.	
Thématiques	Indicateurs	Questions
1. Typologie agriculteur·rice 10'	Identité  Parcours professionnel  Rôle(s)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pouvez-vous vous présenter ? Nom, Prénom, Genre, Age ?</li> <li>2. Quel est votre niveau de formation ?</li> <li>3. Quel parcours de formations avez-vous suivi ?</li> <li>4. Depuis quand travaillez-vous ici ?</li> <li>5. Quel est le nom de la ferme dans laquelle vous travaillez ?</li> <li>6. Quel est le titre de votre profession ? <b>Propositions :</b> <i>Chef·fe d'exploitation, Conjoint·e aidant·e, Co-exploitant·e, Paysan·ne, autre ?</i></li> <li>7. Quel est/sont votre/vos rôle(s) au sein de l'exploitation agricole ?</li> </ol>
2. Typologie ferme 5'	Identité ferme  Main d'œuvre	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Quels types de production génère cette ferme ?</li> <li>9. Sur combien d'hectares sont réalisées les activités de la ferme ?</li> <li>10. Etes-vous propriétaire de la ferme et de ses terres ? Quel type de bail ?</li> <li>11. Est-ce que la production de la ferme possède un ou plusieurs label(s) ? Si oui, lequel/ lesquels ?</li> <li>12. Combien de personnes sont impliquées dans/ travaillent pour/ perçoivent un salaire par l'activité économique de la ferme ?</li> <li>13. A combien estimez-vous le nombre d'heures de travail par semaine que vous dédiez à cette ferme ?</li> <li>14. Avez-vous un second emploi ?</li> </ol>
3. Gouvernance / modèle de prise de décisions 20'	Modèle de prise de décisions     Ressentis gouvernance Lien genre	<ol style="list-style-type: none"> <li>15. Comment s'organise la prise de décision au sein de la ferme ? Autrement dit, qui prend les décisions et comment ? <ol style="list-style-type: none"> <li>A. <i>Concernant la production ?</i></li> <li>B. <i>Concernant la commercialisation ?</i></li> <li>C. <i>Concernant la gestion du travail domestique, si le foyer est partagé ?</i></li> </ol> </li> <li>16. Qui décide en cas de 'crise' / décision à prendre dans l'urgence concernant les activités de la ferme ?</li> <li>17. Comment qualifiez-vous le pouvoir de décision : <ol style="list-style-type: none"> <li>A. <i>Des ouvrier·es agricoles permanent·es ?</i></li> <li>B. <i>Des saisonnier·es, si vous en embauchez ?</i></li> <li>C. <i>Des client·es ?</i></li> </ol> </li> <li>18. Que pensez-vous du modèle de gouvernance/ coopération avec d'autres fermes mis en place actuellement ?</li> <li>19. Selon vous, votre genre/ le fait d'être un homme, une femme ou autre, influence-t-il votre façon de contribuer aux décisions prises à la ferme ?</li> </ol>
4. Pratiques Durables 20'	Quelles pratiques ?  Pourquoi ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>20. Quelles sont les pratiques que vous mettez en place pour la durabilité de votre ferme ? Pourquoi ?</li> <li>21. Quels sont les freins et les moteurs à l'adoption de pratiques agricoles durables ?</li> <li>22. Avez-vous l'impression que votre genre influence vos pratiques agricoles (durables) ?</li> </ol>
6. Informations supplémentaires		<ol style="list-style-type: none"> <li>23. Avez-vous quelque chose à ajouter ?</li> <li>24. Connaissez-vous d'autres agriculteur·rices qui seraient enclin·es à passer cet entretien ?</li> </ol>

Annexe 2 : Approche globale, critères d'inclusion et guide d'entretien de la prise de données de ce mémoire

**PAD liées à l'utilisation d'intrants (PPP, NPK, amendements organiques, biopesticides)**

	Facteurs socio-démographiques		Facteurs individuels		Facteurs liés à la ferme		Facteurs externes		Facteurs institutionnels		
<b>Moteurs</b>	Être jeune	1	Sensibilité	3	Rentabilité	8	Information	5			
	Formation d'agronome	1	Santé humaine	2	Santé des sols	2	Demande extérieure	1			
			Habitudes	1	Disponibilité des machines	2					
			Pratique de la chasse	1	Vente en circuits courts	2					
<b>Freins</b>			Rejet du conventionnel	1							
	Formation agronome	1	Rejet des injonctions	1	Sous-traitance	3	Conseil commercial	3			
			Habitudes	1	Complexification du travail	2	Manque d'alternatives	1			
<b>Total</b>		2		9	3		18	6		12	45

**PAD liées à la conservation des sols (Réduction du travail mécanique du sol, couverture des sols, enfouissement de pailles)**

	Facteurs socio-démographiques		Facteurs individuels		Facteurs liés à la ferme		Facteurs externes		Facteurs institutionnels		
<b>Moteurs</b>			Sensibilité	2	Rentabilité	5	Information	3			
			Habitudes	1	Santé des sols	4	Présence d'exemples	2			
					Simplification du travail	2					
					Disponibilité des machines	2					
<b>Freins</b>					Complexification du travail	5	Manque d'information	1			
					Manque de machines	6					
					Sous-traitance	1					
					Diminue les rendements	1					
					Manque de main d'oeuvre	1					
<b>Total</b>				3	1		27	12		5	1

**PAD liées aux éléments du paysage et parcelles dédiées à la protection de la biodiversité (MAEC)**

	Facteurs socio-démographiques		Facteurs individuels		Facteurs liés à la ferme		Facteurs externes		Facteurs institutionnels		
<b>Moteurs</b>	Être jeune	1	Sensibilité	3	Santé des sols	2	Information	3			
			Pratique de la chasse	4	Propriété privée des terres	1	Demande extérieure	1			
					Simplification du travail	1	Habitudes familiales	1			
<b>Freins</b>					Complexification du travail	4	Manque d'information	1	Politiques incohérentes	3	
					Diminution des rendements	2				1	
					Pas de propriété des terres	2					
					Absence de bétail	1					
<b>Total</b>		1		7	3		7	9		5	3

**PAD liées à l'augmentation de la diversité agronomique**

	Facteurs socio-démographiques		Facteurs individuels		Facteurs liés à la ferme		Facteurs externes		Facteurs institutionnels	
<b>Moteurs</b>			Sensibilité	1	Rentabilité	4	Information	2		
					Santé des sols	2				
					Simplification du travail	1				
<b>Freins</b>					Complexification du travail	4	Manque de filières	3	Contrôles	1
					Moins rentable	1	Compétitivité	2		
<b>Total</b>				1		9	4	7	1	1

**Adoption de l'agriculture biologique**

	Facteurs socio-démographiques		Facteurs individuels		Facteurs liés à la ferme		Facteurs externes		Facteurs institutionnels		
<b>Moteurs</b>			Sensibilité	4	Santé des sols	3	Demande extérieure	4			
			Santé humaine	4	Rentabilité	4	Information	2			
			Rejet du conventionnel	1			Présence d'exemples	1			
			Habitudes	2			Habitudes familiales	1			
<b>Freins</b>			Habitudes	2	Rentabilité	3	Manque de demande	3	Politiques défavorables	1	
					Complexification du travail	2	Pression des proches	2			
					Sous-traitance	1	Manque d'alternatives	1			
<b>Total</b>				13	3		12	4		13	7

*Annexe 3 : Facteurs influençant l'adoption de pratiques agricoles durables selon les 5 catégories de PAD de ce mémoire.*



Annexe 4 : La récolte, vers 1869, Museum of fine arts, Boston. (Source : <https://www.fontainebleau-photo.fr>)

**Des rendements plus élevés  
avec un fongicide à base  
de la technologie Xpro**

- Gamme de fongicides avec la formulation innovante Leafshield
- Meilleure efficacité contre les maladies
- Efficacité plus longue
- Tolérance au stress renforcée
- Sur toutes les céréales

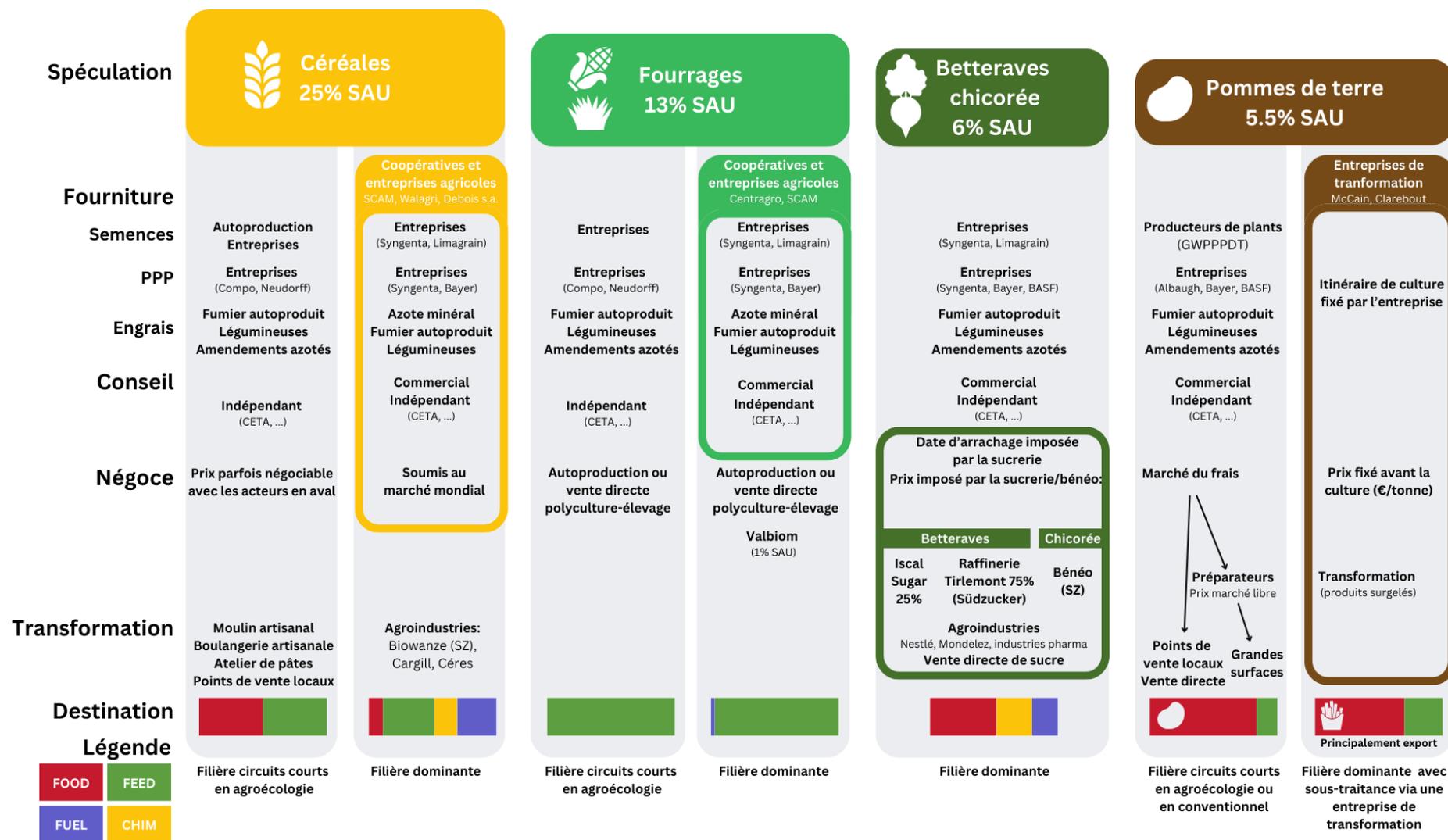
**BAYER**

**Xpro™**

Marque déposée Bayer Group. Utilisez les produits de protection des plantes avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant usage. Pour de plus amples informations sur le produit y compris les phrases de danger et symboles, consultez [www.phytoweb.be](http://www.phytoweb.be).

[www.cropscience.bayer.be](http://www.cropscience.bayer.be)

Annexe 5 : Publicité pour un fongicide apparue dans le sillon belge (7 mars 2024)



Annexe 6 : Schéma représentant les différents acteurs des filières dominantes présentes dans les fermes de l'échantillon.

Légende : Food = nourriture humaine, Feed : nourriture élevage, Fuel = production d'énergie, Chim = industrie chimique ou pharmaceutique, SZ = Südzucker

Notes par rapport à l'annexe 6 :

Ce schéma représente les filières les plus représentatives des fermes de l'échantillon. Il y a deux types de filières contrastées : les filières dominantes et les filières alternatives. Dans le cas de cet échantillon les filières alternatives sont des filières en circuits courts en agroécologie, mis à part une ferme conventionnelle qui fait de la vente directe de pommes de terre. De haut en bas, ce schéma représente les filières qui encadrent les agriculteur·rices depuis la source des semences jusqu'à la destination finale, en passant par la source des conseils, le négoce et la transformation. Cette figure représente les acteurs principaux des filières de l'échantillon afin de mettre en évidence les blocages et les liens qui existent entre ces acteurs et les PAD. Cette figure n'est pas une représentation exhaustive des filières wallonnes, elle accompagne la discussion afin de faciliter la transmission du contenu des entretiens. Les cadres représentent les acteurs principaux des filières dominantes et l'étendue de leur impact sur la filière. Dans certains cas, comme les entreprises de transformation des pommes de terre, les entreprises prennent les décisions depuis la conduite de la culture jusqu'à la commercialisation. Dans d'autres cas, comme les raffineries de sucre, les entreprises imposent des dates d'arrachage, des prix, font la transformation et commercialisent une partie de la production. Dans le cas des filières des céréales, les coopératives/entreprises fournissent les semences, les intrants, le conseil technique commercial, le service de transport de la production et le négoce des céréales.

Dans les filières alternatives, il n'y a pas d'acteurs ou d'entreprises qui impactent les prises de décision des agriculteur·rices de cette manière. Elles sont considérées comme davantage indépendantes ce qui permet l'adoption de plusieurs PAD comme l'autoproduction de semences et les choix de variétés anciennes, l'indépendance du conseil commercial et la réduction des intrants, et la présence de standards de qualité des produits plus élevés, puisqu'ils sont destinés à la consommation directe. Cependant, la commercialisation des produits a été systématiquement identifiée comme une difficulté.





# Le rôle du genre dans l'adoption de pratiques agricoles durables

## Les fermes de grandes cultures en Wallonie

Sophie Henrotte

Afin de soutenir la transition des socio-écosystèmes alimentaires, il est essentiel d'identifier et surtout de comprendre les facteurs qui influencent l'adoption des PAD (pratiques agricoles durables). En concevant l'agriculture comme un socio-écosystème et en s'affranchissant de l'image de l'agriculteur·rice individuel·le rationnel·le, ce mémoire met en évidence l'influence de la dimension sociale de l'agriculture sur la dimension environnementale. Parmi les facteurs qui influencent l'adoption de PAD, l'étude de facteurs socio-démographiques, et plus particulièrement l'étude du genre ont mené à des résultats controversés. S'il existe une riche littérature à propos du genre et de la durabilité agricole, elle s'est rarement faite dans le contexte du Nord Global, d'autant moins dans le contexte des grandes cultures et presque jamais en y incluant les fermes conventionnelles.

Les objectifs de ce mémoire sont donc : 1) Créer un cadre conceptuel qui permet l'analyse du rôle du genre dans l'adoption de PAD, 2) L'identification et la compréhension du rôle du genre dans l'adoption de PAD, 3) La formulation de recommandations institutionnelles.

Sur base de 22 entretiens semi-dirigés qui ont été réalisés avec 29 agriculteur·rices de Wallonie, deux rôles fondamentaux du genre se distinguent. Le genre influence les attitudes et la volonté d'adopter des PAD et le genre influence l'accès aux ressources qui permettent d'adopter ces PAD. Qu'il s'agisse du dimensionnement des machines agricoles, des sensibilités différentes aux enjeux globaux, des filières de commercialisation ou encore le degré de dépendance au conseil commercial et à la sous-traitance, ce mémoire met en évidence les influences complexes du genre sur la durabilité environnementale agricole. Ce mémoire permet ainsi de confirmer pour le contexte wallon des tendances présentes dans la littérature et permet également d'identifier des tendances genrées novatrices dans des phénomènes agricoles émergents. Ceci contribue à la compréhension des blocages et des leviers liés au genre dans les trajectoires de transition des socio-écosystèmes alimentaires.

Mots-clés : Genre, grandes cultures, transition, systèmes agroalimentaires